

Lettres du Père Jean-Emile ANIZAN

Fondateur des Fils de la Charité

Tome 5

Supérieur Général des Frères de Saint Vincent de Paul

Visite Apostolique ; Déposition ; Départ pour Verdun

Mai 1913 - Août 1914

Introduction : Pierre Le Clerc

Composition : D et J Kientzel

Tome 5

Mai 1913 - Août 1914

Introduction.....	IV
1913.....	1
1914.....	128
Table des Abréviations les plus courantes.....	233

Introduction

Cette période est d'une importance cruciale dans la vie du Père Anizan. Elle est marquée par la Visite Apostolique que ses adversaires, au sein de la Congrégation, ont obtenue de Rome.

Au départ, le Supérieur Général ne prend pas toute la mesure de cette Visite, il y voit surtout une perte de temps : « *Quelle misère d'être obligé de gaspiller en choses semblables un temps qui serait si précieux aux âmes* » écrit-il à Yves Allès le 4 Mai 1913.

Nous pouvons suivre le déroulement des événements grâce aux nombreuses lettres qu'il écrit et spécialement à celles adressées à Joseph Rouillaud, procureur de l'Institut à Rome et Supérieur du scolasticat.

De Juin à Octobre, il rend compte de la Visite, avec quelque étonnement parfois, mais sans trop d'inquiétude. Celle-ci commence à poindre en Novembre. Le 1^{er} Décembre, il écrit au Cardinal Amette que si Charles Maignen était nommé procureur à Rome, il démissionnerait et peut-être même quitterait la Congrégation. Cette intention de partir, J. E. Anizan la redit en confidence à Alexandre Josse, quelques jours avant la déposition.

En effet, le 22 Janvier 1914 tout bascule pour lui, non pas parce qu'il est déposé de sa charge de Supérieur Général, ce serait plutôt une délivrance, mais parce qu'il a perdu la confiance du Pape et qu'il assiste à l'effondrement de la mission apostolique d'une Congrégation qu'il avait confortée dans sa vocation. Les Frères de Saint Vincent de Paul sont désormais entre les mains de ceux qui vont la conduire sur un autre chemin. La Congrégation est frappée par l'hémorragie que constitue le départ en masse de ceux qui refusent l'orientation nouvelle.

Après la déposition, les lettres ont souvent une haute teneur spirituelle. Une seule fois, le P. Anizan laisse percer l'amertume que provoque en lui l'attitude de J. Rouillaud : « *Le bon Rouillaud*, écrit-il

à Jules Schuh, *se rallie très humblement à la nouvelle administration et a écrit je pense, avec son effusion, à M. Desrousseaux.* » (14 Février 1914). Cette amertume s'explique par le fait que Rouillaud a été l'un de ses proches pendant toute la durée du Généralat. De plus il était un des rares liens que le Supérieur, interdit de déplacement, avait avec Rome pendant la Visite Apostolique.

De Février à Juillet, 1914 les lettres sont surtout adressées à des proches. On suit à travers elles le déroulement des événements. Elles révèlent aussi sa maîtrise de lui : il ne laisse percer que rarement (à Alexandre Josse, par exemple) sa souffrance intérieure.

On apprend aussi qu'il est en relation suivie avec Mgr Battandier, juriste habitué de Rome. C'est avec lui que se met en place la stratégie qui aboutira à sa demande de dispense.

Envers le Père Desrousseaux, son remplaçant, il montre à la fois l'obéissance due à un Supérieur et une grande fermeté :

- début Mars, il obtient l'autorisation de faire une retraite à la Chartreuse de Pleterje sous la direction de Dom Pollien, retraite déterminante pour son avenir ;
- il insiste auprès du nouveau Supérieur pour accomplir ce qu'il estime être son devoir : aider ceux qui demandent à être dispensés de leurs vœux.

Comme sur ce dernier point le P. Desrousseaux ne lui donne aucune assurance, il décide de déposer sa demande de dispense le 10 Juillet, par une lettre à Mgr Patrizi. En fait, la décision avait été déjà prise à Pleterje. Le refus du nouveau Supérieur ne fait que déclencher le processus.

Le 2 Août 1914, la guerre éclate et Anizan part pour Verdun, comme aumônier militaire volontaire.

- A Yves Allès

Rome, 4 Mai 1913

Mon cher Yves

Je reçois votre lettre qui me fait grand plaisir.

Tout va bien, j'en suis très heureux. Je sais bien que vous faites tout votre possible et que vous réussissez.

Dites à tous, pères et enfants que je pense beaucoup à eux et que je prie pour eux.

Pour vous très spécialement cela va de soi.

Pour M. François, excédez en bonté et en patience.

Vous n'êtes pas seul du reste à porter la croix.

Je la porte moi même depuis bien des années déjà avec ceux que vous savez. En ce moment il y en a encore une nouvelle venant très probablement du même côté. J'ai espérance, puisqu'elle coïncide avec le mois de Marie, que c'est notre Maîtresse qui veut mettre un terme à l'épreuve de sa famille.

Je viens d'apprendre qu'on a envoyé un nouveau Visiteur à la famille. Qui l'a demandé ? Sans doute ceux qui sentent le sol manquer sous leur pas et qui craignent les conséquences des assemblées annoncées. Gardez cela pour vous. Si M. Donatien¹ est encore là vous pouvez lui en dire un mot, mais pas à d'autres. Il serait bon d'être prêt à dire ce que l'on voit et sait depuis plusieurs années. Vous pourrez être aussi l'écho de M. Le Bihan.

Ne faites aucune démarche auprès de M. C.M.² c'est inutile, nous n'avons plus qu'à attendre et à prier, c'est, j'espère, le commencement de la fin.

¹ Donatien Clavier

² Charles Maignen

Quelle misère, d'être obligé de gaspiller en choses semblables un temps qui serait si précieux aux âmes.

Adieu, mon cher Enfant.

Croyez toujours à mon affection bien vive en N.S.

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 8 Mai 1913

Bien cher Ami

Je suis arrivé hier mercredi soir à 10h. Le docteur¹ m'attendait.

Le voyage a été bon quoiqu'un peu fatigant. Je ne me suis arrêté qu'à Marseille de 6h. à 9h. pour dire ma messe.

Ici on m'attendait, mais on ne savait rien que ce que j'avais écrit. Personne n'a entendu parler de rien. On ne s'émeut pas car on croit que tout tournera à bien, c'est aussi ma pensée. Dès qu'il arrivera quelque chose, je vous écrirai.

Si vous apprenez quelques détails nouveaux dites les moi, mais ici nous ne disons rien, le cons. seul sera prévenu. Faites du reste prier. Notre maîtresse veillera sur nous. Pour ce qui vous concerne le docteur est convaincu que ce n'y est pour rien et son sentiment est le même que celui du P. Schwartz. Je lui ai remis mes notes et lui ai demandé d'étudier dans d'autres auteurs. Il va le faire.

J'ai été très content de mon séjour au milieu de vous et j'y ai constaté le meilleur esprit. Je prie pour que Dieu confirme et accroisse le bien.

Dites mille choses affectueuses à tous.

Rien de nouveau ici.

¹ Jules Schuh

Tout va son train et on m'affirme de nouveau que la quasi unanimité est avec nous.

A vous bien affectueusement en N.S.

E A

- A Yves Allès

Paris, 14 Mai 1913

Bien cher Ami

Je suis de retour d'Italie depuis quelques jours, bien portant du reste.

J'espère que vous allez bien. J'ai eu de bonnes nouvelles par M. Clavier.

Si je n'étais retenu par notre vente qui a lieu à la fin de la semaine, je serais allé passer deux ou trois jours à Tournai, mais je ne puis. Je tiens du moins à vous dire que je pense à vous et ne vous quitte pas par le cœur. Envoyez moi quelques nouvelles de chacun quand vous le pourrez.

A Rome on va bien et on m'a chargé de mille amitiés pour vous tous.

Continuez à bien prier pour toutes les intentions de la famille et aussi pour nos bienfaitrices qui le demandent.

Adieu et à vous bien affectueusement en M.

E A pr SV

- A Joseph Rouillaud

Paris, 15 Mai 1913

Bien cher Ami

Toujours rien de nouveau. Evidemment il faut marcher comme si rien n'était.

Lundi nous prendrons nos dispositions et on vous écrira.

Encore un petit incident qui prouve combien on est sans cesse épié.

Le jour de la fête de Jeanne d'Arc alors que j'étais à Rome, M. Blet.¹ sollicité par quelques conseillers municipaux accorda sa musique pour un cortège de catholiques à la tête desquels un certain nombre de députés et de conseillers municipaux de Paris.

Ce cortège se composait, paraît-il, de catholiques de toutes nuances et de patriotes très paisibles.

On joua « au Drapeau ! la marche Lorraine, Sambre et Meuse » pas la Marseillaise bien entendu.

Malheureusement, dans la foule nombreuse qui formait le cortège quasi officiel pour les catholiques, se trouva, paraît-il, M. Sangnier.

Aussi M. Garnier vient il d'écrire à C. M.² « ... Le Sillon continue sa propagande très activement. Savez vous que dans son cortège à Jeanne d'Arc il comptait la fanfare d'Auteuil, le patronage de Javel et je crois aussi celui de Nazareth... »

Vous voyez d'ici les commentaires qui suivront de là.

Je serais bien aise que vous fassiez répéter à M. Calmein ce qu'il nous a dit du sentiment actuel du P. Bill.² pour l'Act. Franç.³ et que vous me l'écriviez. Je ne sais plus la raison alléguée par le C^{al} pour laquelle on ne la condamnait pas. Je crois que c'est pour ne pas fournir d'armes au Sillon.

Quand aurons nous la paix ?

¹ François Blétit

² Cardinal Louis Billot

³ Action Française

Rien de nouveau d'ailleurs.

Je ferai sans doute la vis. can. de St Etienne la semaine prochaine.

Ecrivez ici quand même.

A vous et à tous en M.

E A

Quand je serai en fonds je vs enverrai qqch. pour la promenade faite.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 22 Mai 1913

Bien cher Ami

J'ai reçu les lettres confiées à Madame Chioso et aussi celles que vous m'avez adressées du Giglio avec la pièce nécessaire à M. Béziau.

Vous ai-je prié de demander la dispense de vœux de M. Verret de Québec ?

Le pauvre ami branle depuis l'affaire Nunesvais. A Lévis il a produit l'effet le plus déplorable par la négligence de son œuvre, ses sorties perpétuelles et les libertés qu'il se donnait.

Sa santé a fini par se ruiner par ses excès de tabac et les longues soirées qu'il passait à jouer aux cartes, dans diverses familles. - Les avertissements et une vis. can. n'ont pas produit d'effet. Il a passé plusieurs mois dans sa famille sans donner de ses nouvelles.

Il a fini par revenir.

Je l'ai mis à la côte d'Abraham où d'après M. Debeauq.¹ et M. Hodiesne il est loin de donner l'exemple.

¹ Gustave Debeauquesne

Le dernier m'écrit : « les absences journalières de M. Verret produisent le plus triste effet. Elles lui font omettre plusieurs de ses devoirs de chapelain. Il passe même des nuits en dehors de la maison. »

M. Debeauq. m'écrit qu'il a demandé à Mgr Bégin de le prendre dans son diocèse et celui-ci a prié M. Debeauq. de demander la dispense des engagements. M. Debeauq. s'en félicite comme de la solution la plus heureuse.

Veillez donc demander cette dispense et l'envoyer si cela se peut faire, directement à M. Debeauq. en me prévenant.

Vous ne me parlez pas de la grâce sollicitée pour M^{me} de Curel. Vous avez dû évidemment vous en occuper puisque vous avez vu M. Nicolo. Je n'entends parler de rien.

Ne vous préoccupez pas trop de l'affaire dont vous lui avez parlé. Remettez cela comme moi entre les mains de la très Ste Vierge.

Je ne crois pas qu'aucun de nous ait à se faire de reproches. Dès lors, à la grâce de Dieu ! Nous n'en sommes pas à la première difficulté, Dieu est là et tout le monde, à part un très petit nombre, est unanime. Je le vois de plus en plus.

Adieu. Nous nous réunirons demain et nous vous dirons les questions à poser au plus tôt. Cela amènera peut être quelques explications. Du reste, peu importe. Il n'y a qu'à continuer l'œuvre de Dieu.

Remerciez bien vivement tous les chers enfants et ces Messieurs dont je reçois les lettres de fête. Je voudrais répondre à tous, ou plutôt à chacun. Mais quand le pourrai-je ? Je réponds du moins par des prières.

Merci à vous aussi de vos vœux et de votre souvenir devant Dieu.

Bien affect^t vôtre en N.S.

E A

- Aux Frères de Saint Vincent de Paul du Canada

Paris, [25 ?] Mai 1913

Mes bien chers Enfants

Il m'est impossible de répondre en particulier à tous ceux qui m'ont écrit à l'occasion de la fête de St Emile. Je tiens cependant à ce que vos chères lettres ne restent pas sans réponse.

Merci donc à tous de vos vœux, de vos prières et de vos témoignages d'affection si touchants. Je ne saurais vous dire combien j'y suis sensible. Ma pensée et mon cœur sont peut être plus souvent encore auprès de vous qu'auprès de mes autres enfants, et tout ce qui me vient de vous, tout ce qui me vient du Canada a un prix particulier pour moi.

Jugez par là de la consolation que m'ont apportée vos lettres.

J'ai appris avec grande joie le succès des fêtes d'Ozanam le compagnon de notre P. Le Prevost. D'autres fêtes vont encore se succéder, ce sera l'occasion de nouvelles grâces.

Je suis bien heureux du souvenir filial et affectueux que vous me gardez, mais je veux vous aider à faire un petit examen de conscience en vous rappelant ce que je vous ai demandé et ce que je désire.

Etes vous toujours bien profondément attaché au Bon Maître qui vous a appelés à Lui et auquel vous vous êtes donnés ? Faites vous sa volonté, c'est à dire, observez vous votre règle à la lettre, obéissez vous scrupuleusement à vos supérieurs et remplissez vous avec courage et sans défaillance tous vos devoirs d'état, en dépit des difficultés ? Donnez vous l'exemple les uns aux autres. Les anciens y sont encore plus tenus que les autres.

Aimez vous aussi beaucoup les pauvres âmes en danger et par conséquent votre vocation qui vous permet de travailler efficacement à leur salut ?

Priez vous pour elles ? Vous dépensez vous avec courage ? Vous ingéniez vous pour leur bien ?

La retraite approche, j'espère qu'elle va être une occasion de renouvellement et je vais beaucoup prier à cette intention.

Hélas ! si vous négligiez votre règle vous ne tarderiez pas à perdre votre belle vocation et à quitter la voie pour laquelle Dieu vous a faits, comme quelques autres. Soyez sur vos garde, car si la grâce vous était ôtée, que deviendriez vous ?

Adieu, mes chers Enfants. Croyez toujours à mon plus affectueux attachement et à mon souvenir devant Dieu

Em An pr SV

- A Joseph Rouillaud

Paris, 25 Mai 1913

Bien cher Ami

J'ai reçu de Rome une vingtaine de lettres des plus affectueuses et des plus remplies de l'esprit surnaturel, à l'occasion de ma fête.

Il m'est impossible de répondre à chacune qui le mériterait pourtant bien, mais les affaires m'encombrent.

Soyez donc l'interprète de mes sentiments à l'égard de tous et de chacun en particulier.

Dites leur merci pour leurs vœux pour leurs prières pour leur affection.

Leurs lettres et leurs noms sont là sous mes yeux et je conjure Dieu de les bénir, de les conserver en santé, de les sanctifier et de consoler ceux qui en ont besoin.

Vous avez bien fait d'aller à Genazzano, je vous enverrai à l'occasion ma quote part comme de coutume.

Plusieurs anciens enfants de M. Glad m'ont demandé de l'envoyer à Rome à l'occasion de l'ordination de son premier M. Chevalier.

Ecrivez moi si cela ne vous sera pas désagréable. Je serais heureux de procurer ce plaisir au cher ami qui trime depuis si longtemps

déjà aux Buttes Chaumont dans un local si misérable et sans se plaindre. J'attendrai votre lettre pour lui en parler.

Rien de nouveau encore. Peut être vous dira-t-on quelque chose quand vous allez poser les quelques questions que M. Clav.¹ a dû vous adresser.

Ne vous inquiétez du reste pas plus que nous, cela ne peut tourner à mal.

J'ai daté cette lettre de Paris, mais je suis à Gaillon pour y faire de la correspondance, à Paris c'est presque impossible.

Serait-il possible d'obtenir une relique de la vraie Croix pour une bienfaitrice ?

Notre vente dont j'ai les résultats d'hier a été plus belle que toutes celles que nous avons eues jusqu'ici. Nos bienfaitrices se sont surpassées. Elles demandent des prières. Veuillez en faire faire dans votre maison, c'est un vrai devoir de reconnaissance. J'attends les réponses pour M^{me} de Curel et pour M. Verret. Adieu. Faites ce que vous jugez bon pour Magliano. Je ne retire pas la permission déjà donnée.

Adieu et à vous de cœur en M.

E A

Remerciez particulièrement de leurs lettres MM. Sattler, Calmein et Bervat. M. Mock me demande une permission pour un livre allemand. Je la lui accorde volontiers. Causez en avec lui.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 27 Mai 1913

Bien cher Ami

J'ai reçu votre envoi. On y demande la plus grande discrétion et du reste les motifs ne sont pas indiqués.

Je crois, il y a un an, vous avoir laissé deux ou trois lettres très intéressantes de M. Rollin et autres peut être. J'en aurais besoin. Veuillez les chercher et me les envoyer. Je les avais laissées pour le cas où vous auriez à vous en servir auprès du P. Pie.

Faites prier pour une intention particulière, et au lieu des prières indiquées pour le Chapitre, faites dire chaque jour

Veni Creator,
Veni Sancte Spiritus
Sub tuum

les invocations Sacré Cœur de Jésus
 Saint Joseph
 Saint Pierre et St Paul

J'attends les lettres dont je vous parle plus haut et que je suis moralement sûr de vous avoir laissées.

Bien à vous en Marie.

E A

Bon courage ! ne vous tracassez pas, le Bon Dieu achève son œuvre.

- A Jules Saubat
(brouillon incomplet)

Paris, 28 Mai 1913

Mon Révérend Père

Je vous accuse réception de la lettre m'annonçant officiellement une nouvelle visite apostolique dans notre Institut.

Je me conformerai aussi strictement que possible à toutes les dispositions que vous voulez bien m'indiquer et je me mets à votre entière disposition pour tout ce que vous jugerez bon.

Dès ce moment je fais savoir à tous nos Supérieurs que pour raison majeure ils n'ont pas à venir à la retraite annuelle qui devait commencer lundi prochain 2 Juin, et je prévient un Sup. à qui j'avais accordé qqes jours de repos de rester à son poste. J'interromps le cours des vis. canon. J'en devais faire un cette semaine.

Je me permets seulement, pour entrer plus entièrement dans vos vues de vous demander quelques éclaircissements et de vous soumettre un cas qui me paraît plus embarrassant.

Nous devons avoir deux retraites encore bientôt, l'une pour nos Prêtres du 17 au 25 Juin, l'autre pour un certain nombre de nos frères laïcs du 30 Juin au 7 Juillet. La première de ces retraites devait être précédée des examens annuels de nos jeunes prêtres.

Dois-je dès ce moment contremander ces deux retraites ?

Evidemment cette mesure ne sera pas sans causer une émotion assez vive dans l'Institut. Or, vous désirez qu'il se fasse le moins de bruit possible autour de cette Visite.

Je n'attends qu'un mot pour me conformer à vos prescriptions.

Au sujet de la liberté de correspondance, dois-je en donner avis ? Peut être sera-t-il un peu difficile de se rendre compte pour ceux qui ne connaissent pas votre écriture.

Dans ce cas peut être pourrait on convenir d'un signe qui suffirait.

Pour les prières, on en fait en ce moment dans toutes les maisons pour le Chapitre. Depuis le 1^{er} Avril on dit le Veni Creator, Veni Sancte, trois Ave Maria et nos invocations au Sacré Cœur à la Vierge Immaculée à St Joseph à St V. de P. et à St François de Salles. Peut être ces prières suffisent elles car elles sont pour l'Institut.

Le cas le plus embarrassant pour moi est celui du seul Supérieur qui soit momentanément en dehors de sa résidence, M. Imhoff Supérieur de notre maison de retraites et des vieillards de Tournai.

Nous avons en Seine et Oise à Tilly un....

- A Joseph Rouillaud

Paris, 31 Mai 1913

Bien cher Ami

J'ai reçu vos lettres et encore hier celle qui annonce que Rome est choisie. C'est le mieux et la Sainte Vierge vous a inspiré comme elle vous inspirera, n'en doutez pas. Je prie bien l'Esprit St de vous éclairer, conseiller et fortifier.

J'ai écrit au Visit. pour lui accuser réception lui soumettre quelques questions et exposer ma difficulté pour Tilly.

M. Pattinote étant mort, j'ai dû laisser M. Imh.¹ plus longtemps que je ne l'avais prévu.

Nous voulions faire là une école de jardinage et d'agriculture comme annexe d'Auteuil. Certaines difficultés imprévues venant 1° de l'Evêché de Versailles qui veut qu'on garde le presbytère, 2° de la conviction que nous donna l'expérience que l'Œuvre ne pourra se soutenir et 3° de la difficulté du personnel (l'essai de qqs jardiniers ayant été malheureux). Je crains de devoir dire à M. Lécivain que nous ne pouvons réaliser son rêve. Ce serait le départ de Tilly. L'affaire est pendante depuis 3 semaines et va forcément se décider d'ici le même temps. Comment donner encore un nouveau prêtre curé aux paroissiens pour l'enlever probablement bientôt ? M. Imho. ne manque pas à sa communauté, au contraire. Faut il solutionner la question brusquement en retirant notre monde et priant l'Evêché d'aviser ? Je le ferai s'il le faut. En tous les cas, il me faut peut être l'autorisation pour terminer cette affaire commencée. Vous pourriez en parler.

Je ne crains pas la Visite faite ainsi à fond, je la préfère même à une visite rapide et superficielle. Il vaut mieux terminer par Rome pour les enfants que de commencer par eux. Vous avez raison. Je crois préférable de demander la dispense Verret auquel M. Debeau.⁷ a permis de prendre un poste sous la raison du repos nécessaire. Je vous adresse les deux lettres Debeauquesne et Hodiesne qui vous fourniront les raisons.

¹ Adolphe Imhoff

J'ai donné avant la lettre du Visit. une permission à M. Edmont d'accompagner ses jeunes gens au pèlerinage diocésain de Lourdes. Mgr Lobbedey lui a donné des billets et compte sur lui. Faut-il l'arrêter ? Mgr demandera des explications. Et M. Glad ? Il est est vrai qu'il n'est pas supér.

Envoyer encore les lettres au 34. On y va ts les jours. Je vais chercher si un autre endroit plus proche serait plus favorable.

J'attends le rescrit pour M^{me} de Curel.

Adieu, cher Ami. Bon courage et à vous bien affectueusement en N.S.

E A

J'ai prié le Visit. de vouloir bien pour les adresses surtout prendre des précautions nécessaires.

Ne l'excédez pas de visites tout en faisant le nécessaire.

M. Saub.¹ est il d'une nuance quelconque.

Acceptez l'épreuve aussi généreusement et surnaturellement que possible. Avez vous cherché les quelques lettres ou la lettre.

- A Yves Allès

Paris, 2 Juin 1913

Mon cher Yves

Je ne sais encore si les autres retraites et les examens pourront se faire, j'attends la réponse. Car toute réunion quelconque de membres de l'Institut est interdite en ce moment. De même toute absence des Supérieurs de chez eux. Cette dernière prescription m'embarrasse beaucoup pour vous. N'avez vous pas réservé quelques affaires de famille pour cette tournée ? Je crois m'en souvenir. Je vais poser la question pour vous et je vous écrirai. Ne quittez pas sans que je vous le dise.

¹ Jules Saubat

Peut-être du reste n'aurons nous pas beaucoup à attendre, cependant je ne sais la date.

Oui, il faut prier et faire prier, mais continuez à garder pour vous seul ce que vous savez ou soupçonnez.

Ne vous tracassez du reste pas, le bon Dieu tirera, j'en ai la confiance, le bien du mal.

Je suis très heureux de savoir que les chers enfants vont bien.

Ce que vous me dites de M. Chamus.¹ me fait également grand plaisir.

Adieu, cher Ami. A vous et à tous de tout cœur en M.

E A pr SV

Si vous avez besoin de me voir pour causer de votre voyage, vous pourriez à la rigueur venir ici, mais en ne disant pas où vous allez car nous sommes toujours épiés et on se servira de tout contre nous même de ce qui ne serait que prétexte.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 2 Juin 1913

Bien cher Ami

J'ai reçu ce matin votre lettre contenant celles que je vous avais prié de me renvoyer. Merci. Ces lettres sont importantes, vous avez pu le constater.

Je n'ai pas reçu la pièce de Curel.

Pour une adresse plus commode vous pouvez choisir celle-ci : -
Monsieur Paul Lapied
61 Rue des Sts Pères -

¹ Pierre Chamussy

Vous mettriez deux enveloppes. Sur la seconde, l'intérieure, vous mettez mon prénom, à certains moments ce sera plus expéditif et aussi sûr. Je répète

M. Paul Lapied 61 r. des Sts Pères.

Maintenant, j'ai quelques embarras que je vous prie de soumettre bien respectueusement au Visit. A.

1° M. Henry¹ aurait à traiter à Tournai pour Montréal une affaire de Banque qui presse. Il s'agit du paiement des ouvriers qui travaillent pour la maison d'œuvres. Veut-on bien permettre à M. Henry d'y aller ?

2° Il a aussi une affaire assez pressante à traiter à Torfou chez les sœurs, pour la maison du Petit St Jean. Il n'ira qu'avec permission, mais un retard un peu long serait préjudiciable.

3° M. Allès sup. du petit noviciat devait faire ce mois-ci une tournée en Bretagne pour les vocations, dans certains endroits où il était annoncé depuis quelque temps. S'il n'y va pas avant Juillet c'est un retard d'un an et ce peut être un préjudice pour l'Institut. Il a réservé pour cette occasion de traiter une affaire de famille, suite de la mort de son père.

4° M. Schuh confesseur extraordinaire des Sœurs de nos trois maisons de Tournai a attendu, pour les confessions de ce trimestre, l'occasion de la retraite à laquelle il devait assister. La retraite étant supprimée que doit-il faire ?

5° M. Helmig doit aller bientôt en Allemagne comme chaque année, pour recueillir des souscriptions en faveur de son œuvre et surtout pour rendre compte de ses groupements de Kolping à la réunion annuelle de l'Œuvre générale à Cologne. Faut-il lui retirer la permission ?

6° M. Mégemont m'a supplié de le laisser aller à Vichy à l'enterrement du Prêtre qui lui a fait faire ses 1^{ères} études et auquel il doit sa vocation.

Il est Supérieur lui aussi. Que faire dans un cas pareil ?

7° Je ne dirai rien à M. Glad tant que vous ne m'aurez pas dit que l'autorisation est donnée. Il est vrai que de voyager ne s'impose pas quoique j'aurais été heureux de compenser toutes les peines qu'il a

¹ Henry Tardé

eues aux B^{tes} Chaumont. Dans le cas où il ne pourrait y aller, veuillez prévenir MM. Chevalier et Régnier qu'une circonstance indépendante de ma volonté empêche le voyage.

Enfin, veuillez prévenir le Visiteur Apos. que plusieurs de nos Messieurs sont retenus depuis longtemps pour des colonies de vacances qu'ils dirigent, lesquelles seraient absolument désorganisées et dans l'impossibilité d'être maintenues sans eux. Ce serait un grand émoi à Montsoul, à l'Archevêché de Paris pour la Mulotière, à l'Œuvre des Saines Vacances et dans les Conférences de St V. de P. pour St Christophe en Boucherie.

Ces colonies du reste ne commencent pas avant le 15 Juillet.

Voilà bien des cas, mais je crains bien d'en avoir encore quelques autres, car ce sont des cas courants.

M. Lavollée vient d'être repris de crachements de sang.

Je ne sais ce que vous voulez dire pour M. Rochette, à moins que ce soit pour Lourdes, dans lequel cas vous lui direz oui. C'est la même réponse pour M. Pinel relativement à Florence, Milan et Annecy.

Adieu, cher Ami.

J'attends la réponse à la 1^{ère} lettre que j'ai adressée au Visit. Ap.

A vous et à tous de cœur en M.

E A

Au Visiteur vous pouvez donner l'adresse de M. Lapied, en recommandant la double enveloppe.

Prévenez moi par une dépêche de la 1^{ère} lettre expédiée chez M. Lapied.

J'évite d'aller dans aucune maison, mais quelle gêne ! et quels prétextes il me faut inventer pour ne pas manquer à la discrétion demandée.

Si du moins je pouvais faire ma retraite pendant ce temps ! Mais je le comprends, il me faut être prêt à chaque instant. Ne demandez donc pas cela

- A Joseph Rouillaud

Paris, 3 Juin 1913

Bien cher Ami

Le docteur³ me dit que la lettre qu'il a reçue de vous est fort mélancolique, et je le comprends étant seul sans possibilité de vous entretenir et de vous reconforter avec un cœur ami !

Mais je tiens à vous dire que vous avez des cœurs amis qui pensent à vous, ne vous quittent guère par la pensée, prient pour vous et vous aiment profondément et tendrement.

Quand nous nous sommes donnés au Divin Maître nous étions de tout cœur résolus à embrasser la croix et à suivre le cher Sauveur. Il ne faut pas que la pratique contredise nos promesses. La croix, c'est l'épreuve, l'inquiétude, la souffrance sous toutes les formes. Acceptons donc les croix du Bon Dieu sans amertume même pour ceux qui nous les causent.

Je voudrais vous savoir vaillant, bien entièrement à Dieu, et plus préoccupé de lui plaire et de l'imiter que des vicissitudes de la vie.

Après tout, voilà l'essentiel.

Ne vous tracassez pas de votre cas. C'est nous qui en répondons et cela ne nous tracasse guère nous mêmes. Vous êtes mon enfant, vieil enfant si vous voulez, mais mon vrai fils du cœur. Ce qui est vôtre est mien et je ne veux pas que vous ayez un souci que je ne partage.

Si vous voulez bien, nous allons redoubler de fidélité au Bon Maître et à nos saints engagements, nous allons prier pour vos pauvres frères, mes pauvres enfants qui sont cause de nos épreuves, et nous tâcherons de sortir de tout cela meilleurs et plus à Dieu.

Quand tout sera fini, vous vous reposerez et le corps et le cœur.

Ecrivez moi que vous avez chassé les nuages et qu'avec le Sacré Cœur vous ne pensez qu'à faire le bien autour de vous.

Adieu, cher Ami. On est sorti voir s'il y a une lettre de vous.

Je vous répondrai si oui.

Je m'inquiète un peu de ne pas recevoir le papier pour Madame de Curel. Je m'occupe de la liste des maisons et des hommes que j'enverrai de la façon la plus sûre pour éviter tous les dangers. Vous pourrez donner les noms de St Etienne. Il y a là deux jeunes prêtres de Lozère qui se forment aux œuvres et ne sont pas nôtres. Les nôtres sont Yves¹ - Mabon² Jos. Grene.³ Alb. Gig.⁴

A vous de tout cœur en M.

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 5 Juin 1913

Bien cher Ami

Veillez prévenir le Visit. Ap. que M. Imh.⁸ va rentrer dans sa Communauté. Je vais trancher de suite la question de Tilly par la négative et prier Mgr de Versailles de vouloir bien pourvoir aux paroisses.

En attendant pendant quelques jours je vais envoyer M. Pariot qui devait remplacer M. Lavollée tombé malade par des crachements de sang et à St Joseph, (M. Petit fera comme il pourra) et que j'ai promis depuis longtemps sans possibilité de recul pour la colonie de vacances de St Christ. en Boucherie des Confér. de St V. de Paul.

Je vais prévenir de ce pas M. Lécrivain que je suis forcé de renoncer à sa fondation.

Je ne dirai rien à M. Glad. Prévenez les jeunes.

¹ Yves Le Gall

² Joseph Mabon

³ Joseph Grenetter

⁴ Albert Gignoux

Vous ne me répondez pas pour M. Allès. Je vais lui dire de renoncer à son voyage de vocations en Bretagne.

Vous avez bien fait d'écrire à M. Debeauquesne, je ne m'occupe plus de cette affaire.

Puisque l'on tient à commencer par Rome, soit. Nous n'en sommes pas responsables, arrive que pourra. Nous saurons plus tôt peut être ce dont il s'agit. Si on vous disait quelque chose sur votre affaire renvoyez à moi, je répondrai facilement, je crois, et j'en prends la responsabilité.

Pour M. H.¹¹ si on en parlait il n'y a à répondre qu'une chose : « il était assistant avant, et nous supposons que le P. Leclerc et M. Im. ont fait le nécessaire ». Nous devons le supposer. Il n'y a rien dans les archives dont une partie a été gardée par les opposants.

Soutenez nos enfants et encouragez les. Si qqf on se plaignait de ce que j'ai dit certaines choses aux enfants, vous pourrez dire que c'est sur le conseil du C^{al} Billot, qui m'a dit : « Avez vous donné quelques détails à certains de vos enfants auxquels cela pouvait être utile. - J'ai répondu, non cela me répugne et est fort délicat. »

Il m'a répondu : « Vous devez le faire et les éclairer, car ce qu'ils donnent à M. Mai.² ils vous l'enlèvent à vous ! »

Je n'en ai pas du reste abusé car je n'ai guère fait que répondre à des questions, et encore avec beaucoup de sobriété. Vous avez du reste entendu la conversation vous-même.

J'ai vu, le Cal Amette qui est assez interloqué et qui m'a dit très bien connaître le C^{al} Agliardi auquel à l'occasion (mais pas de suite) il saura écrire.

Il connaît aussi le P. Saubat.

Hélas ! dans les papiers que j'ai il y a nombre de preuves de la partialité du C.V.¹

Ne vous tracassez pas et prenez tout en patience. Ce que vs a écrit le docteur³ est vrai. Vous êtes nôtre et nous ne nous séparerons pas.

¹ Cardinal José Vivès y Tuto

J'ai vu le P. Lantiez qui voit dans tout cela la conclusion préparée par la Providence. Il parlera avec plaisir au Visit. Ap. Espérons que tout cela est la préparation d'un développement et d'un perfectionnement entravés jusqu'ici. Quand vous m'aurez prévenu écrivez chez M. Lap.¹ Vous pourriez donner cette adresse au P. Saubat.

Je vous enverrai pour Dimanche peut être par la Belgique la liste des maisons et des hommes. Vous pourrez insinuer au Vis. Apost. que pour les retraites, puisqu'on les fait je suis obligé d'aller les présider comme de coutume avec M. Schuh.

Dites aussi qu'il m'est impossible de faire faire la retraite en même temps aux Supér. et aux aumô. comme le Visit. l'a réglé dans la lettre que j'ai reçue. Il faudrait fermer toutes les maisons. Dieu merci, l'esprit est excellent partout. Je tâche de calmer l'indign. des Sup. auxquels le Visit. me permet d'en parler. Il va y avoir une grande effervescence intérieure parce qu'on ne s'explique pas cette Visite et qu'on en suppose seulement les causes.

Priez et faites prier, et puis résignons nous à cette épreuve. Elle était sans doute nécessaire pour gagner la paix.

Adieu, bon courage ! Faites pour le mieux. Peut être le conseil du P. Daum est-il bon. Suivez le.

A vous de tout cœur en M.

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 5 Juin 1913

Bien cher Ami

Je demande au Visiteur Ap. de remettre les retraites à une date ultérieure, car après avoir annoncé la Visite à quelques Supérieurs je constate un tel état d'esprit que ces réunions feraient en ce moment plus de mal que de bien.

¹ Monsieur Lapied

On ne sera pas à la retraite les commentaires et les discussions seront sans fin et je ne me sens pas en état de maintenir tous dans les justes limites.

On soupçonne dès les premiers mots les causes de cette visite et c'est chez certains une véritable exaspération.

Il faut prier, car tout cela ne se fera pas en France sans un trouble profond.

Adieu et à vous bien affect. en M.

E A

Pour la décisions du Visit. Apostolique relative à la remise des retraites répondez moi télégraphiquement, car il faut le temps de prévenir partout.

J'espère que la liste des maisons et des sujets vous arrivera Dimanche.

- A Yves Allès

Paris, 6 Juin 1913

Bien cher Ami

Je n'ai pas encore la dernière solution des retraites et des examens. Aussitôt que je l'aurai vous la recevrez.

La Vis. Apos. commence Dimanche à Palestro. Vous pouvez en parler à M. Houdiard à M. Josse, peut-être à M. Wiegand. Si la chose s'ébruite n'en faites pas mystère mais en veillant bien que les enfants ne soupçonnent rien.

Il me paraît impossible que vous alliez maintenant faire votre tournée.

Si on vous parle de toutes ces affaires, tâchez qu'on prenne les choses aussi surnaturellement que possible, mais il est nécessaire que

le moment venu, tous parlent franchement et sans crainte, car l'avenir de la famille est en jeu. Il faudra aussi du calme.

Adieu, mon cher Yves.

Priez bien pour moi, car je l'avoue, je suis fatigué et excédé de ces luttes interminables quand il y a tant à faire pour les âmes.

A vous et à tous de tout cœur

E A pr SV

- A Joseph Rouillaud

Paris, 7 Juin 1913

Bien cher Ami

Je reçois votre bonne lettre plus vaillante, c'est bien.

Unissez vous bien à Dieu dans l'épreuve, portez courageusement votre croix et soyez le soutien de nos enfants.

Je vous le répète, je ne cesse d'être de cœur avec vous comme avec l'un de mes enfants les plus chers.

Vous me parlez des trois clefs, mais nous avons parlé de ce point au C^{al} Vivès comme des 3 ans.

Je n'ai pas reçu la lettre de Curel et celle de M. Rochette.

Je viens d'aller rue Montparnasse. On m'a apporté la seule lettre reçue.

Vous devez donc, je crois, confondre et avez dû adresser ailleurs.

Faites donc faire un double du rescrit le plus tôt. Je ne sais non plus ce que me demandait M. Rochette.

Ci joint ce que vous m'avez demandé.

Adieu, cher ami.

A vous et à tous bien affectueusement en N.S.

E A

N'avez vous pas oublié dans un coin de votre chambre la lettre non arrivée !

- A Joseph Rouillaud

Paris, 10 Juin 1913

Bien cher Ami

Je vous réponds pour les absences.

Pour M. Allès il est impossible de donner un itinéraire détaillé car les tournées dépendent des circonstances. Les indications des Evêques et de ses amis de Bretagne peuvent, chaque jour modifier ses arrêts. Dans ces conditions il vaut mieux, je crois, y renoncer. Veuillez seulement demander pour lui l'autorisation d'aller assister au service anniversaire de son père et régler ses affaires de famille car il est fils unique.

Pour M. Helmig, son voyage ne doit se faire en Allemagne que vers le milieu de Juillet. J'espère que le R. P. viendra avant ce moment et qu'il pourra lui en parler de vive voix.

Les colonies de vacances sont plus pressantes.

Nous avons quatre colonies.

Celles de Montsoul et de la Mulotière qui dépendent de l'Archevêché de Paris et qui s'adressent à plus de 500 enfants apprentis et écoliers. Nous en sommes seuls chargés depuis plusieurs années, et si nous ne pouvons les diriger comme d'habitude il faudra les supprimer.

De même les colonies de St Christophe en Boucherie qui appartient au Conseil central des Conférences de St V. de Paul et de St Laurent-sur-Mer celle de l'Œuvre importante des (Saines Vacances).

Toutes ces colonies dépendent de nous seuls pour la direction et toute la marche.

Si j'étais obligé de retirer mon personnel, il va y avoir des réclamations justes. Il faudra bien dire la raison, de là beaucoup de bruit et d'émotion dans le monde des Œuvres de Paris et à l'Archevêché et dans les familles des enfants qui comptent sur les colonies.

Pour la Mulotière il y a M. Clavier (qui à cette époque serait seul dans sa maison) M. G. Marchand et trois jeunes (MM. Bouet scolas. Mosnier Scolas. et un autre).

A Montsout il y aura MM. Le Chevallier et Pasquet et quelques autres frères qui conduiront momentanément des groupes.

A St Christophe, ce seront MM. Pariot, qui n'est pas Supérieur MM. Brevet Béziau et Le Bihan.

A St Laurent M. Garnier non Supér.

Ces colonies commenceront vers le milieu de Juillet (11 ou 12).

Et puis pour moi et toute ma maison il y aura le Congrès de Bourges du 21 au 24 Juillet. Comment m'en dispenser puisque je le dirige en partie sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Bourges et d'autres Evêques. S'il était possible au R. P. de venir de façon à ce que Paris ait la Visite avant ces époques ? Mais comment faire si l'on maintient la retraite des frères du 30 Juin au 7 Juillet ! Les colonies durent jusqu'à la fin de Septembre. Veuillez exposer ces difficultés et me répondre dès que vous pourrez.

Adieu, cher ami, et à vous bien affectueusement en M.

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 10 Juin 1913

Bien cher Ami

Je reçois votre lettre de Dimanche.

J'ai été très heureux je vous l'avoue de vous voir ainsi prêcher le calme et la confiance. Ce m'est une preuve que vous y êtes bien établi et que vous allez y maintenir nos enfants. C'est là une grâce bien précieuse de Dieu, c'est là aussi mon vœux le plus ardent.

Je suis hélas ! moins sûr de pouvoir y maintenir tous les autres, car, à mesure que la nouvelle s'en propage, et il est impossible qu'elle ne se propage pas, je constate une effervescence que je ne puis guère comprimer.

Qu'en va-t-il être lorsque tous seront réunis et en face de ceux que tous jugent les auteurs de ce nouveau trouble !

Ce qui monte surtout les têtes c'est la défense faite à nous autres d'aller dans les maisons, de ne plus faire de réunions, de ne plus prendre de décisions un peu importantes et de laisser s'absenter les Supérieurs.

Il y a besoin de beaucoup prier, car quelques un se lassent de tous ces troubles qui se renouvellent sans cesse.

Je vous répète que j'y travaille et que la gde affection que la presque totalité me témoigne m'aidera peut être à y réussir un peu, mais voilà déjà bien des secousses successives et en ce moment où nous avons la paix et l'union, sauf les quatre ou cinq que vous savez, c'est un ébahissement général que cette intervention de Rome dont on ne saisit pas la cause et qui semble tout en faveur de ceux qui font souffrir tout le monde.

Comme vous, j'espère que notre bonne Mère du Ciel que j'ai établie notre vraie Supérieure, fera tourner tout au bien de la famille, mais il ne faudra rien moins que son intervention, je le sens.

Nous allons donc faire les examens et les retraites comme de coutume et j'y assisterai ainsi que le Docteur³, en nous partageant. Je ne pense pas avoir parlé d'exaspération à d'autres qu'a vous, mais il me faut bien vous avouer que le mot n'est pas forcé. Et cela s'explique par la lassitude causée par l'attitude de six années consécutives des pauvres dissidents.

Pour vous, conservez vous dans les sentiments de votre lettre. Moi, je crois y être, et je fais le possible pour y garder les autres.

Ci jointe une note sur les colonies de vacances et sur le Congrès de l'Union.

Adieu, cher Ami.

Bon courage et union de prière en N.S.

E A

Si nous faisons la retraite du commencement de Juillet avant la Visite, je ne vois plus comment nous ferons pour les colonies et le Congrès.

Les têtes ne vont guère être à la retraite, mais à la grâce de Dieu ! Pour la lettre ci jointe servez vous en pour rédiger une note en forme.

- A Alexandre Josse

Paris, 11 Juin 1913

Mon cher Alexandre

Merci de votre bonne et affectueuse lettre qui m'est bien précieuse en ce moment. Assurément c'est une grosse épreuve, non pas tant de se savoir épié par ceux qui devraient me traiter comme leur père, que de voir qu'on prête l'oreille à leurs rapports. C'est une épreuve que Dieu permet, et assurément pour notre bien et le bien des âmes.

J'ai espérances que ces épreuves si longues seront un nouvel enfantement pour la famille que Dieu nous confie, et que les souffrances amèneront son accroissement et son affermissement.

Priez pour que je porte vaillamment la croix. Je comprends mieux dans ces circonstances le mérite des saints.

Je sais que je peux compter sur votre cœur. Vous me l'avez prouvé souvent et dans d'autres circonstances aussi douloureuses, aussi je m'attache de plus en plus profondément à vous, Alexandre, et de

plus en plus vous vous affermissez dans la place que je vous ai donnée et qui ne vous sera pas enlevée.

Conservez-moi aussi ma bonne place, c'est une consolation vraie.

J'espère que vous vous sanctifiez et que vous continuez à faire autour de vous le grand bien que vous avez commencé il y a déjà longtemps.

Continuez aussi le grand mouvement de prières au dehors.

Aidez autant que vous pouvez au sérieux du noviciat. Soutenez aussi M. Mayet qui est impressionnable et qui aura besoin dans la circonstance d'être soutenu et encouragé.

Adieu mon cher enfant.

Je vous verrai je pense bientôt, car j'irai assister à une partie de la retraite que vous devez faire, je crois.

Je vous embrasse de cœur comme mon fils aîné et si cher en N.S.

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 12 Juin 1913

Bien cher Ami

Merci du rescrit de Curel que je viens de recevoir. Le 1^{er} est resté en route. Je suis de l'avis du P. Visiteur. On ne peut pas dire à proprement parler que le P. L.¹ ait été déposé puisqu'on pouvait le réélire.

Voici ce que je lis dans une lettre de M. Rollin. Il répète ces paroles du C^{al} Vivès apprenant notre élection : « C'est le Coadjuteur qui a tout fait en donnant un faux sens à la décision du 14 Août, qui, bien que

¹ Alfred Leclerc

ne condamnant pas le P. L. ne lui était pas favorable ». Je répète que cette parole est du C^{al} Vivès auquel M. Hello avait envoyé des détails un peu fantaisistes du Chapitre auquel il n'a pas assisté.

Je ne sais quel Capitul. lui avait parlé de détails qu'on n'aurait pas dû lui donner, les Constit. le défendent. Du reste, je n'ai jamais dit, je crois, que le P. L. avait été déposé. Je ne sais si d'autres l'ont dit.

Je suis aussi d'avis que le Monitoire du P. L. était régulier.

Cependant avant de le faire solennellement et de frapper le D^{eur}³, il aurait dû nous adresser des remarques et nous demander des explications une 1^{ère} fois, puis, s'il avait lieu une seconde fois, et ne frapper que si on s'était montré incorrigible. De plus ses accusations portaient presque toutes à faux.

Pour le Coadjut. vous savez qu'il n'a parlé (et sans donner d'interprétation) qu'à cause de l'intervention maladroite de M. Imh.⁸ qu'il a jugée injurieuse pour le C^{al} Richard et pour lui.

Je crois préférable que vous n'entriez dans ces détails que pour ce que vous avez vu vous-même. Si on doit revenir sur le passé, je vous assure que je ne suis pas embarrassé. Je pourrai même éclairer plus d'un point resté dans l'ombre.

Si tout cela jette du trouble, ce n'est pas parce qu'on redoute la vérité et la lumière, c'est parce qu'on ne croyait pas qu'après s'être conduit au point de vue du respect et de l'obéissance comme tout le monde sait depuis 6 ans ces MM. puissent avoir l'audace d'attaquer eux mêmes ceux qu'ils ont tant fait souffrir et dénigrés. Cela dépasse toute conception.

Pour ce qui me concerne, je ne me trouble nullement, ne voyant à me reprocher que peut être un peu de faiblesse à l'égard de ceux qui se plaignent.

Si même je pouvais profiter de l'occasion pour m'esquiver d'une administration qu'on m'a imposée et qui m'a été rendue à certains égards si pénibles, ce serait aussi avec allégresse. Mes attraites sont ailleurs. Mais considérant la famille, les âmes délaissées qui nous appellent et auxquelles nous devrions consacrer tout notre temps, et toutes nos forces, considérant l'acharnement amer et persévérant des trois ou quatre qui ne céderont que par des mesures radicales, voyant aussi les

espérances d'avenir et les bénédictions divines qui nous viennent sans cesse, mais dont les effets sont paralysés, comment de pas s'attrister ?

J'espère que Dieu et la Très Ste Vierge interviendront, mais je n'ai ni le goût, ni l'envie d'intriguer comme les autres et je me contenterai d'attendre et de répondre. Si mon autorité est trop ébranlée pour que je puisse continuer, nous verrons.

Faites prier pour M. Lavollée qui a été repris de crachements de sang quoiqu'il ne soit pas plus mal. Il est à l'hôp. St Joseph où je vais aller le voir.

J'apprends avec joie que le calme règne chez vous. C'est une première grâce. Dieu veuille que ce calme soit aussi intérieur qu'extérieur.

M. Béziau va aussi se préparer à l'Ordination. Priez pour lui.

Pour les retraites, moi je crains bien des récriminations à l'égard de certains et je crains aussi que ceux qui nous épient depuis 6 ans ne cherchent encore des motifs d'accusations.

Mais, comme vous me le dites, à la grâce de Dieu ! Nous n'aurons aucune responsabilité en tout cela puisque rien ne se fait qu'en dehors de nous et sans notre intervention.

Cette lettre est pour vous.

Adieu, cher Ami.

Bon courage et à vous bien affectueusement en M.

E A

- A Yves Allès

Paris, 13 Juin 1913

Mon cher Yves

Peut-être en effet pourriez vous dire un mot au P. de la situation un peu délicate, afin qu'on ne croie pas qu'il prend fait et cause pour les opposants de peur qu'il n'en résulte un petit scand. et une gêne. Peut être pourriez vous insinuer que le P. Tournay venu plusieurs fois n'a pas toujours été édifié par l'attitude de ces MM. S'il pouvait insister sur le respect de l'autorité et l'obéissance ?

Ne me mettez pas en cause. Je crois que vous avez raison de rester. J'ai demandé qu'on vous laisse aller au moins à l'anniversaire de votre bon père et je n'ai pas la réponse.

Mais pendant votre absence que se passera-t-il ? qui soutiendra votre monde et veillera à ce que le calme se maintienne ?

Pour les examens, si ces MM. pouvaient passer au moins l'écrit cela vaudrait mieux. M. Schuh sera là. S'ils ne sont pas en état remettez les à un peu plus tard, mais il faudra qu'ils le passent.

Pour les enfants faites au mieux. Je ne puis dire gd'chose de loin. Assurément je désire leur persévérance mais non pas de ceux qui ne donnent pas des signes sérieux de vocation ou qui ne donnent pas d'espoir d'amendement. Pour Brulebois prévenez son frère et son père pour qu'il n'y ait pas une surprise trop brusque.

Remerciez M. Houdiard de sa si bonne lettre.

Continuez à prier, c'est le mieux.

A vous bien affectueusement en M.

E A

Je n'arriverai sans doute que jeudi à cause du Bureau Central.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 16 Juin 1913

Bien cher Ami

Je reçois votre lettre qui m'apprend votre indisposition. J'en suis désolé et je vous demande de ne rien négliger pour vous remettre. C'est plus nécessaire en ce moment mais ce le serait aussi en tout temps.

D'après ce que vous me dites, la Visite chez vous ne tardera pas à se terminer. Tant mieux ! Je voudrais bien que les choses aillent un peu vite, car voici la période des absences qui approche et je ne sais trop comment tout se passera pour les colonies et le reste.

Nous avons M. Lavollée toujours souffrant et qui laisse peu d'espoir de guérison. M. Lefèvre de Gaillon est aussi traînant. M. Le Calvez qui habite la même maison est moins bien que cet hiver.

Les examens commencent en ce moment à Frinoise sous la présidence du docteur³. Je ne me rendrai à la retraite que jeudi après la réunion du B^{eau} C^{al}.

Conservez votre calme, cher Ami, et remettez vous à Dieu comme moi de tous ces événements imprévus mais qui je l'espère aboutiront au bien. Je ne partage pas votre pessimisme pour vous. Si la perfection était de ce monde on pourrait vous la demander, mais il y en a qui ont de bien autres reproches à se faire au su de tout le monde.

Je serai bien heureux quand tout sera fini chez vous et que vous respirerez plus librement.

Pour les enfants nous n'avons pas de responsabilité et j'ai confiance que la très Sainte Vierge les gardera.

A dater de jeudi je serai donc à Tournai. Si vous avez à m'écrire faites le par M. Allès, c'est le plus sûr.

Adieu, cher Ami. Je prie bien pour vous et ne vous quitte guère de pensée et de cœur.

Ayez bon courage ! Je vous redis ce que je vous ai déjà dit. Je ne suis pas seul à être avec vous.

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Joseph Rouillaud

[Paris, 17 Juin 1913]

Cher Ami

Il faut que vous insistiez pour les colonies de vacances. Expliquez qu'il y a là une œuvre très sérieuse, très importante et qui s'impose.

Il y a de 12 à 1300 enfants en jeu, l'Archevêché de Paris, les Conférences de St V. de Paul et le Comité des Saines Vacances.

Je ne vois vraiment pas comment tout cela pourra s'arranger.

Il est vrai que Montsoult et la Mulotière sont la 1^{ère} à 1h. de Paris et la seconde à 3h. en chemin de fer et voiture.

Mais St Christophe est au delà de Châteauroux et St Laurent dans le Calvados. Il faut une demi journée de chemin de fer.

Comment décommander maintenant, tout cela et quel bruit !

Faites vous même une note avec ces données et ne donnez pas mes lettres écrites à la hâte !

- A Joseph Rouillaud

Paris, 18 Juin 1913

Cher Ami

J'ai reçu votre télégramme pour les colonies. Votre lettre arrivera demain mais ne me sera remise que vendredi matin car je pars demain matin pour Frinoise.

Envoyez comme je vous l'ai dit vos lettres à M. Yves¹ qui me les remettra lui-même.

Rien de nouveau.

Adieu, bonne santé, bon courage et à vous de tout cœur en M.

E A

Les examens sont-ils passés avec succès pour l'Ordination.

Etes-vous toujours d'avis de faire revenir M. Calbardure ?

- A Joseph Rouillaud

Tournai, 24 Juin 1913

Bien cher Ami

Je reçois votre lettre adressée à Kain. A première vue il vaut mieux que tout le passé revienne, il y a tant à dire !

En effet Mgr Sabadel nous a dit qu'il avait écrit à Mg Monestès : « C'est faux... c'est faux... » comme vous me dites. Je crois même qu'il a dit, non pas M. M.² vous a dit, mais : « Vous m'avez dit que M. M. était persécuté... Vous m'avez dit... etc. »

Je crois me souvenir que vous avez porté les questions relatives aux Supérieurs et ... à la Sacrée Cong. car nous n'avons pas revu le Cal

¹ Yves Allès

Vivès après qu'il nous a dit : « Si vous voulez une réponse écrite, adressez des questions à la S.C. »

Ici, du moins à Paris la question des comptes sera très suggestive. Nous sommes absolument en règle.

J'ai les deux pièces des sanations.

Pour Calbardure prévenez moi quand il sera à propos de le rappeler, ou plutôt envoyez le donc en me prévenant de son départ par dépêche.

Pour l'Echo Syn. voici ce qui s'est passé et que je ne vous ai pas dit encore, je crois. Quand M. Calmein m'a prévenu de ces quelques lignes prêtant à la critique je lui ai répondu que je venais de lire ces lignes dont en effet je blâmais la publication maladroite. Puis j'ai réuni MM. Schuh et Devuyst et les ai priés à dater de ce moment de lire tous les deux les épreuves de l'Echo avant sa publication. Ce qu'il font depuis. Puis j'ai nommé M. Schuh aumônier-conseil. Il assiste à toutes leurs réunions d'étude. En 3^{ème} lieu pour entrer plus pleinement dans l'esprit de Rome ils ont organisé il y a déjà un certain temps une confrérie pour le Syndicat, ils ont des réunions de piété et on espère arriver à des retraites fermées. Que peut-on de plus ?

Affaire de 1907, administration doctrines je crois qu'à tous ces points de vue nous n'avons rien à nous reprocher.

Evidemment nos scolastiques vont causer et se préoccuper mais, cher ami, ni vous ni nous n'en avons la responsabilité. Nous étions en paix à part les 4 ou 5 que vous savez. Je crois avoir rempli pour tout le reste de la famille le mandat que le Pape m'avait confié de remettre la paix.

Si elle est troublée ce n'est pas notre fait, à la grâce de Dieu.

Votre rôle est plus que jamais de mettre la piété, l'union, la charité dans nos enfants. Faites tout ce que vous pouvez pour que les impressions fâcheuses se dissipent. Si vous jugiez qu'une lettre de moi adressée à tous dans ces divers buts soit utile et opportune dites le moi je la ferai.

Celui qui avait des hésitations à cause de ces troubles est F. de Susini.

On m'affirme que M. Delran n'approuve pas les menées M. et Cie. Qu'en est-il ?

La retraite se ressent bp de la situation. Tous viennent à leur tour me dire leur peine et leur sympathie et bp ont l'esprit rempli de tout cela. Qu'y faire ?

Pour moi, ces séjours ici me sont cruels, mais je suis heureux d'avoir à offrir à Dieu quelques peines. C'est la croix annoncée et nécessaire.

Eugène Le Bihan disait à son frère avant de mourir en parlant de moi : « Pauvre père, qu'il aura à souffrir ! »

Jean¹ m'a raconté cela il y a un certain temps. Je le comprends maintenant.

Ma grande peine en dehors de la mienne c'est de savoir que vous aussi, mon ami et mon fils si aimé, vous souffrez cruellement. Si cela nous sanctifie, ce sera un bonheur.

En tous les cas, n'oubliez pas que je suis continuellement de cœur avec vous et que tout cela ne fait que m'attacher plus à vous.

A vous et à tous bien affectueusement en M.

E. A.

Ne feriez vous pas bien de mettre plus en honneur dans votre maison l'image du Sacré Cœur qui a promis de maintenir la paix dans les familles ?

J'ai vu MM. Cannier Houdiard et de vos enfants qui sont aussi de cœur avec vous.

¹ Jean Le Bihan

- A Joseph Rouillaud

Tournai, 24 Juin 1913

Bien cher Ami

C'est à Tournai que j'ai reçu votre lettre relative aux permissions demandées.

Nous continuerons donc le mouvement des colonies. A vrai dire il était moralement impossible de l'interrompre.

Nous allons faire aussi la retraite des frères.

Si j'ai fait des objections c'est par crainte de complications possibles. Il suffit hélas ! du moindre incident qui, pris du mauvais côté par les esprits critiques, peut amener de nouvelles plaintes ou accusations.

A la grâce de Dieu !

J'ai supprimé mes conférences ordinaires, c'est plus prudent.

Je ne pense pas que M. Yves¹⁹ use de la permission.

Pour le séjour du R. P. à Paris je crois qu'il sera mieux et plus indépendant chez les Sœurs dont vous me parlez.

Vous savez combien nos maisons en général sont peu outillées pour recevoir. Il n'y aurait que la rue de l'Université, mais c'est un appartement, on y fait un service de commission qui amène un va et vient du public perpétuel.

Si cependant le R. P. voulait y avoir une chambre pour recevoir, de grand cœur je lui en offrirai une. Mais s'il ne s'agit que de la question de dépense, nous n'y regarderons pas pour qu'il soit le mieux possible.

Pour la question de voyage de même. Un billet de journaliste peut gêner ses allées et venues. Il sera, je crois, plus commode pour lui d'avoir ses coudées franches.

Parlez lui de tout cela, je ferai autant que je pourrai ce qui lui sera le plus commode et le plus agréable.

Pour vous bien cher frère, ne vous inquiétez pas, je suis avec vous et tous vos anciens enfants aussi. Je crois que la Sainte Vierge s'occupe de nous et veut nous donner une paix définitive. Tenez

moi au courant de ce qui peut être utile, nous attendons avec confiance.

Tous nos prêtres de la retraite prient et sont dans les meilleures dispositions.

Les quelques opposants me font triste figure, mais cela hélas ! ne me change guère.

Le docteur³ est reparti ces derniers jours. Je retourne à Paris dès mercredi matin jusqu'à mardi suivant sans doute.

Que je serais heureux de vous voir et de vous soutenir dans cette épreuve ! Je prie bien pour vous et tout cela ne fait qu'accroître mon affection pour vous.

A vous de tout cœur en M.

E A

J'ai été très content des mots des enfants. Vous les avez sans doute vus.

Pour les qqs lignes de l'Echo Syndi. demandez donc à M. Calmein s'il a conservé la lettre que je lui ai répondu à ce sujet, elle serait intéressante dans l'espèce.

- A Jules Forget

Tournai, 1^{er} Juillet 1913

Mon cher Jules

Chacun son tour de porter la croix.

Merci de votre témoignage de cœur à l'occasion de la tempête qu'on soulève en ce moment. Oui, priez, c'est le mieux. J'espère vous voir un peu et vous causer.

En attendant, adieu et union.

Votre père

E A

- A Joseph Rouillaud

Tournai, 1^{er} Juillet 1913

Mon bien aimé frère et ami

Me voici de nouveau en face de ceux qui apportent tant de trouble à la famille. Ce n'est pas assurément pour ma joie, mais Dieu me fait la grâce de ne pas m'en émouvoir. Ils font du reste assez triste mine et je ne crois pas qu'ils recueillent de témoignages de sympathie des re-traitants d'après ce que je vois et entends. Je les plains plus que moi. Vous n'êtes pas très heureux d'après ce que je vois par vos lettres en face de Calm.¹ qui montre le fond de son âme. C'était pourtant pour lui une belle occasion de réparer ses froideurs passées. Enfin, attendons.

Tout ce que m'a dit le pauvre Raymond² a singulièrement éclairé la situation à mes yeux et ne sera pas inutile. Je suis assez embarrassé pour lui puisqu'il n'a pas passé ses examens. Je vais tâcher d'y pourvoir.

Pour Chevalier je crois aussi qu'il faut le faire revenir ici et le reposer à fond. Envoyez le avec sa famille.

Quoique nous fassions en Octobre, ce sera bien difficile de faire faire tous ces cours différents. Ne regardons pas si loin, Dieu nous aidera.

Je suis un peu étonné de la solution pour M. Fontaine, car il est au moins pro Supérieur et défense était faite que les Sup. quittent leur maison sans une permission du Visiteur. Enfin, je vais agir en conséquence. Mais je suis un peu embarrassé par ce qui me paraît un peu contradictoire. J'espère du reste que l'embarras ne sera pas trop long, car il est bien à souhaiter que l'attente et le doute ne soient pas trop longs.

A-t-on fait la Vis. aux Prati. Je n'entends rien dire de ce côté.

A Paris il y a une grande union de cœur et de volonté et auprès de l'épreuve il y a beaucoup de consolations. Je voudrais bien vous

¹ Aristide Calmein

² Raymond Calbardure

communiquer le tout, mais les lettres me paraissent peu sûres pour porter des confidences.

Tâchez, cher Ami, de bien prendre la Croix, de la surnaturaliser et d'en faire comme moi et avec moi un moyen d'expier nos fautes, de glorifier Dieu, d'attirer ses grâces sur la famille et très particulièrement de sauver quelques pauvres âmes en péril. Que sont nos épreuves auprès du malheur de la damnation !

J'ai envoyé le doct.³ voir celui qui l'an dernier avait conseillé que je vienne à Rome, vous comprendrez. J'aurai d'un moment à l'autre ses pensées et ses conseils.

Mais, je vous en prie, n'en parlez à personne absolument.

Ici, tout le monde vient me dire : « Nous sommes avec vous. » Je parle des retraitants et même des membres de cette maison. M. Devuyt me dit que vous lui demandez 4 billets de ½ pl. C'est sans doute pour les Canadiens. Je ne sais si la C^{ie} qui en a déjà donné pas mal va consentir. Envoyez les, dans tous les cas nous paierons les frais supplémentaires.

M. Lavollée va doucement. Pieussan est atteint d'une pneumonie, M. Bulteau d'une grippe et bronchite.

Le P. ira-t-il chez les religieuses comme vous m'avez dit ? Je le préférerais, je vous l'avoue. J'ai besoin de le savoir. Faites moi connaître aussi son départ.

D'après ce que me dit M. Calbar. il redoute beaucoup de venir à Paris. En fait, je crois qu'il trouvera unanimité de sentiments à peu près. M. Glad auquel j'ai permis le voyage ne se soucie guère d'aller là bas en ce moment, il m'a demandé de rester. En effet, il m'a protesté de sa fidélité et de son affection.

Adieu, cher Ami. Soyons vaillants, plus fidèles que jamais à Dieu et confiance ! Je vous embrasse de cœur.

E A

- A Joseph Rouillaud

Tournai, 4 Juillet 1913

Mon bien cher Frère et Ami

J'ai reçu hier votre lettre un peu triste. Je pense que vous avez la mienne d'il y a deux ou trois jours.

La retraite est un peu pénible en effet à cause de ceux qui nous font la guerre et dont il faut subir la présence, et aussi à cause de toutes les confidences qui me sont faites, de tous les accès d'indignation qu'il me faut calmer.

L'union des cœurs est presque entière. Parmi tous nos frères qui sont ici je ne vois guère de divergence et leurs témoignages d'affection sont presque unanimes. C'est très consolant, mais le cœur saigne de les voir si troublés, si scandalisés, de constater l'ébranlement profond produit et qui vient du passé autant que du présent. Quel mal quelques esprits aveuglés peuvent produire dans une famille unie ! J'ai toujours poursuivi l'apaisement et la paix, j'avais réussi grâce à Dieu, mais en ce moment tout le résultat s'évanouit et l'émotion est plus grande qu'il y a six ans. La différence est qu'il y a presque unanimité dans la réprobation de ceux qui s'acharnent à maintenir le trouble.

Pour vous, cher ami, je vous répète que je ne fais qu'un avec vous, que je pense à vous sans cesse, que je vous aime et vous chéris plus que jamais, que je voudrais vous voir pour vous soutenir et vous encourager.

Soignez vous, conservez votre santé. Si le Visiteur a trouvé le Scol. excellent c'est surtout grâce à vous. Je crains d'entrer dans trop de détails dans les lettres parce que je crains qu'elles ne tombent entre quelques mains indiscretes, mais je vous demande d'y lire même entre les lignes une affection aussi grande que j'en puis avoir.

Je vous en prie, tournez vous de plus en plus vers Dieu, acceptez vaillamment votre épreuve, offrez lui tout par amour. Soutenez nos enfants et donnez leur un exemple de courage dans l'épreuve qui leur reste. Ici tous ceux qui sont nôtres sont vôtres. Pour moi, j'ai des moments durs parce qu'après avoir tant aimé Rome et le Pape, après avoir toujours aimé et soutenu la vérité, je me vois soupçonné à ce point de

vue, mais je vous avoue qu'au fond je suis très heureux d'avoir une fois de plus à souffrir un peu pour Celui à qui nous avons tout donné, à qui nous avons offert de tout accepter pour Lui et auquel en fait nous sommes corps et âme.

Il sait tout, conduit tout et je n'ai aucun doute qu'il ne fasse tout tourner au bien de nos âmes et même au bien des pauvres âmes en péril dont le salut dépend de notre famille.

Nous allons sans doute voir les anciens qui doivent arriver ces jours-ci. Pour ceux qui ont manqué leur examen qu'y a-t-il à faire ? Doivent ils recommencer ?

Vous avez reçu je pense, le dossier de ttes nos maisons que je destinai au Visiteur ? Vous lui avez aussi remis mon adresse chez Lapiéd ? Prévenez moi de son départ de Rome et de son arrivée à Paris, si vous le pouvez. Je pense que cela ne tardera pas.

Je repars pour Paris aujourd'hui même.

Celui que le Docteur³ a vu n'a pas été étonné de ce qui arrive, il a donné qqs indications sur ce qu'il y a à faire. Il déplore toutes ces histoires inutiles et si nuisibles

Adieu, cher Ami.

Je vous embrasse de tout cœur et vous reste bien uni.

Je répondrai ces jours ci aux chers Enfants. Dites leur que je pense bien à eux et que je prie pour eux.

Adieu, encore mon bien aimé frère. Je voudrais bien mettre dans cette lettre tout mon cœur et toute mon affection en N.S.

Notre bonne Mère du ciel vous fera comprendre.

Votre père et ami

Em Anizan

- A Lucien Chevalier

Paris, 5 Juillet 1913

Mon cher Enfant

Je suis près de vous tous ces jours de retraite et de grâces exceptionnelles.

Combien je remercie Dieu de vous avoir protégé, gardé, conduit depuis tant d'années et au milieu de tant de dangers et d'obstacles ! Enfin, le grand jour est arrivé, grand jour qui sera suivi de tant d'autres grands jours puisque vous offrirez désormais le Bon Sauveur tous les jours de votre vie.

J'ai bien prié fait prié pour vous tous ces temps, je vais continuer. Remerciez bien le cher M. Rouillaud qui a tant et si longuement contribué à vous faire aboutir.

J'aurais bien voulu vous procurer la joie de la présence de M. Glad, mais avec la circonstance de la Visite, bien que je lui aie permis et proposé, il a préféré rester à son poste.

Il n'avait guère le cœur à la joie. Croyez pourtant qu'il a bien prié pour vous. Il a dû d'ailleurs vous l'écrire.

J'ai l'espoir de vous voir bientôt puisque M. R¹. a pensé qu'un séjour en France vous est utile.

Je serai bien heureux de vous voir, de vous embrasser et de recevoir une de vos premières bénédictions.

Dites à tous vos frères que je pense à eux et prie pour eux.

Adieu, mon cher Enfant.

De loin je vous bénis et suis à vous de cœur en N.S.

Votre père affectionné

E A

¹ Joseph Rouillaud

J'espère que le voyage de Rome et l'Ordination feront du bien à votre bon père.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 8 Juillet 1913

Bien cher Ami

Je n'ai aucune nouvelle du Visit. mais au reçu de votre lettre je lui ai écrit de suite. Je regrette qu'il n'ait pas toutes les adresses, car il a semblé mettre sur mon dos la lenteur et les délais de la Visite, semblant dire à Raymond²² qu'il ne savait même pas où m'écrire. Enfin, il le sait sans doute maintenant s'il est encore à Pau.

Nous l'attendons donc et désirons que cela ne tarde pas, car tout le monde va partir, qui en colonies de vacances, qui en vacances, qui au congrès ou ailleurs. L'Archev. de Paris est à Luchon jusqu'en Août. Mgr de Langres m'écrit qu'il est au repos, etc... etc.....

J'attends les jeunes romains.

Ici on me paraît assez énervé de nos affaires et la presque totalité est extrêmement montée contre les agitateurs. Que Dieu daigne nous en délivrer et nous rendre la paix.

N'avez vous pas la facilité de voir le C^{al} de Lai qui s'est montré si bienveillant pour vous ? On le dit influent, et il suffirait de le mettre en garde contre cette agitation factice des révoltés. Il faudrait qu'il sache et puisse dire que nous avons la paix, que l'unanimité est parfaite à part un tout petit groupe d'hommes qui cherchent des prétextes pour mettre le trouble et pêcher en eau trouble. C'est un véritable scandale chez presque tous, et la vénération que j'ai toujours cherché à fortifier pour Rome est hélas ! bien en baisse chez nous, c'est une de mes peines.

Si surtout le Visit. se montre partial, je ne sais ce qui arrivera.

Je crois qu'il vaut mieux pour le moment laisser M. Calmein chez vous. Dites lui que la Visite en est cause. J'insiste pour [que] vous voyiez le Cal de Lai si possible et que, si vous le pouvez, vous lui demandiez d'insinuer au Pape qu'il daigne attendre la fin de la Visite pour

juger le cas. Du reste bp attendent de voir le Visit et de juger sa ligne de conduite pour envoyer une adresse directe au Pape.

Je croyais dom Alphonso dans de très bons termes avec le C^{al} de Lai. Il ne peut donc pas le voir et lui parler ?

Et le C^{al} Ferrata ? et Mgr Justini ? qui sont au courant de la 1^{ère} affaire ? On semble pourtant reprendre leur ouvrage ? Le peut on si facilement ? ? Et leur témoignage est-il zéro ?

Adieu, cher ami.

Mille choses à tous.

A vous bien affectueusement en M.

Je vais faire envoyer la vie de notre Fondateur.

E A

L'Archev. de Cambrai demande de me voir rue de l'Université après-demain. Il paraît que lui et Mgr Charost sont très ennuyés de ce qu'on cherche à mettre la division chez eux. Ch. Maig² y est-il encore pour quelque chose ?

- A Joseph Rouillaud

Gaillon, 14 Juillet 1913

Bien cher Ami

Je reçois votre lettre du 12.

Aujourd'hui rien encore du Visit. Je lui ai écrit 2 fois, une à Rome lui disant que je pensais bien qu'il ne tarderait plus guère, l'autre à Pau lui disant qu'il serait reçu comme le délégué du St Siège et qu'il trouverait dans tous la bonne volonté et le bon esprit, c'était du moins mon espoir. Pas de réponse ni à l'une, ni à l'autre.

Où est-il ? quand viendra-t-il ?... Nous attendons en paix. Il n'est pas allé à St Etienne. Peut être est-il ou ira-t-il d'abord à Poitiers ?

Pour les enfants, ils se sont bien ouverts avec moi, je crois, et j'en ai été consolé et réconforté. J'ai le sentiment que si vous aviez tenu la perche à qqns, ils l'auraient saisie avec plaisir et vous auraient parlé. Vous avez été très sur la réserve, ils en ont conclu, je crois, qu'ils devaient s'y tenir aussi. C'est du moins mon impression.

Fortin a fait remarquer au Visit. qu'il paraissait bien partial et que si son parti était pris il était inutile de les interroger. Le Visit. s'en est défendu mais en alléguant qu'il avait le dossier de l'ancienne affaire qui était plutôt défavorable à notre côté, mais qu'il n'y voyait pas encore clair.

Il a avoué que presque tous les témoignages étaient en faveur de notre administration. Les trois m'affirment que tous chez vous sont avec nous tout en mettant un ? pour Adolphe R.¹ M. Calm.²¹ et Robert Pin². J'ai vu ce dernier, il m'a dit en effet assez peu de chose. On leur a parlé de la validité des élections de la doctrine, de la mise à l'écart des autres du fameux écho. Il a demandé à Fort. s'il croyait qu'il y avait là question de doctrine ou seulement de personnes. Réponse : question de personnes. Sur Hello ils n'ont pas [dû] être très doux dans leurs réponses.

Le Vis. a dit qu'il ne reculerait devant aucune mesure pour ramener la paix. A cette question de Fort. « Si vous aviez à juger maintenant que diriez vous ? » Réponse : « je ne vois pas clair encore. »

Il paraît que de Susini a été très catégorique dans notre sens et qu'il a porté ses réponses écrites. Plusieurs auraient fait de même. Ce qui n'était pas bp du goût du Vis. qui ne pouvait de cette façon les tâter et les impressionner. Gestin vient de m'écrire une excellente lettre sur ces questions en m'affirmant sa fidélité et ses prières.

Pour les démarches dont je vous ai parlé, évidemment tout cela est subordonné à ce que vous voyez et entendez à Rome. Agissez pour le mieux selon les circonstances mais croyez bien que je vous défendrai si besoin est.

Je suis venu ici faire une petite retraite de deux à trois jours. J'ai ici la paix la solitude et toutes les facilités pour prier, ce que je fais. Je voudrais tant que tous ces événements tournent à la gloire, au bon plai-

¹ Adolphe Régner

² Robert Pinel

sir de Dieu, au bien spirituel de tous mes enfants et au salut des pauvres !

Je voudrais travailler le premier à me sanctifier. Faites de même, cher ami, car ce n'est pas sans motif que Dieu permet tout cela. J'espère tirer quelque profit de ces deux jours.

Le Cardinal reviendra de Luchon le 4 Août pour rester ici. Le Vis. ne sera pas encore reparti, je pense, puisqu'aujourd'hui 14 il ne s'est pas montré à Paris encore. - Il est fort bizarre qu'on ait été étonné de l'émotion produite par une seconde visite précédée de pareilles décisions, et surtout à un moment où tout allait en paix et où l'on était de plus en + scandalisé de l'attitude des qqs autres. -« défense de faire des réunions de Cons. défense aux Supér. d'aller dans les maisons - défense de donner les permissions de sortir de chez eux aux Sup. loc. sans la permis. du Visit. Etc ... » Il fallait donc apprendre tout cela sans étonnement ni émotion ? Avouez que c'est au moins singulier. Quand le Visit. entendra ce qui lui sera dit (avec calme du reste j'espère) il comprendra mieux la mentalité générale. Ce n'est pas la crainte du reste qui a dominé, mais l'indignation contre ceux qui sont cause de ces troubles. En ce moment bien des choses sont arrêtées. Enfin, à la grâce de Dieu !

Tous les témoignages que je reçois sont fort consolants et si tout se termine bien, l'union sera plus intime et plus forte.

Adieu, cher Ami.

Je donnerai les adresses et les noms qd le Visit. sera à Paris. Je vois que s'il n'a pas les détails ce n'est pas votre fait.

A vous et à tous de tout cœur en M.

E A

Pour l'Archevêque de Camb¹. il est venu me voir, mais c'était pour St Sauveur.

¹ Cambrai

- A Lucien Chevalier

Paris, 17 Juillet 1913

Mon cher Enfant

Je reçois votre lettre de Thonac.

Je crois de beaucoup préférable que vous rentriez ici. Nous trouverons moyen de vous reposer même à la campagne et vous serez en famille, à même de faire tous vos exercices et à portée de faire déjà un peu de bien dès que ce sera possible.

Revenez donc avec votre famille, ce sera mieux à tous les points de vue.

Je dois aller au Congrès de lundi à vendredi prochain.

Après, je serai ici heureux de vous revoir et de vous recevoir.

Les jeunes Canadiens sont ici et vont bien, ils visitent les Œuvres de Paris et y font déjà du bien. M. Rochette est à la colonie de St Christophe. M. Tremblay a pour centre l'orphelinat et M. Fortin reste ici. M. Pinel est allé voir sa famille hors Paris.

Adieu, mon cher Enfant. Ne vous fatiguez pas, les voyages demandent du ménagement à ceux qui ne sont pas forts.

A bientôt j'espère.

Croyez toujours à mes plus affectueux sentiments en N.S.

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 19 Juillet 1913

Bien cher Ami

Vous avez su que le Vis. est ici. Il a commencé avec moi et nous sommes restés en deux fois cinq heures ensemble. J'ai dû recommencer avec amplifications et nouveaux détails ce que vous avez entendu l'an dernier chez Mgr Sabadel. J'ai heureusement fini.

Le P. n'a trouvé presque aucune question à me poser. Sans doute tout ce que j'ai raconté contenait les réponses à ce qu'il avait à me demander. Il m'a seulement questionné sur l'Echo ; je n'ai pas eu de peine à lui répondre et peut être à le satisfaire puisqu'il a paru satisfait. Ma conclusion a été que je ne pouvais continuer dans les conditions actuelles. Epié, dénoncé à propos de tout, repoussé dans mes avances et mes bontés, voyant mon autorité sans cesse contestée et méprisée, toujours sous le coup de blâmes de Rome, je ne puis aller plus loin. L'autorité ne se soutient en ce moment que par l'affection de mes fils.

« Que voyez vous à faire alors ? »

« Le départ du principal au moins. »

« Si on veut mettre M. C.² à Rome tout en le laissant chez nous je ne puis rester car l'autorité est anéantie. »

J'ai communiqué les lettres qui ont porté, je crois.

Une seule vivacité du V.

Il prétend qu'on a fait courir le bruit que M. Ch.² m'a frappé, que les Cardinaux en ont été informés et que cela fait bp de mal. J'ai répondu que jamais je n'ai dit cela ni entendu cela, de personne. Il a ajouté il n'y en a pas qu'1 que 10 qui le disent. Je ne sais ce que cela veut dire, car jamais je n'ai entendu parler de cela. N'est ce pas une invention des autres ?

En somme j'ai fini sans aucun éclat et d'une façon très courtoise. En ce moment M. Dev.¹ passe et après ce sera M. Varai².

¹ Charles Devuyt

² Maurice Varaigne

Le P. a l'air déjà fatigué et il ne fait que commencer ! Adieu cher Ami. Continuez à prier et à faire prier. Il ne m'a posé aucune question sur vous ni sur personne.

A vous bien affectueusement en M.

E A

Evidemment je ne puis aller au Congrès. Je reste à Paris jusqu'au bout.

Adieu encore ?

Ne laissez pas traîner mes lettres, et dites le moi dans votre prochaine.

- A Gustave Debeauquesne

Paris, 20 Juillet 1913

Bien cher Ami

Je ne saurai vous dire le coup que vient de m'apporter l'annonce de la mort du cher Omer Gagnon !

Comment ce malheur est il arrivé ? La cause ne fait rien à la chose assurément, mais que je redoute les imprudences des chers Canadiens ! que d'accidents de ce genre dans leur pays !

Vos jeunes prêtres vous arriveront à la fin de Septembre au plus tard.

M. Rochette restera avec vous, M. Fortin ira avec M. Degesne et M. Tremblay à Montréal.

Nous avons en ce moment une grosse épreuve qui aura son retentissement chez vous.

Par suite des plaintes perpétuelles des quelques uns que vous savez, quatre ou cinq mécontents MM. Maig² Im.⁸ Hell.¹ et Rollin, Rome

¹ Henri Hello

a ordonné une nouvelle Visite Apostolique chez nous, en France et aussi au Canada. C'est un P. Saubat consultant et qui appartient à la Congr. de Bétharam qui en est chargé et qui a commencé ici. Il ira chez vous et examinera tout, même les comptes.

On vous enverra à l'occasion, plus de détails, mais je veux vous l'annoncer pour que vous fassiez prier.

N'en parlez pas autour de vous, sauf à M. Béhal peut être. Je l'écris à MM. Piché Tremblay et Degesne. Vous pourrez en parler avec eux.

Le Chap. sera sans doute retardé par ce fait.

On me dit que votre colonie de vacances va bien, j'en suis très heureux. Vous m'en donnerez ou ferez donner des nouvelles.

Adieu, cher Ami.

Dites à tous que je pense souvent à eux et que je prie pour eux.

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Jules Saubat
(brouillon)

Paris, 22 Juillet 1913

Mon très Révérend Père

Vous me demandez le stock complet des lettres qui m'ont été remises à Québec avec déclaration formelle et écrite que je vous donne le tout. Vous le trouverez ci-joint. Vous trouverez avec le dossier des lettres un rapport de Monsieur Maignen qui y était joint parce qu'évidemment vous désirez tout le contenu du paquet qui m'a été remis.

Tout est contenu dans ce que je vous adresse sauf, je crois, quelques lettres de M. Hello qui m'avaient paru sans grande importance

sur la question mais que je tâcherai de retrouver au retour du Congrès de Bourges de M. Devuyst qui me sert de secrétaire, car il a dû les joindre à quelques autres pièces concernant d'autres sujets. J'atteste qu'à part ces qqs lettres je vous remets le tout.

Quand j'allai faire à Québec la visite canonique qui suivit la mort de M. Nunesvais, M. Debeauquesne son successeur et encore actuellement Supérieur me remit ce paquet qu'il n'avait pas ouvert.

Voici ce qu'il me dit en substance, car je ne me souviens pas des termes précis : « Quelque temps avant de mourir M. Nunesvais me parla d'un paquet enveloppé de telle façon et qui se trouvait dans un placard. Il m'en parla sans paraître y attacher une grande importance et me pria de l'envoyer à Tournai. Je me suis demandé si en parlant de Tournai il ne pensait pas à M. Imhoff. Ne sachant ce dont il s'agissait j'ai pensé que je devais plutôt vous le remettre à vous quand vous viendriez et le voilà. Je ne sais ce qu'il contient. »

C'est là le sens de ce que m'a dit M. Debeauquesne. Cela n'avait aucunement le sens d'un testament d'autant que, paraît-il, M. Nunesvais n'insista nullement.

Votre troisième question, mon Révérend Père, m'embarrasse beaucoup plus.

Vous voulez par écrit la liste très précise de ceux dont je puis avoir à me plaindre et de ceux qui les soutiennent. Vous pouvez facilement conclure de ce que je vous ai dit que je puis me plaindre de M. Maignen, de M. Imhoff et de M. Hello.

Pour M. Rollin j'ai eu à me plaindre autrefois d'une lettre qui m'a paru très insolente, lettre injuste qu'il m'a adressée alors que j'avais été nommé Vicaire Général par le St Siège. Depuis je n'ai pas de reproche direct à lui faire sauf pour le contenu de certaines lettres que vous trouverez dans le stock.

Qui soutient ces Messieurs dans leur opposition, il m'est impossible de le dire. On m'a bien fait quelques insinuations çà et là, j'ai bien trouvé un peu de réserve chez quelques-uns, mais m'étant montré autant que j'ai pu le père de tous mes fils, aucun, à part ceux qui sont nommés plus haut n'a mal répondu à mes bons procédés. En avançant un nom quelconque je me jugerais injuste ou téméraire.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 23 Juillet 1913

Bien cher Ami

Vous vous demandez comment vont les choses ici.

La Vis. continue. Il y en a environ 25 passés il en reste encore une soixantaine à Paris.

Il est extrêmement consolant de constater l'unanimité parfaite. Je dis l'unanimité, il y a peut être qqs exceptions mais bien peu.

Monsieur J. March.¹ ancien opposant, disait l'autre jour à l'Orph. Si on conteste les élections, moi qui faisais partie du cons. des 8 et comme opposant, je déclare que tout s'est passé très légitimement et que sans aucun doute possible les élections sont absolument valides. Et ma conclusion est qu'il faut maintenir le statu quo actuel. Que ceux qui ne sont pas contents s'en aillent !

Voilà qui est topique.

Du reste la conclusion est jusqu'ici unanime, car le Vis. demande à tous « quelle doit être la conclusion ? ». Je vous avoue que je suis fort en paix. Tout le monde ici est calme quoiqu'intérieurement indigné de ce qu'a amené la conduite des 4 ou 5.

Le Vis. auquel plusieurs ont dit que son voyage au Canada ferait bp de mal a demandé à Rome d'en être dispensé et il attend la réponse.

Il m'a dit avec vivacité qu'on avait répandu le bruit que M. Ch.² m'a frappé et que ce n'était pas slt un ni slt dix qui le disaient et que cela était allé jusqu'aux Cardinaux. J'ai répondu que jamais je n'ai dit ni entendu cela. Avez vs entendu parler de cela. Vous souvenez vous si j'ai parlé au C^{al} Billot du geste de menace ou de colère dont je vous ai parlé moi même et dans quel terme j'en ai parlé au Cal et au P. Pie auquel je l'ai certainement raconté, je m'en souviens. Je n'ai jamais parlé de coups.

¹ Jules Marchand

Vous souvenez vous aussi de cette parole du Cal Bill. « Avez-vous parlé de tout cela à MM. Calm²¹ et Jeof. ¹? - Non, ai-je répondu. - Vous devriez leur en parler, a-t-il dit, car ce qu'ils donnent à M. Mai. ils vous l'enlèvent à vous. » Je pourrais avoir besoin de votre témoignage pour cela. J'ai raconté la parole de Mgr Sabadel sur Mgr Monestès. « Je lui ai écrit, vous m'avez dit que M. M. était une vict. C'est faux etc... » Il l'a écrit et n'a rien dit.

Il a entendu de fortes vérités peu agréables de qqns sur son début de visite au scolast. Tout le Cons. a passé sauf Donatien¹. Adieu, cher ami. Amitiés à tous.

On n'a parlé de vous à personne c'est moi presque seul qui suis l'objet de l'enquête. On m'oppose au P. Lecl.¹⁸ et à M. Mai.

Que vous semble-t-il mieux pour le départ de Martine ? Je lui écris d'en parler avec vous et de m'écrire.

Je suis heureux de la rentrée cette année encore des jeunes soldats. Vous aurez assurément Rabier et Nidriche. Pour Le Lidec nous verrons.

- A Louis Lantiez

Paris, 25 Juillet 1913

Mon bien cher et vénéré Père

Je reçois votre mot relatif à M. Vernay.

J'ai parlé de lui et de sa situation au P. Visiteur.

Il a témoigné le désir de le voir. Ayez donc l'obligeance de dire à M. Vernay de se rendre entre 9h. et midi ou entre 3h. et 6h. chez les sœurs de saint André 90 rue de Sèvres.

¹ Henri Jeoffroid

Il causera de sa situation et j'espère qu'on la réglera d'une façon ou d'une autre, car il ne peut rester ainsi dans son état de conscience actuel.

Le Père m'a répété qu'il ira vous voir. Mais devez vous partir pour Bruneval ? Il faudrait en ce cas lui écrire à l'avance pour qu'il ne vous manque pas. J'y tiens beaucoup.

Le Visiteur a nom Saubat.

Merci de vos prières. Je pense bien à vous et je conjure le Bon Dieu de guérir votre œil et de consolider vos jambes.

Veuillez agréer, bien cher Père, mes plus dévoués et affectueux sentiments en N.S.

Em. Anizan pr SV

- A Alexandre Josse

Paris, 27 Juillet 1913

Mon cher Alexandre

Merci de votre petite lettre qui m'a fait plaisir et bien comme tout ce qui me vient de vous.

Continuez à prier pour que je porte comme Dieu le désire et le veut les croix qu'il daigne m'envoyer. Ma plus grande crainte en ce moment est de ne pas bien les accepter et les porter. Aidez moi pour cela. Si on comprenait le prix des épreuves pour le temps et pour l'éternité, on ne saurait comment en remercier Dieu.

Faites aussi une petite prière pour les malheureux qui depuis tant d'années sont dans un état de conscience si alarmant et qui par leur opiniâtreté dans leurs mauvais sentiments mettent en jeu l'existence de la famille de la très Sainte Vierge et des pauvres. Je crains bien qu'il leur en cuise terriblement un jour.

Oui, je le sais, Alexandre, je puis compter sur votre cœur et sur votre âme.

Dans la 1^{ère} grande épreuve qui a duré un an vous avez bien été un vrai Timothée et vous avez le droit de signer de ce nom. Cette nouvelle épreuve portée ensemble resserrera encore les liens si forts que Dieu a créés et fortifiés.

Je prie aussi pour vous, mon cher enfant, pour que vous deveniez de plus en plus saint. Il n'y a que cela, car les croix de la terre, si dures soient elles, passeront comme les joies frivoles de ce monde, mais la sainteté, les mérites, les récompenses resteront.

Adieu et à vous bien affectueusement en M.

E. A.

Aidez et soutenez M. Mayet.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 27 Juillet 1913

Bien cher Ami

Je ne sais plus trop où vous écrire. Etes-vous à Rome ou au Gliglio ? J'adresse à Rome.

Je suis beaucoup plus chagrin qu'étonné de la nouvelle si douloureuse que vous m'avez envoyée.

Le pauvre cher M. de Susini me donnait de l'inquiétude. L'an dernier il a voulu absolument partir à Rome malgré mes objections. Il est même parti sans que je le sache. J'ai été fort étonné, en revenant de je ne sais où, d'apprendre qu'il était parti, et M. Allès m'a dit : « Il a voulu absolument partir. » Qu'en va-t-il advenir ? Je suis désolé car il aurait pu faire grand bien. Veillez à ce que rien ne lui manque, j'aiderai si besoin est. Tenez moi au courant et dites lui que je pense sans cesse à lui, que je prie et fais prier pour lui et que je voudrais bien être près de lui. Sa

mère est venue me voir l'autre jour, votre dépêche est arrivée quand elle était là.

Pour la Vis., votre lettre de ce matin est évidemment dans la note. J'en aurais long à vous dire sur les dépositions qui sont à vrai dire unanimes. Mais comment le faire dans une lettre ?

Certaines ont été évidemment particulièrement émouvantes et impressionnantes (MM. Bru. Mayet, Petit et Veillet).

Brun. May. a commencé, m'a-t-il raconté, ainsi : « quand un enfant voit sa mère faire fausse route, il ne la laisse pas aller plus loin. C'est mon cas. Rome se trompe et est engagé dans une mauvaise voie, je viens vous en prévenir. La Visite, qui n'avait pas de raison d'être, fait du mal au point de vue du respect et de l'amour pour Rome elle fait du mal au point de vue de l'autorité dans la famille. Il a développé ces deux pensées. Puis il a montré que Rome fait deux erreurs, elle est trompée au point de vue de la Doctrine, nous avons des idées aussi catholiques que les autres, elle est trompée au point de vue d'un fait. On croit ces MM. sacrifiés, c'est faux. » Et il l'a démontré.

Imh.⁸ s'est laissé aller le 14 Juillet à déclarer devant une dizaine de frères qu'un de nos fr. de Lille présent ce jour là était de naissance illégitime.

Il y a là une violation de secret professionnel et une diffamation publique que Brun. Mayet a dénoncées au Visit. lequel en a été pas mal ahuri.

M. Petit a montré la genèse de cette Visite remontant au mécontentement de Mgr Monestès. M. Veillet a dit son scandale de ce qu'on ait tenu compte des racontars de trois ou quatre et qu'on ait commencé une telle Visite sans en dire un mot au Sup. Gal. La conclusion de tous a été la même, le départ de 4.

Il y aurait long à raconter. Une quarantaine ont passé ici, il en reste encore plus de cinquante.

Que de vilaines choses de la part des malheureux sous tout cela, et que de malédictions ils accumulent sur leurs têtes de la part de toute la famille !

Le P. déclare maintenant volontiers que l'affaire de l'écho Syndical n'est pas sérieuse.

L'histoire des coups que m'aurait donnés M. Maig.² vient évidemment de nos adversaires qui se sont préparés un petit piédestal de calomniés ce qui peut faire oublier le reste de la scène, reste cependant si blâmable déjà.

Evidemment il faut bp prier car les appuis de Rome ne laisseront pas facilement condamner ceux qu'ils ont pris sous leur protection.

Je me figure que le Visit. commence à voir qu'il a pu être trompé. Mais il revient de loin et ce sera dur. Il avoue aussi que les élections ont été valides.

Ne vous inquiétez pas sur le danger de manquer de calme. On a certainement parlé et on parlera avec calme. On ne peut éviter certaines maladresses sur un si grand nombre. Je n'en vois pas bp jusqu'ici.

Tout se concentre sur moi et j'en suis heureux.

Adieu, cher Ami.

Je pense bien souvent à vous.

Dites à tous que je suis de cœur au Giglio et au milieu de mes chers enfants. Qu'ils prient de leur côté, la très Ste Vierge est notre Supér. et c'en est une bonne.

Je vous embrasse de cœur ainsi que le cher malade.

Votre père en M.

E A

Je suis on ne peut plus touché de l'ardeur et du cœur avec lesquels tous mes chers fils me défendent. C'est vraiment touchant et on me dit que le Visit. en est impressionné.

C'est plus que je ne mérite.

Tremblay finit sa retraite à St Lazare et va aller à la Mulotière. Kœnig qui arrive aujourd'hui ira sans doute avec lui. Fortin aujourd'hui à Tilly sera ce soir à St Sauveur pour la retraite fermée, puis ensuite fera sa retraite à St Lazare et ira à Kain. Pinel revenu va aller ces vacances à Nazareth. Rochette est à la colonie de St Laurent sur Mer avec M. Garnier.

Les Canadiens iront à Lourdes un moment ou l'autre. On les réclame au Canada. Mais ils attendront.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 31 Juillet 1913

Bien cher Ami

Je reçois une lettre de M. Malaizé. Il me dit qu'un P. Rédemp. le P. Denys, que nous avons eu malheureusement pour une de nos retraites vient voir comme subrepticement MM. M.² et I.⁸, cause longuement avec eux, leur a apporté une fois une lettre qui paraissait importante, et était peut être de Rome. il ajoute :

« Quelqu'un connaissant bien la famille, sachant tout ce qui se passe, aurait dit ces paroles : - Vos Supérieurs en cette affaire feraient bien, très bien d'éclairer deux Cardinaux très influents à Rome pour qu'ils sachent la vérité : Card. Billot et Van Rossum rédemptoriste. Je souligne exprès ce dernier et je rapproche à dessein l'entrevue du P. Denys pour s'attirer le Card. Van Rossum. »

En fait on me dit çà et là, « Vous n'avez donc personne à Rome qui puisse faire arriver la lumière jusqu'au Pape ? »

Voyez donc le P. Schwartz et puisqu'il est si lié avec le Cal Van Rossum, demandez lui donc de lui parler et de s'assurer de ses sentiments, qu'il l'éclaire au besoin.

Pour le Cal Billot, ne connaissez vous personne qui puisse également lui ouvrir les yeux ?

Dans la 1^{ère} affaire Ch. Mai. faisait feu des 4 pieds auprès de toutes les autorités.

Ne pourrions nous (sans aucune cabale, bien entendu) avoir quelques appuis pour faire parvenir la vérité en haut lieu ?

Je suis bien heureux du mieux survenu pour le cher Fernand¹.
Nous prions et espérons que le mieux viendra.

Ch. Mai.² et H. H.²⁹ sont en ce moment à Paris. Je ne les ai pas vus, bien entendu. Où logent-ils ? Je l'ignore. Ils vont évidemment faire tout leur possible et le P. Vis. n'est que trop enclin vers eux. Mais il a un tel dossier de dépositions, qui grossit presque à chaque visite !

Cochin est resté en 2 fois quatre heures ! qu'a-t-il pu dire tout ce temps ?

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Louis Lantiez

Paris, 2 Août 1913

Mon cher et bien vénéré Père

Votre lettre m'a tout à fait satisfait elle est très bien. Claire, forte, écrite avec la tête et le cœur elle est de nature à faire impression. Je l'ai envoyée ce matin après en avoir pris copie. Je vous en remercie. Elle me console moi-même en me faisant entendre, il me semble, l'écho de notre cher Père fondateur, l'écho de sa pensée dans la tourmente que nous traversons.

En vous pressant, il y a trois ans, de reprendre la place qui était bien vôtre dans la famille, je ne soupçonnais pas que vous auriez encore un jour à vous occuper de démêlés pénibles qui semblaient terminés pour toujours.

Dieu l'a permis pour que vous puissiez apporter à ceux qui vous suivaient, l'appui de votre ancienneté, de vos mérites si grands, de votre autorité et de vos encouragements.

¹ Fernand de Susini

S'il en résulte quelques unes encore de ces tristes difficultés que vous aviez fuies, vous pourrez du moins vous rendre le témoignage d'avoir contribué longtemps comme Saint Jean au bien de la famille que vous aviez adoptée dès votre jeunesse, et de l'avoir aidée à sortir définitivement des entraves qui restent à son plein essor.

Je ne doute pas non plus que le divin Maître et sa céleste Mère soient avec nous et nous sauvent une fois de plus.

Reposez vous bien à Bruneval, soignez votre vue, vous reviendrez, j'en ai la confiance, avec un regain de force et de clarté.

Je prie pour vous et vous demande la réciproque. Je vous tiendrai au courant de ce qui peut vous intéresser.

Veillez agréer, bien cher Père, mes plus respectueux et affectueux sentiments en M.

Em Anizan

Et l'affaire Vernay ? Je serais bien aise de savoir s'il a vu le Visiteur et ce que sont ses projets d'avenir à lui même, sa situation est si anormale !

- A Joseph Rouillaud

Paris, 4 Août 1913

Bien cher Ami

Les nouvelles relativement bonnes de Fernand³² me font grand plaisir. Vous me tiendrez au courant et nous verrons. Mais ne l'envoyez pas avant que je vous l'aie dit.

Pour la Visite, il y a forcément des hauts et des bas, il ne faut pas s'en étonner.

Il y a eu des dépositions plus ou moins importantes, plus ou moins mouvementées, car le P. est impressionnable et nerveux mais, si

après tout ce que je sais qu'il a entendu, il ne voit pas clair, c'est qu'il y met mauvaise volonté.

Il terminera sans doute ici ces jours ci, il n'en a plus que cinq ou six à voir.

Le P. Georges dont vous parlez est de Paris et dans les idées de C. M.² évidemment. Il a bien pu parler en effet.

Tâchez que le P. Schwartz mette un peu en garde le Cal Van Ros.¹ Il paraît qu'il doit passer à Kain chez les voisins le 24 courant. S'il était prévenu et qu'il désire entendre notre cloche, ce serait facile. Bruno² pourrait y aller.

Sans doute la Vis. va continuer en province. Ce sera le même son de cloche qu'à Paris.

Il m'a prévenu par lettre qu'il faisait venir plusieurs à Paris. Je le savais déjà.

Continuons à prier.

Certains pensent à écrire au Pape, me dit-on, à la fin de la Visite en Europe.

Je ne m'en occupe pas et ne sais rien que par un bruit vague.

Le P. affirme que le Pape donnera lui même la solution.

Adieu, cher Ami.

Bon courage et confiance.

A vous bien affectueusement en M.

E. A. pr SV

¹ Cardinal Willem Van Rossum

² Bruno Mayet

- A Yves Allès

Paris, 5 Août 1913

Mon cher Yves

J'apprends avec joie par la lettre que m'apporte Drieux que tout va bien chez vous. Que Dieu en soit béni ! Mais je voudrais que vous même ne vous fatigiez pas et même que vous vous reposiez. Hélas ! comment l'obtenir de vous ?

Reposez vous donc sur les autres, car dans votre maison c'est vous qui avez le plus besoin de repos.

On m'a remis les trois billets venant de votre revenu. Je les mettrai de côté pour les joindre à 2 autres billets pour le sol de votre chapelle car je crains bien de n'avoir pas tenu ma promesse de la fête de St Joseph.

Je suis bien aise que le Sup. des Rédempt. ait promis qu'on n'aurait plus de plaintes à faire à leur endroit.

C'est pour votre retraite (sans doute) de commencement d'année que vous cherchez un prédicateur ? Peut être en trouverait-on chez nous ?

Pour le Card. Van Ros.³³ il est important de savoir s'il est au courant et s'il a pris position. Si oui, il sera peut être bon de le voir si non, le P. Schwartz se chargera de le prévenir à Rome, car il est très lié avec lui.

Pour l'Ev. de Tournai, un mot à propos sur quelques difficultés que nous avons chez nous éclairerait sur sa mentalité s'il en a une à notre endroit. M. Mayet lui attribue, sur le dire de M. Outerlangue, une parole assez dure sur l'ancien maître des novices. Ne sachant s'il connaît nos difficultés et si on a eu recours à lui, je suis bien embarrassé pour vous conseiller. Je ne vois guère d'avantage à mettre au courant sans raison.

La réception de nos frères va se terminer demain ou après demain, je pense.

J'ai hâte que toutes ces affaires finissent, mais je tâche de rester aussi résigné que possible et le Bon Dieu m'aide.

Adieu, mon cher Yves.

Croyez toujours à mes sentiments les plus affectueux en M.

E A

Je n'ai pas fait partir cette lettre pour joindre quelques mots aux enfants. Tout le monde ici a passé près du Visit. Les dernières visites m'ont fait, je crois, entrevoir que le P. commence à voir clair. Prions et attendons.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 11 Août 1913

Bien cher Ami

J'apprends avec désolation par votre mot à M. Devuyst que le pauvre Fernand³² a eu un nouvel accident. C'est bien inquiétant. Dites lui que nous prions tous pour lui et que je lui envoie ma meilleure bénédiction. Qu'il offre ses souffrances et sa maladie pour la famille et pour les pauvres.

Le Visiteur a fini à Paris. Il a vu tout le monde et a fait un tour dans les maisons. Il a vu également les finances de la Caisse Gale et du reste il en a été pleinement satisfait. Tout en effet est en très bon état.

Dans les dernières visites il a été aimable et rassurant dans une certaine mesure.

A M. Tremblay qu'il a rencontré à Clignancourt il a demandé l'effet produit par la Visite. Eric a répondu que ça été une surprise et il a ajouté : « Cela se comprend car tout va très bien. J'ai trouvé l'union la plus parfaite, et puis les œuvres vont très bien même en ce moment difficile des vacances. C'est à peine si j'ai trouvé une petite divergence et encore assez atténuée. » « de la part de qui ? » a demandé le Visit. - Réponse : « de M. Cochin. »

Le P. a répondu : « C'est vrai tout va bien, il n'y a que la difficulté des qqs opposants. »

Le P. est revenu me voir deux fois ces jours derniers pour la propriété Helmig et pour les comptes généraux. Il m'a demandé également d'organiser quelque chose pour que les intentions de messes soient sûrement acquittées dans ttes les maisons, s'en remettant à moi.

Il est parti aujourd'hui pour St Etienne, puis il reviendra ici le 13 ou 14 et remontera à Amiens et vers le Nord.

J'ai vu ce matin Mgr de Durfort qui ayant occasion d'écrire au Secrétaire d'Etat va lui toucher quelques mots de ce qu'il a entendu. Il continuera à s'occuper de l'affaire.

Le Cardinal de Paris vient de me faire dire qu'il voudrait bien me voir demain à 10h.

Nous avons reçu la belle lettre pour le Congrès. Merci mille fois. M. Devuyst est en vacances à St Germain.

Je ne crois pas qu'il puisse rester grand'chose debout de tout l'échafaudage élevé contre nous. L'unanimité est presque complète. Le P. me dit qu'il ira sans doute au Canada mais qu'il n'est pas encore entièrement fixé.

Il veut voir les trois Canadiens en repassant après demain. Il voudrait bien avoir des compagnons s'il traverse l'Océan, ce qui lui pèse fort.

Ma santé est bonne malgré tous ces ennuis.

Le P. Lantiez après son audience a écrit au Visit. une lettre très topique dont je vous enverrai la copie.

Adieu, cher Ami.

Faites parvenir les lettres ci-jointes. Je répondrai à M. Névissas un de ces jours.

Adieu, encore et à vous bien affectueusement en M.

E A

Le Visiteur va en entendre encore de fortes dans le Nord et à Tournai.

- A Alexandre Josse

Paris, 12 Août 1913

Mon cher Alexandre

Veillez soigner M. Bruno³⁴ comme le médecin l'ordonne et, s'il ne voit pas le médecin, comme vous le jugerez bon.

Epargnez lui les petites choses sans importance qui l'énerveraient, mais pour les choses un peu importantes, imposez les lui.

Je lui écris dans ce sens.

C'est nécessaire.

J'espère que vous même allez bien, mon Alexandre. Veillez aussi sur votre santé, les pauvres et la famille ont besoin de vous.

Je vais bien, M. Devuyst qui prend des vacances à St Germain va bien aussi.

Je pense que M. Bruno vous tient au courant des nouvelles que je lui adresse.

Adieu. Je pense bien à vous et non sans émotion de cœur vous le savez, cher petit.

Je prie aussi pour vous. Devenez un Saint. Je travaille en ce moment à la brochure sur M. Bellanger que vous m'avez demandée.

Votre père affectionné en M.

E A

- A Yves Allès

Paris, 15 Août 1913

Mon cher Yves

Dans les conditions actuelles nous ne croyons pas bon de maintenir la retraite du commencement de Septembre. Ces jours qui doivent être des jours paisibles et saints se passeraient dans le trouble et les récriminations. Je suis bien contrarié qu'on ne vous en ait pas parlé plus tôt. Il n'y a donc encore qu'à décommander le prédicateur. Je ne sais quand nous pourrions réparer toutes ces lacunes.

Pour le Visiteur, il est parti à Saint Etienne il y a quelques jours. Il devait revenir hier ou avant hier. Mais je n'en entends pas parler.

Il doit ensuite aller à Amiens, puis remonter vers le Nord. Quand sera-t-il à Tournai ? Je ne le prévois pas encore.

Soyez donc en paix et ne tablez pas avec son arrivée immédiate. Vous pouvez envoyer M. Grosse à Wimille. Il sera bon cependant de ne pas en faire de bruit.

J'ai bien pensé à vous pour votre fête de St J. Ber.¹ Mais je n'ai pu vous écrire.

Je travaille à la brochure de M. Bellanger. Elle sera un peu plus importante que je l'avais projeté d'avance, pour plusieurs raisons, mais avant tout pour la raison du bien à procurer. Je tâcherai ensuite d'en faire une de même format et de même longueur sur M. Planchat ; puis, si le temps me le permet, sur quelques autres. Cela serait grandement utile pour les vocations, et aussi pour éclairer les hommes qui font des Œuvres. On me dit que tout va bien même très bien chez vous. Ne vous faites donc pas de mauvais sang.

J'ai vu Maurice Brulebois, qui me paraît avoir de bons désirs. Je le reverrai jeudi.

Ce matin engagement définitif des 3 Canadiens. Maurice y était venu.

¹ Saint Jean Berchmans

Ici tout le monde témoigne du meilleur esprit. Le Cal m'a demandé d'aller le voir et de le mettre au courant. Il est des mieux disposé. J'ai eu aussi un rendez vous de Mgr de Durfort. Mais ne parlez pas de ces deux rendez vous. Tout est rapporté. Merci de vos prières si instantes, la bonne et chère Sainte Vierge vous écoute. J'ai meilleur espoir qu'il y a un mois, et avec fondement.

Adieu, mon cher Yves. Sanctifiez vous et sanctifiez les autres ! Voilà la grande Œuvre.

A vous et à tous bien affectueusement en M.

E A

Pour Marit, évidemment je préférerais de beaucoup qu'il n'allât pas en ce moment à Poitiers.

Dites aux chers enfants qui m'ont écrit que je leur répondrai bientôt. Je fais exception pour Herné qui est dans la peine.

- A Henri Grosse

Paris, 15 Août 1913

Mon cher Enfant

Merci de votre bonne lettre, de tous les sentiments qu'elle renferme et de vos témoignages d'obéissance et d'affection. Tout cela est selon Dieu et ne peut qu'attirer ses bénédictions.

Pour l'année écoulée, oui, vous avez été trop pessimiste, pessimiste pour le P. Allès, pessimiste pour vos enfants. Si vous l'aviez été moins vous auriez mieux réussi. Non pas que vous n'ayez pas bien fait, mais cette disposition fâcheuse ne peut que nuire aux résultats cherchés. M. Marmignon a été comme vous et maintenant qu'il voit les choses de plus loin et mieux je vois bien qu'il est au regret.

Oui, vous pouvez aller à Wimille comme l'an dernier, aussitôt même que vous voudrez. Je ne crois pas que le Visit. soit de suite chez vous, car il a encore tout le nord à faire.

Pour votre père, je me figure qu'il vaudrait mieux un prêtre étranger. Je ne m'oppose pourtant pas à votre projet si vous le croyez bon. Je ne vois guère comment arrivera M. Bulteau, c'est chose épineuse si votre père apprend ce qu'il est.

Adieu, mon cher Henri.

Reposez vous bien aux bords de la mer et revenez plus fort de corps et plus ensoleillé moralement.

A vous bien affectueusement en M.

E A pr SV

- A Gustave Debeauquesne

Paris, 22 Août 1913

Bien cher Ami

Je ne vous donne pas les nouvelles que nos jeunes voyageurs peuvent vous donner.

Je vous demande seulement de les laisser un peu à leur famille. Il y a si longtemps qu'on ne les a pas vus !

Donnez leur donc latitude pour voir leur monde avant qu'ils prennent leur service. M. Rochette aura besoin d'un Dimanche un peu complet chez lui, même le soir, pour voir son père.

Donnez lui toutes les permissions.

M. Tremblay voudrait bien une quinzaine ; je n'y vois pas d'obstacle. Soyez plutôt large.

Merci de votre télégramme sur les lettres Nunesvais que j'ai reçu et qui m'a été très utile.

J'espère que vous allez tous bien. Quels regret que le Canada soit si loin !

J'aime à penser que les vacances et la colonie ont été bien.

Adieu, cher Ami.

Mille amitiés à tous

E A

Parlez moi des changements et des placements.

Ci-jointe une image qui m'arrive de Jérusalem.

M. Rochette reste avec vous pour l'école et pour les Unions.

- A Alexandre Josse

Paris, 1^{er} Septembre 1913

Mon cher Alexandre

J'ai reçu vos deux bonnes lettres dont celle qui raconte l'entrevue avec le Vis.

Je vous remercie de tous les détails qu'elle contient.

Dans cette affaire il faut plus s'en rapporter au ciel qu'à la terre. Quoi qu'en dise le P. il a paru à un grand nombre pencher plus d'un côté que de l'autre. Si l'affaire lui paraît moins claire qu'à vous c'est évidemment qu'il a des hommes à ménager. En admettant qu'il ait des doutes pour la situation des laï et pr., sur notre organisation pourquoi n'en a-t-il pas parler à celui qui pouvait le mieux lui répondre ?

Je compte sur la Sainte Vierge qui ne permettra pas que son œuvre si nécessaire périclite. A nous de prier, de nous sanctifier et d'attirer les grâces.

En tous les cas, je suis toujours profondément touché de vos témoignages d'affection et d'obéissance. Si tous envisageaient leur devoir comme vous, la tâche du chef ne serait pas difficile.

Je suis touché aussi parce que ce qui me vient de vous m'est plus cher.

Le Bon Dieu a mis beaucoup de points de contact entre nos deux cœurs, et de part et d'autre dans des circonstances douloureuses, la mort de votre cher père, vos épreuves intérieures les événements de 1907, ceux ci et puis, votre vocation, votre ordination et votre 1^{ère} messe, mon élection à cette malh^{se} charge etc. etc...

Tout cela joint à la sympathie surnaturelle et naturelle.

Aussi, j'aime à me transporter près de vous et à penser que j'ai en vous un appui devant Dieu.

Priez pour l'affaire actuelle, afin que la gloire de Dieu et les pauvres âmes délaissées n'aient pas à en souffrir. Il faut prier M. Bellanger aussi.

Adieu, mon si cher enfant.

Sanctifiez vous, faites du bien autour de vous.

Je vous embrasse de cœur.

Votre père en M.

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 2 Septembre 1913

Bien cher Ami

Comment va le cher malade dont les nouvelles me paraissent un peu espacées ? Sans doute la maladie suit son cours.

Est il capable de recevoir un lettre ? Puisque l'état se prolonge, je vais en joindre une petite à celle ci.

Pour la Vis. elle est achevée en Europe. Le P. en a entendu de fortes surtout à Tourn. Mais comment parler de détails semblables par lettre ? S'il ne se juge pas suffisamment éclairé, je ne sais ce qui pourra lui ouvrir les yeux. Jusqu'au dernier moment il a dit qu'il devait aller au Canada à son grand ennui. Lorsqu'à Tourn. il a déclaré à Bruno³⁴ qu'il était rappelé à Rome et qu'il y partait vendredi dernier le soir en passant par Paris.

Je n'ai eu aucune nouvelle de son passage à Paris. Est-il arrivé à Rome ? cela me paraît assez probable.

D'où vient ce revirement ?

Assurément il en a assez, trop même car il a voulu aller vite et il était fatigué. Va-t-on presser les choses ? Je l'espère.

Jusqu'au dernier moment on a réclamé le départ des 4 opposants. Un détail peut être symptomatique mais que je vous demande de garder pour vous, c'est que Ch. M.² m'a écrit quelques lignes pour s'informer du montant et du détail de son patrimoine.

On sent partout et chez tous une fatigue de cette malheureuse affaire. Puisse-t-elle avoir bientôt sa conclusion. Je suis des plus embarrassé pour établir les situations du commencement de l'année.

Aux inquiétudes pour l'avenir le P. a toujours répondu d'une façon rassurante. Mais il est évident qu'il a été mis en mouvement par un groupe de personnes amies de nos ennemis et qu'il avait à remplir une tâche fixée. Je ne crois pas, après ce qu'il a entendu, qu'il puisse conclure contre nous. Enfin, à la grâce de Dieu ! Je mets toute confiance dans la Sainte Vierge et tous nos Saints anciens.

J'ai achevé la nouvelle brochure Bellanger et je commence celle du P. Planchat.

On va opérer ces jours ci M. Chevalier qui est convoqué à St Joseph ce soir même. Il est dans de bonnes conditions pour supporter l'opération.

Adieu, cher Ami. Ayez bon courage et confiance. Votre situation doit être bien pénible, pauvre ami, pris entre le malade, nos affaires et le Giglio et surtout seul à Rome très souvent. Je prie Dieu d'être avec

vous, de vous soutenir et de vous consoler. S'il était possible que quelqu'un de nous puisse vous voir ! Mais comment ? si loin !

Adieu. Je joins aussi à ce mot une copie de la lettre Lantiez.

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Gustave Debeauquesne

Paris, 5 Septembre 1913

Bien cher Ami

Rien de bien nouveau, M. Fortin du reste vous dira ce qui peut être intéressant. Pour lui, donnez lui les facilités pour qu'il puisse voir son monde aux heures où les siens sont libres. Il partira ensuite pour le petit noviciat à St Hyacinthe.

Je pense que M. Verret a fait sa demande personnelle et s'est mis en règle.

M. Rochette a sans doute pris son poste. Je crois qu'il fera bien.

Adieu. Mille amitiés à tous.

A vous bien affectueusement en N.S.

E. A. pr SV

- A Donatien Clavier

Paris, 13 Septembre 1913

Bien cher Ami

J'ai passé deux jours à St Germain, aussi n'ai-je reçu votre première lettre qu'un peu en retard.

Impossible dès lors de vous envoyer M. Varaigne qui est à Gaillon. Je n'ai sous la main que M. Calbard.²² lequel est libre depuis hier puisqu'il a passé son examen.

Vous pouvez le garder jusqu'à la fin de votre séjour à la Mulo-tière, il pourra vous rendre service, car il s'est déjà un peu exercé à St Christophe.

J'ai reçu du P. Saubat une lettre datée d'une île de la mer d'Irlande. Il m'écrit au sujet de la mort du Cal Vivès, « perte immense, me dit-il, pour l'Eglise et pour votre Institut ». Il me recommande d'attendre des instructions nouvelles avant de demander un autre cardinal protecteur. La recommandation, vous le pensez, était inutile. Mais le P. n'est donc pas au Canada !

Enfin, mettons notre confiance en Dieu et abandonnons nous à lui, c'est le plus doux et le plus sûr.

Ne vous fatiguez pas.

Adieu, cher Ami.

Bien des choses à tous. A vous mes plus affectueux sentiments en M.

E. A.

Je n'ai pas eu le temps de faire ma lettre ce matin.

Nous aurons Con. lundi matin, mais vous ne pourrez évidemment pas venir. Ne vous inquiétez pas.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 13 Septembre 1913

Bien cher Ami

J'ai reçu avec plaisir les détails sur la mort du cher Fernand³². C'est encore une épreuve ajoutée aux autres.

Le Docteur³ vous a écrit sur la demande de prorogation des pouvoirs. C'est en effet nécessaire. Je l'aurais demandé au Visit. s'il n'était parti sans donner signe de vie. Du reste à son sujet je ne comprends rien.

Il avait dit à Bruno³⁴ qu'il allait sans doute aller à Rome. La supérieure de la maison où il est descendu à Paris a dit à M. Guesdon : « Il est parti pour le Canada, il s'embarque demain vendredi, en passant par Londres. »

J'ai fait prévenir M. Piché.

Or, à ma stupéfaction, je reçois hier du dit Père une lettre datée de mercredi 10 Septembre venant d'une petite île de la mer d'Irlande, me disant que la perte du Cardinal Vivès est une perte immense pour l'Eglise et pour l'Institut et me priant d'attendre de nouvelles instructions avant de demander au St Siège un nouveau Cal protecteur.

Il se recommande du reste ensuite à mes prières et à celles de tt l'Institut.

Cette île est Holyhead.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Les timbres portent bien ce nom, en effet.

Dans ces conditions je ne vois guère le moyen de recourir à lui, il ne me met pas d'autre adresse que le nom de l'île.

Or, dans quinze jours tous vos pouvoirs expirent. On ne parle du reste pas d'un Chapitre. A ce sujet, le P. m'a dit : « la Sacrée Congrégation décidera. » Il faut donc demander une prorogation sous peine d'être entièrement désorganisés, de ne plus pouvoir tenir de conseil, de ne plus pouvoir voter des vœux, etc... etc...

Voyez donc.....

Une autre affaire. Après réflexions, je me décide à faire revenir M. Gestin dont la santé périclité et qui aura grand mal à passer la dernière année à Rome. Veuillez donc prendre vos dispositions pour le renvoyer bientôt, le plus tôt possible.

Quand doit avoir lieu votre retraite ? Le plus tard sera le mieux, je crois, à cause des soldats. Si pourtant le Chapitre devait avoir lieu fin Octobre ? Mais que savons nous ? C'est bien l'abandon et la confiance en Dieu que nous dictent les événements actuels.

Adieu, cher Ami. Bon courage et confiance. A vous tout affectueusement en M.

E A

M. Chevalier est opéré et va très bien.

- A Gustave Debeauquesne

Paris, 20 Septembre 1913

Bien cher Ami

Je vous écris aujourd'hui au sujet de Lacasse, qui me revient souvent à l'esprit.

Il me semble que son noviciat fait à Saint Lazare serait beaucoup plus fructueux et que la formation dont il est capable y gagnerait.

Je vous demande donc d'y penser et de prendre une décision aussi rapide que possible avec les données suivantes.

D'après ce qu'il m'a dit et d'après ce qui ressort de sa persévérance à vouloir rester, il tient à la voie dans laquelle il est entré.

Il a bien accepté l'épreuve qu'on voulait lui imposer, je crois. Les lettres de M. Degesne et de vous (je crois) me l'attestent.

Si vous avez été content de lui depuis ce temps, prenez donc vos mesures pour l'envoyer sans nouvel avis, car l'année de no. va commencer.

Si on n'a pas été content de lui et si sa voc. vous paraît trop problématique gardez le.

Mais je crois que, s'il y a chance, et cela paraît, le mieux est qu'il suive la filière des autres. Nous y veillerons.

J'espère que vous allez tous bien. J'attends une lettre m'annonçant l'heureuse arrivée de vos jeunes.

Vous avez su que nous avons eu la douleur de perdre un scolas. M. de Susini. Priez et faites prier pour lui.

Nos rentrées s'annoncent bonnes.

Adieu, cher Ami.

Bien affectueusement vôtre

E. A.

J'hésite bien à envoyer à Rome Ollivier et même Henri L.¹ à [cause] de leur santé et du climat

- A Joseph Rouillaud

Paris, 20 Septembre 1913

Bien cher Ami

A mon regret je ne puis attendre pour M. Gestin car je voudrais, quand il sera un peu reposé, m'en servir cette année. Envoyez le donc. Je vous expédierai dès que je le pourrai ceux qui doivent aller à Rome. Ils ne seront pas nombreux car un certain nombre ne pourraient suivre les études et la santé des autres est bien chancelante.

¹ Henri Lockquell

Je pense vous envoyer Marais, Rabier, peut être Le Lidec. Pour les deux Canadiens il me faut l'avis du médecin. Nous nous arrangerons pour les autres.

Chevalier va bien. Il pourra se lever demain sans doute, tout est cicatrisé.

Pour le jeune prêtre recommandé par M. Rosa, veuillez dire que nous ne pouvons le prendre. Ce n'est pas le moment d'introduire chez nous un étranger. Avec la Vis. et le Chap. cela peut avoir les plus graves inconvénients.

Je ne sais plus rien du Vis. Où est-il ? Que fait-il ? Mystère.

Ici, rien de nouveau.

Les rentrées dans les maisons de Ka. et de St Laz.¹ s'annoncent bien. J'y vois une attention du ciel pour nous encourager.

Allez au mieux pour votre retraite, mais les défenses pour les Sup. maj. et de maisons particulières n'étant pas levées, je ne puis envoyer personne.

Du reste le cœur n'y est pas.

Adieu, cher Ami.

Bon courage et confiance.

A vous bien affectueusement en M.

E A

J'enverrai un de ces jours Peppino² voir sa famille, vous y veillerez un peu.

¹ Kain et Saint Lazare

² Giuseppe Giovannetti

- A Jules Saubat**

Paris, 21 Septembre 1913

Mon Révérend Père

J'ai reçu vos deux lettres, celle qui concernait le Cardinal protecteur et la seconde relative à la prorogation des pouvoirs.

Ignorant votre adresse présente et celle qui suivrait, car les renseignements que je recevais d'ici et de là étaient contradictoires, je n'ai pu vous accuser réception de la première comme j'aurais dû et voulu.

Je m'empresse de le faire pour les deux, puisque votre seconde lettre me laisse entrevoir que vous êtes parti vendredi pour le Canada.

Je pense que Monsieur Mayet avait dû vous offrir, comme je le lui avais dit, que nous retenions pour vous une place sur l'Ionienne qui a emporté notre jeune M. Fortin, pour le cas où vous iriez en Amérique.

Ne sachant plus où vous trouver, j'avais écrit à Monsieur Rouillaud de poser à la Sacrée Congrégation la question sur les pouvoirs qui devaient expirer dans dix jours.

J'avais oublié de vous la poser ici. La réponse n'est pas donnée, je vais lui écrire de suite que vous avez réglé l'affaire.

Puisque cette lettre vous rejoindra à Québec, me permettez vous, mon Révérend Père, d'attirer votre attention sur une question embarrassante pour moi, question amenée par une initiative de M. Nunesvais l'ancien Supérieur. C'est celle du costume des Frères.

Si la question devait être soulevée à Rome je désirerais présenter un rapport sur ce sujet très important pour nous à cause des ministères que nos Frères ont à remplir.

Pour la question de la situation des Frères dans notre famille, je n'ai même pas pensé à vous en parler, parce qu'elle se résout peu à peu. J'aurais pourtant mon mot à dire aussi si elle était soulevée, ce que je n'ai pas crû jusqu'ici.

*** Nous avons l'original car cette lettre envoyée au Canada y est arrivée après le départ du Père Saubat et a été retournée au Père Anizan*

De même sur le titre de la Congrégation qui ne tient pas compte de l'élément ecclésiastique.

Il y a là plusieurs questions qui me paraissent vitales. Mon unique but en vous en disant un mot est de me mettre à votre disposition pour ces questions que je crois connaître mieux que tout autre, faisant partie de l'administration depuis dix neuf ans. Evidemment il s'agit du cas où le champ de la Visite s'étendrait à toute notre organisation.

De grand cœur je prie et fais prier pour votre voyage et votre séjour au Canada.

Nous vous le devons certes bien après toutes les peines que vous avez prises et que vous prenez encore pour nous assurer la paix si nécessaire à la poursuite de notre but providentiel.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'hommage de mes sentiments bien respectueux et dévoués en N.S.

Em. Anizan Pr SV

Je fais partir cette lettre de l'étranger par prudence, la correspondance partant de France est si peu sûre !

- A Joseph Rouillaud

Paris, 22 Septembre 1913

Bien cher Ami

J'ai reçu du P. Saubat une nouvelle lettre datée de Liverpool le 19 courant, me disant qu'ayant oublié de parler des pouvoirs qui vont expirer pour les diverses charges, il les prorogea et me demandait de lui accuser réception de sa lettre soit à Rome, soit au Canada.

Le même jour m'arrivait un télégramme de Québec signé Fortin m'annonçant son arrivée à lui, et prévoyant celle du Visit. pour samedi prochain.

Le Père ignorait sans doute qu'il fallait retenir sa place d'avance et il aura dû attendre un autre départ pour avoir une place.

Peppino³⁷ qui vous porte cette lettre va voir sa famille. Je lui donne un mois à partir de son départ de Paris jusqu'à son retour ici. Sans doute il logera au Giglio pour la nuit. Il doit faire ses vœux le même jour que MM. D'Hostel et autres. Je vous délègue pour les recevoir en même temps que les autres, ils sont votés.

C'est un bon enfant mais encore jeune et pas entièrement formé. Soyez bon pour lui, il y sera sensible. Je lui ai défendu de parler de la Visite excepté avec vous. Vous pouvez lui en parler tant que vous voudrez, mais je désire qu'il se taise avec les autres, surtout avec ceux qui ne manqueraient pas de s'en faire l'écho auprès de nos adversaires.

Pour M. Gestin j'ai besoin de lui, c'est la cause pour laquelle je vous l'ai demandé bientôt.

Quand vous aurez les réponses définitives pour les ex-soldats et soldats, donnez les moi clairement.

Je suis bien embarrassé pour mes changements et organisations par cette Visite. A la grâce de Dieu ! Vous ne savez rien par l'un ou l'autre ?

Adieu, cher Ami.

On me dérange à chaque instant, ce qui m'empêche de répondre aux enfants qui m'ont écrit.

A vous bien affectueusement en M.

E A

Chevalier sort aujourd'hui de l'hôpital guéri. Veillez sur Peppino pendant son séjour en Saline.

- A Donatien Clavier

Paris, 24 Septembre 1913

Bien cher Ami

Monsieur Kœnig m'écrit qu'il est malade et plutôt à charge qu'utile à la Mulotière. Il demande de revenir à Paris.

Je le veux bien s'il est en état de voyager. Voyez donc et dites lui qu'il peut aller chez M. Helmig qui le recevra volontiers et le soignera.

Nous n'avons hélas ! plus de place ici.

Heureusement qu'il vous reste bien peu de jours.

Ne vous fatiguez pas, et s'il faut supprimer quelques allocutions, n'hésitez pas.

Adieu, cher Ami.

Tout vôtre en N.S.

E A pr SV

N'envoyez M. Kœnig que s'il peut voyager sans inconvénients.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 27 Septembre 1913

Bien cher Ami

C'est encore moi. Vous ne m'accuserez pas, j'espère, de vous oublier.

Je viens d'avoir un long entretien avec M. Hertzog auquel le C^{al} Amette avait déjà parlé de nos ennuis.

Je lui en ai raconté assez long. Il m'a proposé d'aller voir lui même Mgr Cherubini qu'il connaît et auquel il me dit qu'il peut parler assez ouvertement.

Il ne voudrait pas le faire sans vous avoir vu et entretenu vous même. Je vous demande donc d'aller le voir à la procure de St Sulpice le 10 ou 11 Octobre.

Il sera de retour à Rome à ce moment. Vous pourrez encore lui parler.

Ne manquez pas cette visite importante, car il ne fera pas de démarches avant, à moins d'incident extraordinaire. Il m'a dit qu'il tâcherait de suivre un peu l'affaire et de vous prévenir ensuite s'il voyait quelque démarche à faire.

Il m'a ajouté que si vous voyez le C^{al} de Lai, il ne croit pas imprudent de lui dire quelques mots. Il détourne de faire en ce moment une démarche près du Pape puisque la Vis. n'est pas achevée.

Le Vis. doit arriver aujourd'hui à Québec.

M. Gestin est arrivé ce matin pas trop fatigué. Il se repose en ce moment.

Vous avez appris la mort du cher M. Bouveret. Que de morts depuis quelque temps !

Adieu, cher Ami.

Ayez bon courage et ne voyez pas trop noir autour de vous.

A vous bien affectueusement en M.

E A

Veillez sur Peppino³⁷. Vous recevrez ses engagements. Nous nous occuperons lundi de ceux dont vous m'avez envoyé les demandes.

- A Louis Lantiez

Paris, 28 Octobre 1913

Mon bien cher Père

Merci mille fois du plan de Vaugirard qui m'intéresse beaucoup et de la vie de l'Abbé de Broglie que je vais lire avec intérêt, surtout ce qui concerne ses relations avec M. Planchat.

J'ai revu le Visiteur vendredi. Il m'a dit qu'il déposerait son rapport dans quinze jours. Il est reparti pour Rome en passant par Pau.

Je fais de mon mieux pour prendre patience et offrir à Dieu l'épreuve présente.

Puisse-t-elle servir à la famille et lui mériter paix et fécondité !

Veuillez agréer, bien cher Père, mes sentiments bien respectueux et les plus affectueusement dévoués en N.S.

Em. Anizan pr SV

- A Joseph Rouillaud

Paris, 28 Octobre 1913

Cher Ami

Je profite du départ d'Henri Marais pour vous envoyer un mot.

Le Docteur³ vous a écrit hier, je crois, les dernières nouvelles.

Le P. V. est ou à Pau ou à Rome. Je l'ai revu à son passage à Paris vendredi dernier. Il m'a dit qu'il déposerait son rapport au bout de quinze jours. Il parlait le 23 Octobre.

Il ne m'a parlé dans les dernières questions à me poser, pas plus du reste que dans les premières, d'aucun de vous personnellement, de vous membres de l'Administration.

Il n'est donc, je pense, question d'aucune personnalité à part la mienne et celles des opposants. J'espère qu'aucun de vous ne sera visé dans les conclusions.

Vous ne m'avez rien dit de nouveau de M. Hertzog qui a pourtant dû tenter de voir le vice-secrétaire. L'occasion lui aura sans doute manqué pour cette rencontre.

J'espère que vous allez tous bien, c'est bien nécessaire au commencement d'une nouvelle année.

Nidriche et Le Lidec vous rejoindront, je pense, aussitôt qu'ils seront de retour du service. Pour Rabier, je pense que vous avez correspondu avec M. Mayet. Il manquait quelques jours de noviciat.

J'ai transmis à MM. Henry¹¹ et Le Chevallier vos plaintes pour les finances. On a dû vous répondre mais on s'est fort étonné de la plainte de retards.

Je vous prie de faire remettre au plus tôt le pli ci-inclus adressé au Père Saubat. Cela presse puisqu'il fait son rapport et le contenu de l'enveloppe intéresse ce rapport. C'est une lettre importante de moi et plusieurs pièces utiles.

J'y joins pour vous une brochure sur M. Bellanger. J'ai entrepris pendant les quelques loisirs que m'a procurés la V.A. de commencer une bibliothèque de biographies d'hommes d'Œuvres. Celle-ci est la 1^{ère} la seconde sera celle de M. Planchat qui est achevée, et la 3^e celle de M. Myionnet qui n'est que commencée. Nous verrons ensuite selon le temps dont je pourrai disposer. Si vous avez quelques idées à ce sujet donnez les moi.

A vous et à tous bien affectueusement en M.

E A

M. Mayet a été chargé de procurer les certificats pour les études.

- A Jules Saubat
(brouillon)

[Paris, 29 Octobre 1913]

Mon Révérend Père

Je profite du départ d'un de nos jeunes étudiants pour vous envoyer plus sûrement cette lettre.

Je reçois du Canada celle que je vous y avais adressée et qu'on me retourne. Elle était pourtant partie presque en même temps que vous, mais je l'avais fait mettre à la poste en Belgique. C'était plus sûr à cause de son contenu, mais cela a amené un retard.

Je mets sous ce pli une feuille portant les trois serments que vous m'avez demandés pour appuyer mes affirmations opposées à celles que avez reçues.

Je n'y joint aucun commentaire puisque je vous l'ai donné de vive voix.

Pour Monsieur Cochin, je me permets cette réflexion.

Quand je vous ai parlé de lui, ce n'était pas par manière d'attaque, c'était pour vous éclairer sur son jugement peu sûr et pour vous prier de lui faire une recommandation sur ses imprudences de langage relativement à la Visite.

Je vous ai dit un mot en passant de ses imprudences et de ses erreurs. Ce dernier mot visait des erreurs de conduite aussi bien que certaines erreurs de langage dont on s'est plaint à moi dans le passé. Ce sont des prêtres qui m'ont fait porter ces plaintes, mais je n'ai plus assez présent à l'esprit l'objet de leurs plaintes pour apporter une chose grave comme un serment. [Je n'ai] pu en joindre qu'un seul, M. Roland-Gosselin, pour lui demander de rappeler ses souvenirs. Je vous communique sa réponse telle que.

J'y joint une plainte du Cardinal Luçon contre les agissements du même M. Cochin qui était allé quêter dans le diocèse de Reims pour notre communauté. Il en avait profité, paraît-il, pour demander de sa propre initiative, des fonds pour une autre œuvre à laquelle la Congrégation était étrangère.

Vous trouverez ci-jointe cette lettre du Cardinal. Vous trouverez également deux copies (écrites de la main de M. Cochin) de lettres qu'il a, de sa propre initiative également et sans consulter personne, adressées au Saint Père. Il me les a communiquées à un retour de voyage à Rome parce qu'il avait su les plaintes que le Cardinal Billot m'avaient adressées de l'une d'elles. Le Cardinal la trouvait ridicule et compromettante pour lui. De plus, il s'étonnait qu'un prêtre usât ainsi de son nom sans l'avoir consulté.

Malheureusement ces inconséquences et imprudences ne sont pas isolées et ses anciens supérieurs m'ont demandé son changement. Mais, encore une fois, je ne veux pas attirer de désagrément à ce pauvre ami qui est zélé et sur lequel je veille ; je veux seulement vous mettre en garde, mon Révérend Père, contre ses plaintes ou appréciations très peu sûres.

J'ai ordonné des prières pour le Vénéré Cardinal Vivès. Un service ou messe de communauté, selon les possibilités, sera célébré dans toutes les maisons où ce n'est déjà fait. J'y ai ajouté un certain nombre d'autres messes. J'avais demandé déjà des prières mais en particulier ne me croyant pas en droit de faire un acte public et officiel pendant le cours de la Visite Apostolique.

J'ai reculé devant les rapports dont je vous avais parlé, pensant qu'il serait mieux d'attendre que la Sacrée Congrégation me demande des explications précises, si elle le juge bon.

Il peut y avoir et il y a çà et là, je le sais, quelques difficultés entre ecclésiastiques et laïcs, mais à mon sens, ces difficultés viennent plus des divergences de caractères et du manque de vertu en telle circonstance que de notre organisation. Nous avons des traditions, nos Constitutions sont très claires, la Sacrée Congrégation s'est du reste prononcée il y a quelques années en rejetant un projet de modification qui atteignait cette organisation.

Pour les difficultés, elles ont beaucoup diminué ; elles diminueront encore, je le crois, c'est surtout une question de formation des novices et d'allégeance aux Constitutions. Je me permets de soumettre ces observations basées sur dix neuf ans d'administration et de visites canoniques faites régulièrement dans nos maisons, la Sacrée Congrégation en tiendra le compte qu'elle jugera bon.

Quant à la question du Costume, je crois très souhaitable que les termes du paragraphe qui la concerne dans le dernier texte des Constitutions soient renversés : que la règle soit comme autrefois de n'en pas donner mais que le Supérieur puisse le donner quand besoin sera.

Je ne parle que pour mémoire de la question du titre de la Congrégation qui ne répond plus à la réalité de la situation et qui gêne notre recrutement.

Nous devons parler des deux derniers points au Chapitre prochain. Je donnerais plus d'explications si la Sacrée Congrégation le jugeait désirable.

En terminant, permettez moi de vous redire, mon Révérend Père, l'appréciation que je me suis permis de vous donner au début de la Visite.

Je crois que les quatre principaux opposants qui ne cessent de se plaindre depuis si longtemps et qui ne sont pas dans leur voie ne cherchent que nouvelles occasions de le faire encore. Ils rêvent une congrégation toute différente de celle que Dieu a inspirée à nos fondateurs. Je ne crois pas qu'ils se mettent jamais au pas de leurs frères, et je crois que leur opposition s'éternisera pour notre malheur.

Le mieux ne serait il pas qu'ils se retirent d'eux même et ils le feraient, je crois, si Rome le leur faisait entendre.

Il n'y aurait là rien d'infamant pour eux et la Congrégation délestée de cette opposition qui l'entrave continuerait à se développer en paix dans le sens providentiel.

Ces Messieurs eux mêmes, dont Dieu sait que je désire le bien, remis peut être dans leur voie, pourraient rendre à l'Eglise les services appréciables dont ils sont capables.

Pièce jointe

J'affirme sous serment n'avoir pas dit :

1° Que le Père Leclerc a été déposé.

2° Qu'il y avait deux Supérieurs à la maison de N.D. des Victoires d'Amiens.

3° Que dans une certaine circonstance M. Maignen me saluait pour la première fois.

Em. Anizan
S. G

Paris, 24 Octobre 1913

- A Joseph Rouillaud

Paris, 30 Octobre 1913

Cher Ami

J'ai oublié dans la lettre d'hier de vous demander de faire faire au plus tôt une photographie du tableau du P. Planchat que vous avez dans votre salon, je crois.

Ce portrait me plaît beaucoup plus que les autres. J'en ai besoin pour la brochure qu'on imprime.

Celle de la brochure Bellanger vous le verrez, est plutôt grande. Il n'est pas nécessaire que celle de M. Planchat venant de Rome soit aussi grande on la mettra du reste au point. Je voudrais seulement une bonne photographie qu'on pourra retoucher à Paris si on a bien les traits du tableau.

Peut être un scolastique pourra-t-il la faire.

Adieu et merci à l'avance. Cela presse. Tout vôtre

E A

- A Gustave Debeauquesne

Paris, 2 Novembre 1913

Bien cher Ami

J'ai reçu vos deux lettres la seconde après la Visite Apost. dont vous nous dites bien peu de chose. Le P. que j'ai vu à son passage ne m'en a lui aussi presque rien dit sinon que tous les fr. sauf trois demandent à garder l'habit. Après les réclamations d'une dizaine faite à M. Henry et à moi sans aucune initiative de notre part, j'en ai été un peu étonné, mais comme à ce point de vue en pratique il est presque impossible de revenir sur le passé, je ne suis pas fâché que nos fr. s'y fassent.

Le Visit. m'a-t-il du reste bien dit la réalité ?

Il m'a dit qu'il déposerait son rapport à la fin de la 1^{ère} semaine de Novembre. Nous n'aurons plus, j'espère, à attendre très longtemps le Chap. et la conclusion de toute cette histoire.

Vous avez reçu, je pense, le télégramme pour M. Dallaire.

J'espère que vous allez tous bien. L'année a-t-elle bien commencé pour tout votre monde ? Est on bien régulier et l'esprit est-il bon ?

Pour le nouveau local qu'on vous offre il faudrait nous envoyer un plan et nous bien fixer sur l'endroit.

Quand on me parlait de la villégiature de M. Magnien on m'en parlait comme d'un pays perdu et lointain.

Il ne faudrait peut être pas trop nous surcharger de terrains et de locaux.

Ne vaudrait-il pas mieux construire quelque chose de simple par ex. à St Pierre, si c'est nécessaire à la colonie pour l'an prochain que de disperser nos forces au loin. La conduite d'une colonie nombreuse est chose difficile et épuisante, il y faut un nombreux personnel, pourrez vous suffire et votre monde ne se fatiguera-t-il pas trop ? Adieu, cher Ami dites mille choses à tous.

Comment va St Sauveur pour le personnel ? Il y a un certain tps Henri Lemieux m'envoyait des plaintes longues et un peu amères sur M. Pauc.

Adieu encore. A vous bien affectueusement en M.

Il y a 3 ou 4 lettres très anciennes auxquelles je n'ai pu répondre à temps, veuillez m'excuser auprès des auteurs. Elles ne demandaient pas de réponse mais je n'aime pas laisser des lettres sans qqs mots de réponse. Ce sont MM. Hodiesne - Mercier - [illisible] et Amédée. Il est vraiment tp tard maintenant.

- A Alexandre Josse

Paris, 2 Novembre 1913

Mon cher Alexandre

J'ai reçu avec grand plaisir comme toujours votre mot. J'apprends avec satisfaction que tout va bien pour vos scolastiques. Ils m'ont du reste écrit, du moins les 3 de St G. et je vois par leurs lettres qu'ils sont très contents et dans les meilleures dispositions.

Je suis toujours heureux de sentir votre cœur avec moi en même temps qu'avec le Bon Maître. C'est en Lui qu'est le meilleur rendez vous. Demandez toujours pour moi la patience et l'amour des croix.

Priez aussi pour la famille et pour les âmes qu'elle est destinée à sauver. Nous avons prié par l'intercession du P. fondateur au moment de son anniversaire.

J'espère que votre santé est bonne. Ne la compromettez pas. Quand vous aurez pris entièrement le dessus et que vous aurez un bon fonds de forces vous ferez plus corporellement pour le Bon Dieu. En ce moment vous le servez en vous soignant comme l'obéissance vous y oblige.

Ma santé à moi est bonne.

Adieu, mon cher Enfant.

Prions pour notre avancement mutuel dans l'amour de Dieu et le zèle, voilà l'affaire capitale.

A vous bien affectueusement en M.

E A

Veillez dire à M. Mayet qu'il n'y a rien de nouveau. Le Vis. doit être maintenant à Rome. J'espère que le terme de toutes ces affaires viendra bientôt.

- A Henri Grosse

Paris, 15 Novembre 1913

Mon cher Enfant

C'est parce que je craignais un piège que je n'ai pas répondu en donnant votre adresse à l'avoué qui vous écrit. Si vous croyez vraiment qu'il est préférable de faire le voyage, je vous le permets. Arrangez vous seulement avec M. Allès pour que votre classe n'ait pas à en souffrir. Votre voyage sera du reste rapide. Entendez vous avec votre Sup.

Vous ne me parlez pas de votre santé, elle est donc bonne. Que Dieu en soit béni !

Evidemment votre classe doit vous demander du travail, mais on m'a affirmé que ce ne serait pas au dessus de vos forces.

Nous causerons de tout cela quand vous viendrez.

Adieu, cher Ami.

Soyez de plus en plus à Dieu il n'y a que cela de vrai et de solide ici bas.

A vous bien affectueusement en N.S.

E A

- A Alexandre Josse

Paris, 15 Novembre 1913

Mon cher Alexandre

J'ai reçu votre bonne et affectueuse lettre et je vous en remercie. Vous dire que mon cœur répond au vôtre et que ma tendresse pour vous (qui ne peut pas augmenter) ne diminue pas, est presque une banalité entre nous. Je vous le dis quand même parce que c'est vrai et que dans un monde où tout change, où rien n'est stable il est bon de savoir que les cœurs qui nous sont unis, ne cessent pas de l'être.

Oui, mon Alexandre, je prie pour vous. Que vous ne sachiez pas où vous en êtes de votre sanctification c'est chose normale.

Vous vous sentez faible, vous ne vous voyez pas généreux comme vous voudriez. Il y a là encore un bien puisque c'est une garantie contre ce misérable orgueil qui repousse toujours si facilement et à tout propos.

Humiliez vous toujours devant le Bon Maître, nous savons que cela lui plaît, et remerciez le de trouver des occasions de le faire sincèrement jusque dans vos petites infidélités.

Ne vous faites pas de peine de l'épreuve actuelle, il en faut, et je dois bien reconnaître que le Bon Dieu y révèle encore sa bonté en me donnant de si réconfortantes compensations dans l'affection de tant de cœurs et surtout du vôtre.

Je vais regarder le n° de la France illustrée et faire des remarques.

Pour l'article de Mgr de Poterat il lui a été inspiré par des réflexions de M. Moreau qui se sent débordé dans sa région et aussi par l'isolement qu'il sent se faire pour lui à Orléans de plus en plus. Tous restent fidèles, je crois, au surnaturel dans les œuvres, mais la poussée des œuvres de préparation militaire, et les approbations que donnent les

Evêques et le Pape lui même aux groupements du D^r Michaux finissent par ébranler tout le monde plus ou moins.

Adieu, mon cher Enfant.

On semble très content de vos répétitions. M. Mosnier me le dit formellement. Je n'en tire pas de conclusions pour l'avenir, mais je m'en réjouis.

Croyez toujours à la vive affection de votre père en M.

E A

Je suis convaincu que Dieu et la Sainte Vierge arrangeront nos affaires.

- A Jules Saubat

Paris, 17 Novembre 1913

Mon Révérend Père

1° - Voici à peu près ce que j'ai dit à M. Maignen. Je pense que vous voulez parler de l'affaire relative à la plainte que j'avais reçue au sujet des ligues antimaçonniques.

Je dis à peu près, parce qu'à pareille distance et ne pensant pas avoir à répondre de cette entrevue je n'ai pas pris de notes.

« J'ai reçu une plainte de M. Cuignet de ce que vous êtes intervenu sans qu'on vous l'ait demandé dans la dispute Copin Albancelli et Cuignet. Celui-ci dit qu'il y a un procès engagé entre eux et que, devant se défendre au tribunal, il se verra obligé de vous nommer publiquement parce que vous avez pris parti contre lui et que Copin Albancelli s'appuiera sur votre témoignage.

M. Maignen me dit alors que le Commandant Cuignet n'était pas digne de foi ayant fait 17 ou 18 faux serments dans le procès Dreyfus. Je lui répondis que je ne prenais nullement la défense de Cuignet, mais que nous avons autre chose à faire que de nous mêler sans motif à ces divisions et qu'il ferait mieux de ne pas entrer dans ces affaires qui pou-

vaient devenir, pour la Congrégation, dangereuses. Nous sommes obligés de nous cacher, qu'arriverait-il si nous nous trouvions compromis dans des polémiques publiques et surtout dans un procès retentissant.

Il commença alors à se montrer nerveux et me reprocha de n'avoir pas ses idées.

Je répondis que j'avais toujours ses idées quand je les jugeais justes, mais que si je ne les voyais pas justes je ne pouvais pas les partager. C'est alors que j'ajoutais doucement : « Et puis, vous ne devriez pas écrire dans un journal sans permission. C'est vrai, ce qui est dans la Bastille n'est pas long, mais enfin la règle est là. »

Il me répondit : « ce ne sont que des citations ». « Ce sont: des citations, c'est vrai, mais enfin elles sont précédées et suivies de quelques appréciations de vous. » Alors la colère monta et il me répliqua : « Eh bien oui je l'ai fait et je le ferai encore. »

« Si vous le refaites, vous aurez tort. »

« Du reste, s'écria-t-il, vous n'aviez pas le droit de recevoir des plaintes injurieuses contre vos sujets ! »

« Je n'ai pas le droit ? Mais à qui s'adressera-t-on et comment puis-je savoir ce qu'il y a dans les lettres qui m'arrivent ? »

« Non ! » s'écria-t-il vraiment en colère.

« Non seulement j'ai le droit, mais j'ai le devoir et de lire ce qu'on m'écrit et de faire les remarques que je juge à propos. »

Nous étions assis l'un et l'autre, il se leva alors et cria plus fort : « Non, vous n'aviez pas le droit ! » - « Si j'avais le droit ».

Et alors, le bras tendu et le poing fermé il s'avança sur moi qui étais assis, il cria avec force les yeux dans mes yeux : « Non, non, non ! »

Je terminai en lui disant : « C'est assez, je vous ai dit ce que j'avais à vous dire, vous pouvez vous retirer. » Au moment de partir, il se retourna et me demanda de le bénir, ce que je fis.

2° - Je vous envoie ce que vous appelez, mon Père, l'Article de la Bastille. Je vous l'adresse tel que me l'a remis le Commandant Cui-gnet, c'est lui qui est l'auteur des traits et des annotations.

Je n'ai nullement critiqué les lignes de M. Maignen, mais je lui ai dit qu'en règle, comme il s'agissait d'une feuille de polémique, il aurait dû me demander une permission que je ne lui aurais pas refusée.

3° - Je vous adresse aussi votre lettre que vous voulez bien me promettre de me rendre. C'est le 1° souligné en bleu qui a fait penser à mon Conseil tout entier et à moi que je devais éviter d'envoyer une circulaire et même de l'annoncer officiellement.

J'ai demandé à part aux Supérieurs que j'ai vus de faire les prières.

4° - Pour les lettres envoyées à M. Nunesvais, j'en ai communiqué une grande partie à mon Conseil et quelques unes à certains auxquels j'ai cru devoir demander quelques explications.

Je vous affirme sous serment ce que j'ai écrit au 1°, non pas textuellement car voilà déjà longtemps que la chose est passée, et je l'avais oubliée un peu de tête et plus de cœur.

Je souhaite comme vous, mon Révérend Père, que tout s'arrange pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise et le bien des âmes et je prie et fais prier pour cela.

Je serais heureux de savoir si les prescriptions de la lettre ci-jointe ont toujours leur valeur et dans toute leur étendue, car je ne puis vous cacher, mon Révérend Père, que tout souffre en ce moment de ce que je ne puis intervenir comme il faudrait.

Veillez agréer, mon Révérend Père, mes bien respectueux hommages en N.S.

Em Anizan pr SV

PS - Veuillez excuser la hâte de cette lettre que vous me demandez immédiatement, elle vous arrivera par retour du courrier.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 18 Novembre 1913

Bien cher Ami

Nous avons du nouveau et qui confirme vos appréhensions sur le Visit.

M. Bruno³⁴ m'arrive hier avec cette nouvelle.

Il a reçu une carte du Visiteur lui enjoignant d'envoyer immédiatement les six scolastiques qu'il a à St Lazare à M. Desrousseaux qui leur dirait ce qu'ils auraient à faire. Grand émoi, c'était le matin de St Stanislas M. Mayet leur lit la carte et les expédie de suite. Desrous. assez gêné du reste leur dit d'aller voir le D^r Guermonprez qui a reçu lui même une lettre du Visit. Le D^r Guermonprez (remercié comme médecin de la C^{ie} du Nord et mis à l'écart de l'Université catholique à cause de ses idées politiques exagérées, il est de l'Action Française) ce docteur donc les reçoit brusquement, les fait déshabiller l'un après l'autre en leur demandant pourquoi ils ne font pas leurs études à Rome. Tous ont des raisons de santé. Quelques uns présentent leur certificat de médecins ; le docteur Guermonprez lève les épaules en se moquant, leur déclare que ce qu'ils ont n'est rien, qu'ils n'aillent plus voir tous ces médecins et déclare en fin de compte qu'ils peuvent retourner tous à Rome, que tout cela n'est que sottise. Et il les expédie.

Or, Le Bihan est menacé de tuberculose, Clément a une inflammation d'intestins et est entièrement faible, Chevalier vient d'être opéré et on lui recommande les plus grandes précautions surtout pour la marche, Deschamps a mal aux genoux et les deux autres ont été déclarés impropres au service actif.

Les pauvres enfants reviennent absolument effarés ; trois déclarent que c'est presque leur arrêt de mort. Ils viennent de m'envoyer tous un cri de détresse et me demandent d'intervenir.

J'ai consulté le Cal Amette qui m'a conseillé d'écrire une lettre au Préfet de la Congrégation et il m'a dit qu'il l'apostillerait.

J'ai fait immédiatement la lettre dont je vous adresse la copie, car je veux que vous soyez au courant.

Le matin j'avais vu le Cal de Paris. Je l'ai mis au courant de tout. Il est indigné. Je lui ai dit notre projet d'écrire (celui du Conseil) d'écrire au Pape, et je lui ai lu un texte qu'il a approuvé, je vous en adresse aussi la copie. Le Cardinal m'a dit qu'il allait écrire de son côté au Pape. Il a apostillé celle au Cal préfet à laquelle il a ajouté un mot de recommandation en déclarant que j'ai toute sa confiance.

La lettre que le Conseil adresse au Pape m'a été conseillée et a été rédigée de concert avec moi par Mgr Battandier que j'ai vu et qui, lui aussi, est indigné.

Il a aussi conseillé une lettre de tous.

Pour cela nos MM. se consultent, je ne sais ce qu'ils feront.

Hier soir nouvelle lettre du Visit. 1° me déclarant que Ch. M.² lui a envoyé un récit détaillé de l'entrevue dans laquelle il m'a menacé, qu'il l'a fait avec serment et il me prie d'en faire autant, 2° de lui renvoyer sa 1^{ère} lettre sur laquelle je me suis appuyé pour ne pas annoncer la Visite par une circulaire. Dans sa lettre en effet il faisait un cas de conscience de la plus grande discrétion, 3° de lui envoyer l'article de Ch. M. dans la Bastille.

Du reste vous verrez par les réponses que j'ai faites dans la copie que je vous adresse, ce qui m'était demandé.

Evidemment le but poursuivi est de grouper toute la jeunesse loin de nous sous la coupe d'un homme choisi. Je le comprends maintenant. Et quand on aura choisi un homme on enverra Maign. qui deviendra consultant. C'est l'avenir qu'on veut ainsi préparer.

Le pauvre P. Lantiez vient de venir me voir à ces tristes nouvelles pour me protester de son attachement. Il a été malade toute la nuit et en arrivant par un taxi, il s'est presque trouvé mal ici. Après un peu de repos et un cordial, il a voulu repartir chez lui. Ces affaires l'affectent bp et lui font mal, le sentiment de la justice est tellement vif chez lui.

Pour les lettres au Pape au Vis. et au Pref de la Sacrée Congrég. nous les avons expédiées ce matin par une occasion par Metz.¹ à ces demoiselles. Nous avons pensé que si elles se chargeaient de les faire remettre en mains propres on serait moins exposé à ce que quel-

¹ Augustin Metzler

qu'un les supprime ne sachant d'où cela vient, car il doit y avoir un complot et des gens vigilants qui ont l'œil à tout. Voyez donc ces demoiselles, dites leur que vs êtes au courant et informez vous si tout est bien arrivé à bon port. Remerciez les aussi.

Le P. Lant. va peut être écrire aussi au Pape. - Le P. Tournai a parlé au Cal Van Rossum. Celui ci a levé bras et épaules quand on lui a dit qui était Visit. Le P. Schwartz ne peut-il donc rien ? Et Dom Alphonso ? Je le croyais si bien avec le Cal de Lai !

Evidemment c'est le moment d'agir.

Le Visit. écrit de Rome, il y est donc. Il me demande réponse à ses questions pour son rapport qui donc n'est pas encore terminé ?

N'y a-t-il pas dans quelqu'ouvrage les droits des Visiteurs ?

Adieu, cher Ami. Ne nous démontons pas. Nous luttons en ce moment pour la bonne cause, cela ne fait pas de doute. La Ste Vierge se montrera à son heure. Le tout est d'être fidèle et de mériter le secours du ciel.

A vous bien affectueusement

E A

Je viens de recevoir votre lettre [?]

Continuez à veiller sur la santé de Weyland.

Oui nous avons prononcé sur l'admission des soldats libérés.

Au moment d'envoyer cette lettre, dépêche du P. Saubat ainsi conçue : Envoyez immédiatement textes authentiques Chapitre 1907 Saub...

On va vous envoyer les textes demandés après les avoir copiés. Ils sont en Belgique encore un voyage !

Veuillez les faire remettre et de vive voix ou par un mot demander qu'on les rende. Pourquoi ne se sert-il pas de la copie qui est à la Sacrée Congrégation ?

Toutes les copies ci incluses sont pour vous. Les authentiques sont envoyés.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 19 Novembre 1913

Cher Ami

Vous allez recevoir si ce n'est déjà fait les Actes de 1907. En les remettant au P. Visiteur je voudrais bien que vous lui demandiez un reçu de cette pièce, car je suis le gardien des archives et je puis avoir à en répondre.

Or, c'est là une pièce importante dont le P. aurait pu demander l'exemplaire qui se trouve à la Sacrée Congrégation.

C'est pour ce seul objet que je vous écris ce soir et comme je suis très pris je ne vous en mets pas plus long. Je n'ai du reste rien autre important.

A vous et à tous de cœur

A E

- A Alexandre Josse

Paris, 22 Novembre 1913

Mon cher et bien aimé Enfant

M. Bruno³⁴ vous aura raconté son voyage ici, ce que nous avons dit et fait, je n'y reviens donc pas.

Et d'abord, je sais bien vos attraits, et que ce ne serait pas un sacrifice pour vous de quitter vos occupations actuelles. Mais il ne s'agit pas de cela en ce moment. Votre changement n'apaiserait rien. Ce n'est pas contre vous qu'était dirigé l'incident de l'autre jour. Ce qu'on voudrait

c'est le changement de tout, même de l'orientation de la famille. Cela c'est la volonté de quelques hommes. Au fond c'est l'enfer qui veut la division et la ruine.

Priez pour que la très Sainte Vierge défende ce qui est sien.

Non, je ne veux pas que vous demandiez à Dieu de prendre votre vie. Mon cher enfant, vous êtes encore jeune, vous, vous êtes l'avenir, c'est à nous pour le moment à nous sacrifier et je suis fort heureux (surnaturellement) d'être le bouc émissaire, comme le Sauveur l'a été pour le monde. Priez Dieu que dans tout cela nous ne l'offensions d'aucune façon, que nous entrions même dans ses vues en acceptant tout avec patience et par amour pour lui.

Vous le faites, mon petit Alexandre, je le sais. Continuez à le faire et pour vous et pour moi.

Je sens bien que Dieu permet toutes ces croix pour me fournir l'occasion de me sanctifier et de lui prouver mon amour. Aidez-moi, voilà le mieux.

Je ne pense pas du tout à abandonner quoi que ce soit de ce à quoi Dieu m'a appelé. S'il manifestait une nouvelle volonté, ce serait pour un mieux j'espère, mais vous avez raison de repousser ces pensées. Du reste, vous vous êtes donné à Dieu, c'est à Lui que vous êtes, c'est à Lui que vous resterez toujours. Certes, je suis touché jusqu'au fond du cœur de votre chère et si douce affection qui m'aide depuis longtemps, mais Dieu doit être le premier et avant une décision qui après tout dépend de sa volonté, il faudrait consulter et prier.

Chaque fois que je vous écris ou que je vous vois le cœur voudrait s'ouvrir tout entier pour vous redire tout ce qu'il contient pour vous, mais plusieurs considérations m'arrêtent toujours. Quoi qu'il en soit je vous embrasse avec tout l'élan et la tendresse d'un cœur que vous connaissez.

Votre père

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 26 Novembre 1913

Bien cher Ami

Toutes ces questions sont tellement délicates et si compromettantes que je ne puis vous expédier les réponses à mon gré.

Il faut des occasions. En voici une, j'en profite.

Vous avez dû voir hier le Secrétaire et peut être avez vous reçu quelques éclaboussures. Ne vous en chagrinez pas trop. C'est en effet votre lot à l'occasion. Mais vous travaillez et souffrez pour la famille, et, dans l'espèce, vous aurez la reconnaissance de presque tous. La cause est juste, c'est celle de l'Eglise, des pauvres aussi bien que de la famille et de vos frères. Portez donc le fardeau vaillamment, soutenez votre santé, vous n'êtes pas seul.

Je laisse ma lettre au Visi. ouverte en vous priant de la fermer. Il faut que vous sachiez ce que j'écris. Veuillez la faire remettre.

Nous arrivons à la période aiguë et j'espère que le terme de ces histoires approche.

Le Bon Dieu ne se montre quelquefois qu'à la fin, ayez bon courage. L'important est que le devoir ait été rempli.

Le Cal de Paris a écrit au Vatican c'est à dire au Pape. M. Thomas me l'a assuré hier.

Nous avons reçu ici le P. Schwartz comme il vous le dira.

Le P. Lantiez a voulu faire une lettre pour le Pape. Le P. Schw. croit qu'il vaut mieux la remettre au Préfet. Parlez en donc à quelqu'un de compétent, deux avis valent mieux qu'un. Je crains qu'auprès du Préfet cela ne produise rien. Voyez au mieux.

M. Mayet vient de recevoir du P. Saubat (par M. Desrousseaux qui remplit là un rôle que je ne comprends pas) l'ordre de retourner au Visiteur le libellé de sa carte lui enjoignant d'envoyer à Lille les scolast.

Evidemment on lui a parlé de la chose. N'est il pas étrange que pour une affaire de ce genre on passe au dessus de la tête et du Sup. Gal et du Sup. local pour s'adresser à un jeune sujet qui évidemment n'a

pas d'autre titre à cette confiance que sa tendance à soutenir les opposants ?

Névissas vient de partir. Nous craignons fort qu'il ne soit envoyé en Corse où se trouve son régiment.

J'ai reçu le papier de Rabier qui ne tardera pas beaucoup à aller vous retrouver.

Avant hier, grandissime fête en l'honneur du centenaire de Louis Veuillot. J'ai été de la fête matin et soir, mais il ne fallait pas qu'on me nomme, c'eût été dangereux.

Ici et partout, les esprits sont dans l'effervescence et les cœurs dans l'inquiétude.

On me témoigne un attachement qui me soutient.

Je tâche de conserver la paix et j'y arrive à peu près.

Je joins à cette lettre la brochure Henri Planchat. Je travaille celle de Clément Myionnet, mais toutes ces affaires et les dérangements constants me rendent la chose bien difficile.

Heureusement les santés sont à peu près bonnes.

Adieu. Dites mille choses affectueuses à tous.

Je suis toujours avec vous et d'esprit et de cœur.

Bon courage et confiance !

E A

- A Jules Saubat
(brouillon)

Paris, 27 Novembre 1913

Mon Révérend Père

Puisque vous croyez devoir insister sur le point que j'aurais dû annoncer la visite par une Circulaire, permettez moi de vous soumettre quelques réflexions.

Trois passages de votre première lettre m'ont paru l'interdire, ce sont ceux qui suivent :

1° « Il sera très utile, à tous les points de vue, de faire le moins de bruit possible autour de la Visite. Je fais un devoir de conscience à tous de la plus grande discrétion. Il suffira que j'avertisse moi même au moment de mon arrivée dans les endroits où je dois me rendre. »

Il apparut clair au Conseil et à moi que non seulement je ne devais pas envoyer une circulaire mais ne parler à personne de cette Visite dont vous vous réserviez l'annonce.

Du reste le second passage me rendait l'envoi d'une circulaire absolument impossible.

Il eût été d'une souveraine imprudence de l'envoyer par la poste. Quand j'en ai envoyé, je l'ai fait en la confiant aux assistants qui se partageaient les maisons et allaient y lire la circulaire qu'ils remportaient immédiatement. Or, votre lettre renfermait cette seconde défense.

4° « Toute visite, soit du Sup. Gal., soit de ses Assistants, soit de tout autre membre de l'Institut avec quelque délégation que ce soit sera également arrêtée. »

Enfin, les réserves que renferme le 6° était encore à mes yeux un confirmatur du 1°.

6° « S'il vous était facile, sans bruit, de commander à une intention très spéciale, pour l'Institut d'ajouter quelques prières..... »

C'est vrai, votre seconde lettre, mon Révérend Père, renfermait le passage que vous me demandez de transcrire et que voici :

4° « Evidemment vous pouvez parler de la Visite à vos supérieurs et à tous autres que vous voudriez savoir instruits de cette affaire, tout comme je ne puis défendre aux membres de l'Institut d'en parler entre eux. Je signalais simplement dans ma première lettre qu'il ne fallait pas faire trop grand bruit surtout extérieur. »

A mes yeux et à ceux de mes conseillers, cette atténuation des défenses précédentes ne faisait que m'autoriser à parler à un certain nombre. A dater de ce moment j'ai parlé de la Visite aux supérieurs que j'ai eu occasion de voir et à ceux qui, me semblait-il, s'en émotionneraient moins. Je n'ai du reste donné à personne délégation pour annoncer la Visite officiellement. Le Conseil en cela encore a pensé comme moi.

Mais l'idée d'envoyer une circulaire ne s'est même pas présentée à moi.

Si donc je ne l'ai pas fait, c'était sans doute par prudence (car l'administration nous guette), mais aussi pour obéir à vos prescriptions.

Vous me demandez de plus, mon Révérend Père, de vous envoyer sous la foi du serment le relevé de ce que j'ai dit, des observations et remarques que j'ai faites à M. Maignen lors de la Visite Canonique de 1910.

Cela m'est impossible. Cet entretien n'a rien eu de mémorable, il est passé depuis trois ans et bien d'autres soucis me l'ont fait oublier. Mais puisque M. Maignen vous en a donné une version, je vous prierai, mon Révérend Père, de vouloir bien avoir la bonté de me la communiquer. Cela me mettra sur la route et je serai à même de vous donner le serment en connaissance de cause. Vous aurez ainsi les deux versions qui vous mettront à même de juger en toute justice.

- Au Cardinal Léon-Adolphe Amette
(brouillon)

[Paris, Décembre 1913 ?]

Eminence

Je reçois de M. Rouillaud la note suivante : «

Je tiens à envoyer cette information à Votre Eminence parce que nous sommes arrivés au moment critique et décisif et que je veux n'avoir rien à me reprocher en face des conséquences qu'auraient fatalement une décision comme celle dont il est parlé plus haut.

Si M. M.² est nommé officiellement et en dehors de la règle de Nos Constitut. qui veulent que le Procureur soit nommé par le Chapitre, il est clair que c'est une mesure exceptionnelle lui donnant raison dans la ligne de conduite scandaleuse qu'il tient depuis 6 ans et dans ses réclamations injustes cause de la Vis. Apost. du P. Saubat.

De plus, il m'est impossible d'admettre que ce religieux sans jugement et exagéré redevienne le formateur de nos jeunes gens.

Je serai donc obligé de donner ma démission de Supérieur et peut être de ne pas rester dans la Congrégation, car je ne puis passer ma vie à lutter ainsi.

Avant d'être exposé à une pareille éventualité qui serait grosse de conséquences pour la Congrégation et ses œuvres, je voudrais employer tous les moyens possibles. - Mgr Pagès, il y a qq tps à l'un des nôtres : « Il n'est aucun de nous qui ne soit prêt même à faire le voyage de Rome pour sauver votre Institut. »

N'y aurait-il pas lieu, Eminence, qu'une démarche importante soit faite au plus tôt soit par écrit soit par une personne autorisée pour que la décision soit renvoyée jusqu'à votre voyage à Rome.

Evidemment on redoute votre intervention et on fera tout pour la prévenir.

Votre Eminence est l'Ordinaire de notre Institut puisque les Supérieurs sont à Paris. Elle a dans son diocèse plus de 100 de ses sujets qui y travaillent c'est à dire le tiers. Elle a été chargée d'une visite apostolique dont celle du P. Saubat est la contrepartie, n'est elle pas double-

ment autorisée à intervenir et à conjurer une ruine qui serait la perte de bp d'âmes ?

Pardonnez moi une insistance qui me rend confus, mais faut il que j'aie à regretter de n'avoir pas fait tout le possible et à me dire après le coup porté : « il est trop tard ! »

Dans la situation actuelle je répugne à me rencontrer avec bp de personnes qui me demanderont « Où en sont vos affaires ? »

Daignez me permettre, Eminence, de me contenter de vous envoyer par écrit mes vœux bien respectueux, bien dévoués et aussi les vœux de ts ceux qui sont encore mes fils. Bien des prières accompagneront ces vœux.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 3 Décembre 1913

Bien cher Ami

J'arrive de St Félicien après avoir passé deux nuits sur trois en chemin de fer. Tout est si délicat à ce point de nos affaires que je ne veux marcher qu'avec des conseils autorisés.

Mgr Bat.¹ a travaillé avec moi le rapport demandé par le secrétaire de la Sacrée Congrég. comme vous le verrez dans le dossier adressé au C. Ferrata, il l'a ensuite traduit en italien affirmant qu'on évitait ainsi un effort ennuyeux aux italiens. C'est lui qui de son initiative m'a conseillé la lettre au Cal Ferrata. Il l'a travaillée avec moi.

Veuillez donc remettre le rapport adressé au Pape au Secrétaire de la Sacrée Congrégation. C'est la réponse à sa demande. Mettez l'autre dossier en mains propres au Cal Ferrata. Mgr Battandier m'a ajouté « M. Rouillaud le lui remettra de la main à la main, et il pourra ajouter des détails de vive voix si le Cal le désire ».

¹ Monseigneur Albert Battandier

Pour le rapport que vous me demandez au sujet des jeunes scolastiques, je veux bien le faire et envoyer des certificats, si on me les demande, mais on ne me les a pas demandés. La lettre de Mgr Sbarretti qui a passé par vos mains est celle dont vous trouverez la copie dans le dossier du Cal Ferrata. Il ne s'agit nullement des scolastiques. Aller au devant de cette affaire c'est en demander la solution. J'ai offert ou d'envoyer un rapport si on le désire, ou d'aller à Rome donner des explications verbales. On ne m'a écrit ni pour l'un ni pour l'autre. Si Mgr Sbarretti vous charge de me demander ce rapport je l'enverrai, mais j'attends cette demande formelle.

Pour les lettres Lant.¹ et Dev.²⁷ il faut les faire remettre au Pape si ce n'est fait, car c'est lui qui évidemment donnera les dernières décisions. Du reste je ne les ai pas demandées, on m'a dit simplement qu'on voulait les envoyer et elles n'ont pas passé par mes mains. Je ne sais ce que dit M. Devuy.

Je préférerais ne pas être appelé à Rome, car peut-être appellerait-on également M. Maig.² Où logerait-il ? chez vous ? aux Prati ? Et puis ce seraient des discussions verbales horriblement pénibles.

Bon courage, cher Ami. Nous défendons l'Œuvre de Dieu, nos frères et les pauvres.

J'ai parlé à Mgr Battandier de votre cas sans lui donner d'explications. Il m'a de suite dit qu'il n'y avait là aucun cas de nullité. Dans les grands Ordres peut être mais les Congrég. ne sont régies que par les Normae et il n'y a pas de défense dans les Normae, pas même pour un Sup. Gal. Il est donc douteux qu'on touche à ce point. En voilà 3 que je consulte et les trois me disent qu'il n'y a pas d'empêchement. Adieu, cher Ami. Je ne vous quitte pas de pensée et de cœur et nous prions pour vous. Tuum in Maria. Fermez toutes les lettres vous même.

¹ Louis Lantiez

- A Sa Sainteté Pie X
(copie adressée à l'Archevêché)

*Réponse à la demande de la Sacrée
Congrégation des Réguliers n° 2375
datée du 25 Novembre 1913*

Très Saint Père,

Une lettre de Son Excellence le Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Religieux m'invite à désigner les noms et à préciser les manquements des quatre membres de la Congrégation des Frères de Saint Vincent de Paul auxquels j'ai fait allusion dans un rapport au Saint Siège et qui causent un grand préjudice à la bonne marche de l'Institut par leur conduite et leur opposition au Supérieur et à son Conseil.

Ce sont Charles Maignen, Adolphe Imhoff de notre maison de Tournai, rue Frinoise 12 (Belgique), Henri Hello et Charles Rollin de notre maison de Poitiers en France.

Ces quatre prêtres forment notoirement dans notre famille religieuse un parti d'opposition. Aucune avance ni bonté de leur Supérieur Général n'ont pu les gagner, ils ne cessent de fomenter et d'entretenir la division et l'esprit de rébellion. Quelques autres en effet se sont laissés entraîner, se sont refroidis à l'égard des Supérieurs majeurs et témoignent d'un esprit plus ou moins mauvais au grand scandale de la masse des bons religieux.

Pour préciser les manquements des quatre opposants il me faut parler successivement de chacun d'eux.

1° La tête et l'inspirateur de cette opposition est Monsieur Charles Maignen.

1° Sous mon prédécesseur qui a dû le désavouer publiquement, il s'est déjà laissé aller à des attaques imprudentes dans un journal politique et sans la permission de son Supérieur contre un éminent catholique. Le Cardinal Richard alors Archevêque de Paris a exigé qu'il fût enlevé de son poste de Paris. Du reste il avait compromis l'œuvre dont il était chargé en y introduisant des divisions politiques déplorables.

2° Depuis six ans que je suis Supérieur Général, son attitude constante à mon égard et à l'égard de mes assistants est celle d'un ennemi et d'un révolté.

Quand le Supérieur Général arrive dans la Communauté dont il fait partie, il s'absente s'il peut, du moins il affecte de se détourner de lui. A ses avances il répond à peine, prend avec une répugnance non déguisée la main qu'il lui tend et garde à son égard un silence significatif.

Pendant les récréations auxquelles assiste le Supérieur Général, Monsieur Maignen se tient à l'écart, s'éloigne de lui et ne prend aucune part à la conversation, tout dans son extérieur prouve que c'est un parti pris.

Cette année, à ma fête personnelle, la Saint Emile, j'étais présent dans cette communauté, tous les membres présents vinrent m'offrir leurs vœux et me donner l'accolade ; M. Maignen seul s'abstint ostensiblement et s'en alla.

Quant aux Assistants il ne les salue même pas.

3° Tous remarquent que quand un sujet se rapproche de lui, il se refroidit à l'égard de l'autorité et commence à lui témoigner de la défiance.

4° Un jour le Supérieur Général reçut une plainte grave sur une intervention publique et imprudente de M. Maignen dans un conflit entre des Catholiques faisant partie d'une ligue anti maçonnique.

Sans prendre parti je lui fis quelques remarques très adoucies et certes bien légitimes sur l'inconvénient que pouvaient avoir pour l'Institut de telles interventions. Il s'emporta et cria : « Vous n'aviez pas le droit de recevoir de pareilles plaintes sur vos sujet. - Non seulement j'ai le droit mais le devoir d'écouter et d'examiner les plaintes qui me paraissent sérieuses et de faire à mes fils des remarques quand je le juge à propos. - Non vous n'avez pas ce droit, s'écria-t-il de plus en plus surexcité et répétant avec de plus en plus de colère « Non ! » il se leva et s'avança vers moi menaçant le bras tendu et le poing fermé.

5° L'occasion s'étant présentée dans cette circonstance et à propos de la même affaire, je lui fis remarquer sans amertume qu'il ne devait pas écrire sans permission surtout dans un journal de polémique, même sans signer. J'avouai du reste que l'article était court, mais enfin

la règle et les décrets sont là, il me répondit simplement : « Oui, je l'ai fait et je le ferai encore. »

6° L'an dernier j'accordai à un de mes fils (Monsieur Petit, prêtre) d'aller à Rome pour solliciter de Votre Sainteté, avec l'appui de Monseigneur l'Evêque de Dijon¹ l'extension de son Archiconfrérie de Sainte Philomène. Quelques jours après Monseigneur de Dijon se plaignit de ce que j'avais envoyé ce Monsieur Petit pour épier toutes ses démarches à Rome. Stupéfait notre Procureur protesta contre cette allégation mensongère, Monseigneur de Dijon lui répondit : « J'en suis sûr c'est M. Maignen qui me l'a écrit. » C'était une pure calomnie à l'endroit de son Supérieur.

7° Sans en dire un mot à son Supérieur Général il chercha l'an dernier à se faire nommer Consulteur de Congrégations Romaines en passant sur sa tête, se posant en victime et alléguant contre toute vérité que celui-ci le traitait comme tel et abusait envers lui de son autorité.

8° Plusieurs fois j'ai cherché à le gagner par de bons procédés, mais ce fut toujours en vain. Un jour, par exemple, on m'avait dit qu'il était fatigué. Je l'appelai, je lui offris un pèlerinage à Lourdes, je savais que cela lui serait agréable. Il en profita, mais ne m'adressa pas un merci. Bien plus, en passant à Paris à l'aller et au retour, et où j'étais, il ne m'a même pas fait la moindre visite qui certes était de convenance.

Même attitude et même abstention lors d'une visite que j'autorisai dans sa famille à Paris et lors d'un Congrès de Jurisconsultes auquel je lui permis d'assister parce qu'il le désirait.

9° M. Maignen depuis six ans ne cesse d'épier les actes de l'administration actuelle et de la dénoncer au Préfet de la Sacrée Congrégation comme le prouve péremptoirement une lettre écrite de sa main à M. Nunesvais mort aujourd'hui et qui était aussi un opposant. Voici ce qu'on y lit : « Je compte écrire souvent au Cardinal Vivès, il sera bon que vous fassiez de même. J'écrirai à la fin du mois seulement au père Pie pour son retour à Rome. C'est lui qui peut le plus agir et stimuler le zèle combatif du Cardinal Vivès. Un moment viendra bientôt où le Conseil demandera à Rome que les Constitutions soient retouchées, ce sera pour le père Pie et le Cardinal l'occasion d'agir. C'est pour cela qu'il est important de les renseigner et de les tenir au courant sans se décourager. »

¹ Monseigneur Jacques-Louis Monestès

Du reste notre dossier suffit à prouver cette assertion.

10° Monsieur Maignen ne cesse de s'occuper des luttes politiques, il y entraîne ses partisans malgré l'esprit de notre vocation qui est un esprit de charité, malgré nos Constitutions (N° 245) malgré aussi mes défenses formelles et réitérées.

11° J'ai tenté de le ramener à une conduite différente à mon égard par des exhortations, mais en vain.

Un de nos frères a fait plusieurs tentatives pour le remettre dans le bon chemin, il a toujours résisté à ces efforts et à cause de cela il s'est détourné de lui. Et comme ce dernier voulut tenter encore un effort par l'intermédiaire de M. Imhoff son plus chaud partisan, celui-ci fit cette déclaration pour empêcher de nouveaux efforts : « Monsieur Maignen ne demande qu'une chose, c'est qu'on lui laisse la paix sur ce sujet. »

Et un de nos jeunes frères mourant qui l'a sondé à ce propos me fit faire cette commission à son dernier moment : « Dites au Père Supérieur que tout sera inutile, il n'y a rien à faire. »

Cette conduite de M. Maignen est connue de tous, elle afflige et scandalise ses frères, l'autorité est par lui mise sans cesse en échec, et si ce n'était la bonne volonté, les vertus religieuses et l'attachement de la presque totalité des membres de notre Congrégation pour leur Supérieur l'esprit de l'Institut serait perdu.

II° Monsieur Imhoff suit les traces de Monsieur Maignen mais avec plus de grossièreté.

1° Il est supérieur de notre maison de Tournai en Belgique, maison que le Supérieur Général visite de temps en temps, car c'est là que se font toutes les retraites annuelles et que logent nos vieillards et nos malades.

Quand le Supérieur Général y annonce sa visite, il affecte de n'envoyer personne à sa rencontre même la nuit. Il adressa même un reproche à un prêtre qui, indigné de cette indifférence témoignée publiquement dans une circonstance et aussi parce qu'il pleuvait était allé au devant de lui à onze heures du soir.

Il manifeste souvent à plusieurs de ses sujets qu'il supporte avec ennui la présence du Supérieur Général allant jusqu'à dire : « J'es-

père qu'il ne moisira pas ici. - Moins il restera mieux cela vaudra. - S'il veut me voir il viendra me trouver. »

Il s'écarte de lui du reste autant qu'il le peut.

2° Il a parlé maintes fois à ses confrères en termes injurieux et grossiers du Supérieur Général et de ses Assistants : « Ce sont des gaffeurs, des scélérats, des canailles. »

3° Il s'est vanté deux fois à l'occasion de deux voyages que je lui ai permis de faire dans sa famille, d'avoir passé à Paris et de n'avoir pas mis le pied dans la maison du Supérieur Général.

4° Ici le texte me manque mais je me suis plaint des propos insolents et calomnieux à l'égard de nombres d'Evêques et de Cardinaux, surtout du Cardinal Ferrata, propos que M. Imhoff a tenus bien des fois à table au grand scandale des dix-huit ou vingt frères de sa Communauté.

5° J'ai crû devoir défendre dans toutes nos maisons de boire de l'alcool sauf à quatre fêtes de l'année, j'avais craint quelques abus à ce sujet. A la suite de cette défense, M. Imhoff dit à quelques uns de ses confrères que le Supérieur Général ne connaissait ni les traditions de la Congrégation ni son esprit.

6° Il manque, hélas ! totalement de charité. A la mort d'un de nos prêtres, prêtre très édifiant, M. Asseray, dont la mort fut une mort dans le Seigneur, M. Imhoff son supérieur s'écria : « Voilà un mouchard de moins. » Ce fut toute son oraison funèbre. Il en fit une du même genre à la mort d'un autre de nos prêtres, M. Baumert, ancien Maître des Novices et admirable pour sa charité à l'égard des pauvres.

7° Il existe au dossier de la Visite Apostolique plusieurs lettres de lui absolument injurieuse pour ses Supérieurs et pour plusieurs de ses confrères.

8° Un de nos prêtres étant tombé malade et étant mort inopinément, je dus le remplacer sur l'heure. Monsieur Imhoff était le seul qui pût le faire sans gêner sa communauté. Je lui envoyai l'ordre de remplir momentanément pour quelques semaines ce poste du reste peu chargé. Son premier mot devant Monsieur Mayet, Maître des Novices fut : « Non, je n'irai pas. » Il y alla sur un second ordre, il est vrai, mais son premier mouvement, quand on lui commande quelque chose qui lui déplaît, est la résistance et la révolte.

9° Il a été autrefois Secrétaire Général et, par ce fait, il a connu bien des détails relatifs à ses confrères, détails sur lesquels il était tenu au silence. Or, dans une lettre qui est au dossier de la Visite Apostolique il a fait connaître à un de ses confrères qui n'était pas du Conseil le nom de ceux de ses confrères qui ont obtenu dispense pour cause de naissance illégitime employant à leur égard le terme méprisant de bâtards.

Il a même révélé par parole les mêmes secrets à plusieurs autres confrères et a diffamé ainsi pour toujours ceux dont la tare devait rester cachée.

10° Il a recommandé dans une circonstance à son économiste de dépenser tout l'argent de sa caisse pour n'avoir pas à donner le surplus à la Caisse Générale.

III° Monsieur Henri Hello a été entraîné par les deux premiers, mais de telle façon qu'il est maintenant absolument inféodé à leur parti.

1° Il garde à l'égard du Supérieur Général et des Assistants une attitude réservée, défiante et même hostile qui scandalise d'autant plus qu'il paraît pieux.

2° L'année qui a précédé mon élévation au Supérieur, il a contribué à mettre la division dans le Conseil ancien (car j'étais premier Assistant) en affirmant faussement que j'avais dit publiquement aux novices que j'avais les pouvoirs de Vicaire Général, mon prédécesseur étant vivant.

3° Quand je fus élu Supérieur je le laissai plusieurs années Maître des Novices dans l'espérance de le gagner et d'effacer les divisions. Mais à ses novices il ne parlait presque jamais ni du Supérieur Général ni des Assistants. En revanche il ne cessait de faire l'éloge de M. Maignen et de M. Rollin, deux opposants, les posant à leurs yeux comme des religieux modèles.

4° A la fin, par suite de réclamations d'un grand nombre de la Congrégation, de prédicateurs des retraites du Noviciat, à cause de ses exagérations et de son exclusivisme dans son enseignement, (il parlait sans cesse de la Franc-Maçonnerie aux dépens de la formation spirituelle des novices), à cause de la confiance qu'il leur donnait en

eux-mêmes par son genre de formation, je dus l'enlever de son poste et je le mis dans un autre plus conforme à ses aptitudes, tous les opposants le posèrent en victime et me blâmèrent de la mesure nécessaire que j'avais prise et depuis ce temps-là M. Hello a redoublé de froideur et de réserve envers moi.

5° Il a fait parvenir en secret et en dehors des Supérieurs des revues et brochures à plusieurs de nos jeunes, ses anciens novices.

6° Il est notoirement dans le parti de l'opposition et le montre en faisant des opposants sa compagnie presque exclusive, en cherchant à exercer sur ceux qu'il peut son influence dans ce sens aux dépens de l'influence de l'autorité légitime.

IV° Monsieur Charles Rollin, prêtre d'environ trente trois ans, qui fut secrétaire de mon prédécesseur pendant sa dernière année, fait profession d'être un opposant convaincu.

1° Il a écrit plusieurs lettres qui sont dans le dossier de la Visite Apostolique, lettres qui sont d'un insubordonné.

2° Il observe à l'égard du Supérieur Général, mais surtout des Assistants une attitude plus que réservée, même hostile.

3° Ceux qui le fréquentent se refroidissent pour leurs Supérieurs et s'éloignent d'eux.

4° Il est l'espérance de l'avenir pour les opposants qui l'exaltent et hélas ! surexcitent par là son amour propre. Presque toute la Congrégation s'étonne et se scandalise d'une prétention bien au dessus de son âge et de sa valeur.

Ces quatre religieux prêtres forment au milieu de nous un bloc d'opposition irréductible. Ils se posent en gardiens de l'esprit et des traditions de la Congrégation qu'ils détruisent au contraire. Ils cherchent à grossir leur nombre et si, appui ou semblant même d'approbation leur est donné par Rome, dans la circonstance actuelle, leurs prétentions n'auraient plus de bornes et l'exercice de l'autorité rendu par eux si difficile deviendra impossible. Et je ne parle pas du scandale de la presque totalité de nos religieux qui sera à son comble.

J'ai donné communication de ce rapport aux membres du Conseil Supérieur qui ont déclaré être avec leur Supérieur en plein accord pour ce qu'il contient et ils ont demandé d'en donner le témoignage en faisant suivre ma signature de la leur.

- Au Cardinal Domenico Ferrata
(Brouillon dactylographié corrigé de la main du P. Anizan)

[Paris, 3(?) Décembre 1913]

Eminence,

Quand en 1907 j'allai voir Votre Eminence pour les affaires très graves de notre Institut des Frères de Saint Vincent de Paul, elle me reçut avec une paternelle bonté, m'encouragea, et grâce à sa protection elle put nous sauver d'une situation qui autrement résolue, aurait été notre ruine.

Les mêmes difficultés et encore plus graves peut-être, nous font en quelque sorte un devoir, la religion du souvenir, de recourir à Votre Eminence et lui demander une nouvelle fois son appui. Nous sommes peut-être indiscrets, mais ce qu'a fait Son Eminence il y a six ans, la protection si efficace dont elle nous a couverts nous fera, nous l'espérons, pardonner cette indiscretion.

Comme Votre Eminence peut s'en rendre compte par la copie des pièces que nous avons l'honneur de lui soumettre, sous le coup d'une visite apostolique faite par le P. Saubat, visiteur apostolique qui, d'après les échos qui nous en sont revenus de divers côtés, aurait été faite plus contre nous qu'en notre faveur, nous nous trouvons dans des conditions encore plus difficiles qu'en 1907 et cependant Dieu nous est témoin que pendant les six années de notre administration, nous n'avons négligé aucun moyen, comme Son Eminence nous l'avait du reste recommandé, pour faire l'union autour de nous et réaliser le vœu du Souverain Pontife. Auprès des anciens opposants nos efforts ont été stériles, ils n'ont même réussi qu'à accroître leur outrecuidance ; [ceux-ci] encouragés par ce qui était une marque de notre charité et qu'ils interprétaient comme une preuve de faiblesse, ont été conduits à infliger à

notre Institut la honte d'une visite apostolique. Nous l'avons acceptée avec une soumission filiale, et avons dit au Visiteur ce que nous savions, mais nous nous sommes vite aperçus que le Visiteur écoutait plus volontiers les dépositions qui nous étaient hostiles que les nôtres. Que résultera-t-il de la visite apostolique, nous l'ignorons, mais nous avons cru de notre devoir d'écrire au Souverain Pontife la lettre dont nous unissons la copie.

Après cette lettre, la Congrégation nous a écrit à la date du.... la lettre suivante. Allegato B. Nous y avons répondu, bien qu'à contre cœur, car il coûte à un père de se faire l'accusateur de ses fils par le document dont nous envoyons copie.

Les choses en sont présentement là.

Nous souvenant des bontés paternelles de Son Eminence envers notre Institut, quand le Cardinal Vivès que le P. Leclerc avait choisi comme protecteur, sans que ce choix eût été soumis au Conseil d'alors, fut mort, nous eûmes la pensée de solliciter Votre Eminence d'accepter d'être notre Cardinal Protecteur, mais avant même que ce projet eût pu être mis à exécution, nous avons reçu la lettre suivante du R. P. Saubat notre visiteur apostolique nous défendant de demander un Cardinal Protecteur sans son assentiment.

Fils obéissants et soumis, nous ne pouvons enfreindre ses ordres, et nous savons qu'en cette circonstance l'obéissance nous est un devoir difficile, mais puisqu'il nous est interdit, provisoirement du moins, nous l'espérons, de demander Votre Eminence comme protecteur, nous pouvons au moins lui faire connaître nos angoisses, et nous souvenant de la charité dont elle a usé envers nous, la prier de la continuer en nous accordant sa haute et puissante protection.

Tel est, Eminence, le but de notre lettre que mon conseil et moi-même déposons à ses pieds avec le ferme espoir qu'elle voudra bien se souvenir de nous et nous tendre dans les douloureuse circonstance que nous traversons, une main aussi puissante que secourable. Nous l'assurons en retour de la reconnaissance de tout notre Institut, qui, quelques opposants mis à part, se groupe compact autour du Supérieur général et de son Conseil.

C'est dans cet espoir que nous prions Votre Eminence d'agréer nos très humbles hommages et avec notre reconnaissance pour les bienfaits passés le ferme espoir que nous aurons à la remercier encore.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 9 Décembre 1913

Bien cher Ami

Je reçois votre lettre alarmée : peut-être l'est-elle un peu trop puisqu'on n'avait pas encore reçu à ce moment le rapport qui m'a été demandé. Cependant vous êtes sur place, vous entendez des bruits, ceux qui veulent bien s'intéresser à nous entrevoient des indices, il y a peut être fondement à vos craintes.

Je ne vois plus rien à faire en ce moment, pas même à voir le Cardin. car je ne veux pas l'importuner inutilement. Que peut-il faire après avoir recouru à l'autorité suprême ? Nous mêmes quelle démarche nous reste à faire ? Tout le possible est fait, il ne reste qu'à prier et à attendre la volonté de Dieu.

Je comprends, mon pauvre et si cher ami, votre situation pénible. On vous devra bien de la reconnaissance pour l'avoir supportée si longtemps.

Cela pèsera pour l'éternité qui est après tout l'essentiel. Ayez courage jusqu'au bout.

J'espère que Dieu et la Très Sainte Vierge se manifesteront à leur heure. Car, dans notre cas, le doute n'est pas possible et il faut, quand on sait, fermer les yeux pour ne pas voir le bon droit.

Je suis surtout peiné de vous voir seul là bas pour porter le fardeau. Heureusement vous trouvez des sympathies au dehors. Ici, tout le monde s'énerve de ne voir rien s'achever. C'est une rude épreuve. Mais, malgré tout, il y a là une occasion unique d'offrir à Dieu un sacrifice qui vaille la peine, et d'exercer notre foi.

Tenez moi au courant.

Adieu, cher Ami et à vous bien affectueusement en M.

Rabier au dernier moment m'a encore raconté des choses invraisemblables d'Hello.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 12 Décembre 1913

Bien cher Ami

Comme je vous l'ai dit, je crois avoir fait tout le possible. J'espère que vous avez remis au Cal Ferrata la lettre, il faut tout tenter pour n'avoir rien à se reprocher. Après ... à la grâce de Dieu ! Vous avez bien fait, je crois, d'avoir tenté de voir le Cal Billot. Cela servira-t-il beaucoup ? ? Peut être. Vous faites pour le mieux et nous aussi. Je n'ai rien fait sans le conseil de Mgr Battand.³⁹ qui a l'habitude des choses de là bas. Les Italiens, il me le disait, sont toujours d'avis de ne rien faire et d'attendre. C'est un tort.

Je vais peut être dire à M. Allès d'écrire au Cal Billot qui l'écoute volontiers, paraît-il.

J'attends plus de Dieu que des hommes dans une affaire qui en elle même était si simple et qu'on a tant compliquée comme à plaisir. Remettons nous en à Dieu tout en faisant le possible. Je ne sais quelle autre ligne de conduite vous indiquer.

Vous me dites que M. Hell.²⁹ a dit à M. Rabier d'aller à M. Maig.² quand celui-ci serait à R. M. Rab. ne m'a dit cela du tout, il ne m'a pas dit « quand M. M. serait à Rome » mais « quand il serait mort » lui Hello. Il m'a ajouté qu'Hello lui avait dit qu'à Rome M. Calm.²¹ lui dirait que faire. Il ne semblait donc pas faire allusion à un retour à R. de M.

Je suis bien décidé à lutter et à tenir jusqu'au bout, mais si l'exercice de l'autorité devenait impossible à cause de la conclusion, je ne conserverais pas le gouvernail. Du reste, il serait impossible d'aller. L'autorité est déjà tellement compromise !

Il faut, cher Ami, nous armer de courage et de confiance. Nous combattons pour Dieu et pour les pauvres.

Adieu, cher Ami. Dites mille choses aux chers enfants de ma part. Il en est qui m'ont écrit. Je tâcherai d'envoyer qqs réponses mais cela me gêne avant que tout soit fini.

Adieu et à vous de tout cœur en M.

E A

J'ai montré votre lettre à M. Devuyst qui veut écrire avec quelques anciens de ses élèves au Cal Billot. Je les laisse faire et ne m'en occupe pas. Vos lettres m'arrivent bien par le moyen que vous employez.

- A Yves Allès

Paris, 15 Décembre 1913

Mon cher Yves

Je reçois aujourd'hui du P. Saub.⁹ une lettre contenant ces questions :

« Je vous prie, et ceci au nom de l'obéissance, de répondre aux questions suivantes sous la foi du serment :

1° M. Maign.² salue-t-il les Assistants G^{aux} ?

2° Avez vous entendu M. Imhoff calomnier le C^{al} Ferrata ? Quels témoins avez vous de ce fait ? Témoins auriculaires ou non ?

3° Quelles revues et quels opuscules M. Hello a-t-il fait parvenir en cachette de ses Supérieurs ? Les noms... le nombre de fois !

J'ai des réponses à ces trois questions. Mais si vous avez quelques faits pouvant les étayer veuillez me les écrire, surtout pour la revue que vs avez reçue sans savoir par qui. N'y a-t-il pas eu aussi des brochures ?

M. Mayet devant venir au B^{eau} Central mercredi pour la réunion, remettez lui donc votre réponse demain mardi soir.

On étudie notre affaire, je le vois, et j'ai envoyé de nouveaux documents.

J'espère que vous allez bien. Que je voudrais vous voir tous !

Pour les brochures et revues, vos collaborateurs en auraient-ils reçues ?

Ne faites pas de bruit sur cette lettre et les questions du Père. Gardez tout cela pour vous. Je préfère me défendre en silence sans éveiller l'attention des adversaires et en évitant les émotions et cancans chez nos frères, surtout les jeunes.

Adieu, je vous embrasse de cœur en M.

Votre père

E A

Si je pouvais aller passer Noël chez vous, sera-ce possible ?

- A Yves Allès

Paris, 22 Décembre 1913

Mon cher Yves

Après avoir tout pesé ce matin avec mon entourage nous sommes d'avis qu'il vaut mieux m'abstenir d'aller à Kain pour les 27 et 25.

Cela m'aurait été très agréable, mais les inconvénients l'emportent, je ne puis vous les dire par écrit.

Vous ferez la Saint Jean chez vous et entre vous. Ce n'est pas là un ordre dont vous puissiez parler au dehors, c'est une indication directive.

Nous n'aurons pas ici la fête habituelle, il ne convient pas qu'on la fasse à Tournai. Les circonstances sont exceptionnelles, restez chez vous.

Si vous croyez utile de venir je vous le permets volontiers mais sans en faire de bruit. Il faut pour vos retardataires que vous vous entendiez avec M. Ledoux.

Nos santés sont bonnes malgré le froid de ces derniers jours. Cependant M. Devuyt a passé deux jours au lit à cause de rhumatismes.

Allez vous tous bien ?

Veillez aux santés. Ces sorties perpétuelles pour aller à la maison blanche sont si favorables au rhume ! Je pense qu'on a repris les sabots.

Adieu, mon cher Yves.

Dites à vos frères et aux enfants ma désolation de ne pouvoir être avec vous en ces grandes fêtes. Je l'avais d'abord espéré et cru possible.

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 26 Décembre 1913

Bien cher Ami

Merci de vos vœux de fête et de bonne année, merci surtout de les baser sur la prière, tout est là.

Moi aussi je forme mille vœux affectueux pour vous.

Si cette année a été rude pour moi, je crois qu'elle l'a été autant pour vous qui êtes là sur le lieu où se livre plus la bataille.

Dieu qui veut avant tout notre avancement et qui tourne le mal en bien pour ceux qui l'aiment, tirera pour vous de ces épreuves un grand bien pour le présent et l'avenir. L'important est de s'abandonner à Lui et de se redire souvent : « Dominus regit me et nihil mihi deerit ».

J'espère que les bruits alarmistes dont vous me parlez sont exagérés et que les bons sont exacts.

Plusieurs, au moment où vous pensiez que le C^{al} Billot était chargé de l'affaire, lui ont écrit (MM. Devuyt, Ledoux et ? ?) Il a répondu aux deux que je connais, une carte qui ne s'harmonise guère avec les paroles que vous me redites.

Quoi qu'il en soit, rapportons nous en plus à Dieu et à notre céleste Maîtresse qu'aux hommes. Prions.

Je crois qu'au point de vue des démarches nous avons fait tout le possible. Tout ce qu'a conseillé Mgr Ba.³⁹ qui est si compétent, nous l'avons fait. Je dirai quelque chose au Cal¹ ces jours-ci, mais croyez vous à son influence ? Attendons. La première fois les autres ont remué tout ce qu'ils ont pu, nous, nous n'avons rien pu faire. Dieu est intervenu. Espérons.

C'est beaucoup de pouvoir se dire j'ai ma conscience pour moi et je n'ai rien négligé. Assurément je ne puis avoir C. M.² pour Assist.

En tous les cas faites le possible pour attendre en paix, tout en faisant ce que vous pouvez. Si la S.C. est maintenant pour nous, c'est beaucoup.

Nous ne faisons pas de réunion demain.

Adieu, tous nous sommes de cœur avec vous et moi je vous aime plus que jamais ce qui n'est pas peu dire.

Bon courage, tâchez que Dieu soit content et à sa grâce !

Je vous embrasse de cœur

E. A.

P.S. Je viens de l'Archevêché. J'ai mis le C^{al} au courant de toutes nos démarches, lettres et réponses. Il en est bien aise. Il m'a engagé à la confiance et m'a répété qu'il irait les premiers jours de Février à Rome et qu'il parlera de nous personnellement au Pape. Il lui a déjà écrit une lettre, paraît il, très belle et très touchante. Il ne voit rien à faire en ce moment que prier et avoir confiance. S'il y avait du nouveau vous me le diriez et je lui communiquerais.

¹ Cardinal Léon-Adolphe Amette

- A Jules Forget

Paris, 28 Décembre 1913

Mon cher Jules

J'ai reçu avec grand plaisir vos vœux de fête et de nouvel an.

Moi aussi j'aurais été heureux de vous voir et de vous embrasser, mais il faut encore attendre.

Quelle année pour vous et pour moi que celle qui s'achève ! Espérons, mon Jules, qu'elle comptera pour notre éternité.

Je fais mille vœux pour que 1914 soit pour vous une Année heureuse et sainte. Je demande à Dieu de réaliser mes souhaits. Je lui demande aussi avec vous qu'elle soit une année de paix, d'union, de charité, de fécondité pour la famille. J'espère que notre bonne mère du ciel nous l'accordera.

Je serais bien aise à l'occasion d'avoir quelques nouvelles de Louise.

Adieu, mon cher Jules.

Soyez tout à Dieu, prêtez vous généreusement à votre formation. Ce temps d'attente centuplera vos forces et vos fruits.

Je suis toujours votre père bien aimant en M.

E A

P.S. J'ai reçu au commencement du mois votre chère et affectueuse lettre pour mon 25^e anniversaire. Elle n'a pas passé inaperçue, croyez le, mon Jules. Le temps m'a manqué pour y répondre. Merci encore.

- A Alexandre Josse

Paris, 28 Décembre 1913

Mon cher et bien aimé Enfant

Ayant une occasion de vous faire porter mon merci et mes vœux je n'attends pas la longue lettre que vous m'annoncez et qui me sera très douce comme tout ce qui me vient de vous.

Merci de vos vœux de fête de votre messe et de l'offrande de votre journée d'hier. Votre petite image me fait également plaisir. Je ne dis pas qu'elle vous rappellera à moi car je n'ai pas besoin pour cela d'un signe quelconque, mais puisqu'elle représente notre Mère céleste et qu'elle me vient de vous, sa vue dans mon bréviaire me sera douce.

Je fais bien des vœux pour vous, mon Alexandre. Que le Bon Maître qui se montre à nous en ce moment sous des traits si touchants enflamme de plus en plus votre cœur d'amour et de la soif de la sainteté qu'il a allumée depuis si longtemps en vous. Qu'il daigne vous aider à réaliser tous vos désirs sur vos désirs qui sont miens. Je prie beaucoup pour vous.

Demandez pour moi la sainteté qui féconde ce qui me reste de vie car il me semble que je ne fais rien.

Priez aussi pour les pauvres.

Pour répondre à leurs besoins il faudrait une Congrégation très nombreuse, sainte et pétrie de charité. Quand la nôtre le sera-t-elle ? J'aurais été bien heureux de contribuer à la mener là. C'eût été une grande Œuvre.

Adieu, mon cher Alexandre.

Je vous embrasse de tout cœur et reste votre père

E A

- A Louis Huriez

Paris, 29 Décembre 1913

Mon cher Louis

Je reçois chaque année avec grand plaisir tes souhaits car tu sais que je t'aime beaucoup. Cette année comme les autres ta petite lettre m'a fait plaisir, mais elle était trop petite et ne me parlait pas assez de toi, de ta conduite, de ce qui doit remplir ton esprit et ton cœur. Je fais des vœux aussi pour toi pour que ton année soit bonne et heureuse, pour que tu deviennes de plus en plus sérieux, travailleur et chrétien.

Quand je vais à Lille tu devrais me dire un mot de tout cela, mais tu es si timide, si silencieux, si embarrassé !

Adieu, mon Louis. Oui, j'espère bientôt vous voir cela dépendra d'occupations particulières.

Je t'embrasse bien fort.

Ton oncle affectionné

Em Anizan pr SV

- A Marguerite Durouzeau Huriez

Paris, 29 Décembre 1913

Ma chère Marguerite

J'ai reçu avec grand plaisir tes vœux de bonne année. Moi aussi, tu le sais, j'en forme de nombreux pour toi, santé, joie, satisfaction de vos enfants et toutes les bénédictions corporelles et spirituelles du ciel. Je demande à Dieu de les réaliser, car des vœux qui ne sont qu'humains ne vont pas loin.

Voilà bien longtemps que je ne suis allé de votre côté ; des affaires et soucis particuliers m'ont appelé ailleurs ou m'ont retenu ici.

J'espère que je pourrai bientôt reprendre mes courses normales qui me mettront à même de vous revoir.

Ta tante est venue pour me voir il y a huit jours, mais je n'étais pas là ; je l'ai vivement regretté car depuis ma visite à Lardy je n'avais rien reçu, ni appris d'elle.

Je vais tâcher de l'aller voir bientôt.

Adieu, ma chère Marguerite.

Je te serais reconnaissant de donner à chacun des enfants les petites étrennes habituelles sur la petite somme que tu m'as demandé de me rendre pour le Christ de Marie Louise, cela m'évitera un mandat.

Je t'embrasse de cœur.

Ton oncle affectionné.

Em Anizan pr SV

Offre donc tous mes meilleurs vœux à Stéphane en le remerciant des siens.

- A Marguerite Huriez

Paris, 29 Décembre 1913

Ma chère Marguerite

Je suis bien sensible à tes vœux de bonne an.

Je te souhaite aussi tout ce qui peut t'être bon et agréable pendant cette année ; mais comme la meilleure et plus importante partie de toi est ton âme je fais des vœux pour qu'elle se perfectionne plus encore et que Dieu la comble de ses grâces. - J'apprends avec joie que tu vas t'occuper du catéchisme à St Stanislas. Fais y tout le bien que tu pour-

ras, et surtout dans ce bien n'envisage pas surtout ce qui peut t'y plaire
mais le bien des âmes et le bon plaisir du Bon Dieu.

J'espère aussi te revoir bientôt.

Adieu, ma chère Marguerite.

Je t'embrasse bien affectueusement.

Ton oncle affectionné

E Anizan pr SV

- Aux petits novices de Kain

Paris, 2 Janvier 1914

Mes chers Enfants

Que je suis en retard avec vous ! En retard de lettres mais pas d'affection, car je pense sans cesse à vous, je vous aime toujours autant au moins et je prie tous les jours pour vous. Toutes vos lettres m'ont causé le plus grand plaisir ; combien j'ai regretté de n'y pouvoir répondre ! A chacun de vous qui m'avez écrit, je dis merci.

Ne pouvant répondre à chacun, ce m'est impossible, je tiens du moins à vous envoyer collectivement mes vœux de bonne année.

Oui, que l'Enfant Jésus vous bénisse pendant cette année, qu'il vous conserve la santé et vous comble de toutes ses grâces et de ses bénédictions. Puissiez vous tous être pieux, studieux, courageux dans la lutte contre vos défauts, obéissants et charitables.

Le P. Allès m'a écrit qu'il était content des efforts de presque tous ; on m'a dit aussi que les examens de la fin du trimestre ont été bons, j'en ai été très heureux.

Bon courage ! mes chers enfants ; tâchez que le second trimestre soit encore meilleur. Tout ce mois vous allez honorer le divin Enfant Jésus, il faudrait surtout l'imiter et le reproduire dans votre vie. Que ce serait beau si tous, dans la mesure de votre possible, vous deveniez des Enfants Jésus !

On m'a dit, et vos lettres m'en apportent l'écho, que vous avez prié et priez beaucoup pour une intention particulière ; continuez car la grâce demandée n'est pas encore obtenue. Je vous en remercie et j'espère vous aller bientôt remercier de vive voix.

Adieu, mes chers Enfants.

Croyez toujours à la grande affection de votre père en M.

E. A

- A Joseph Rouillaud

Paris, 2 Janvier 1914

Cher Ami

Je reçois votre télégramme répondant au mien. Voici la chose. La Supérieure des Rédemptoristes de Kain m'écrit par le moyen de Madame de Susini en me demandant de lui rendre le service de faire porter par une main sûre un paquet précieux à Rome pour leur Cardinal qui l'attend. Elle m'affirme que c'est un grand service à rendre au Cardinal et à elles. Elle insiste même.

J'ai été d'abord quelque peu étonné, puis j'ai réfléchi et pensé que si quelqu'un d'ici, moi et quelqu'un de chez vous, vous faisait la moitié du chemin ce serait pratique à plus d'un point de vue.

Nous pourrions causer de bouche ce qui vaut mieux que par écrit. Et puis, je verrai en même temps M. Lavollée souffrant et dans le Midi.

Vous pourriez prétexter le Giglio et même passer par là. Ce serait l'affaire de 48h.

Vous auriez une occasion de voir le Cal Rédempt. J'ai répondu aux sœurs d'une façon affirmative.

Si vous croyez la chose préférable, vous pourriez envoyer M. Sattler à Turin et j'enverrais quelqu'un porter le paquet au même endroit. Le service serait rendu.

Je reçois à l'instant un télégramme de M. Allès me demandant s'il peut attendre mercredi pour apporter la chose à Paris. Je vais répondre oui.

Ne sachant le contenu de vos lettres je ne puis juger.

J'ai fait part au Cal de votre dernière lettre et lui ai demandé s'il ne pourrait solliciter de Rome que rien ne soit décidé avant sa venue.

J'ai fait cela par lettre car je l'avais vu deux jours avant. Il est très pris par les réunions du 1^{er} de l'an. Je ne sais ce qu'il aura pu faire. En tous les cas la démarche est faite auprès de lui.

Ne croyez pas que nous soyons si optimiste que vous le dites, mais quand on a sa conscience pour soi et quand on met sa confiance en Dieu on est prêt à tout et on sait que tout tournera à bien.

Je sais que les autres font tout ce qu'ils peuvent, mais tout cela ne met pas la justice et le bon droit de leur côté.

Ayez donc bon courage malgré tout et ne vous faites pas de mauvais sang.

Adieu, cher Ami.

Je suis toujours de cœur avec vous et vous reste attaché plus que jamais.

A vous bien affectueusement en M.

EA

- A Yves Allès

Paris, 4 Janvier 1914

Mon cher Yves

Attendez si vous voulez à mercredi, moi je ne suis pas pressé pour le moment à ce point de vue, ce sont les sœurs qui paraissent pressées. Du reste, je ne sais pas si je vais retrouver l'occasion de leur rendre le service demandé. Ne le leur dites pas avant que je me sois rendu compte.

Impossible d'écrire à chacun en particulier. Veuillez lire la lettre collective aux enfants.

A vous bien affectueusement en M.

E. A.

- Au Cardinal Cagliano de Azevedo
(brouillon)

[Paris], 4 Janvier 1914

Eminence

Ce n'est pas sans quelque confusion que je viens encore importuner Votre Eminence, mais des bruits étranges apportés par des autorités non négligeables me déterminent à cette démarche que je crois utile pour aider à un jugement équitable de notre situation.

On me dit que le Supérieur général de l'Institut des FF de St V. de P et ses fils sont accusés de tendances libérales et que l'organisation même du dit Institut est jugée empreinte de libéralisme.

Je tiens à protester contre la première allégation.

Ni moi, ni mes fils n'avons été accusés jusqu'ici de ces tendances que nous réprouvons. Bien au contraire, nous avons eu toujours et nous avons à l'heure actuelle dans le monde catholique au milieu duquel nous vivons une réputation d'orthodoxie plutôt sévère, et cette réputation est basée, pour ce qui me concerne personnellement, sur des ouvrages et articles de revue qui, je crois, défient toute critique à ce point de vue. Je me permets d'adresser à Votre Eminence deux ou trois articles entre cent autres que je suis prêt à soumettre à la critique la plus sévère.

Du reste, plusieurs de ceux qui ont eu connaissance de cette accusation en ont témoigné un étonnement et une stupéfaction dont ils sont prêts à donner par écrit le témoignage.

Pour l'organisation même de l'Institut, elle a été approuvée trois fois officiellement par le Saint Siège.

La Sacrée Congrégation en 1902 ou 1903 a refusé catégoriquement de la changer comme le demandait mon prédécesseur, et en 1906 elle consacra elle même la dite organisation en donnant la 3^{ème} approbation au texte actuel des Constitutions qui les contient.

Le devoir du Supérieur général est de défendre et de maintenir les Constitutions dans leur intégrité. Je l'ai fait de mon mieux et je n'ai ja-

mais cru par là mériter un reproche qui avant de m'atteindre serait remonté jusqu'au Saint Siège lui-même.

Autre brouillon joint

et en 1906 elle a de nouveau approuvé nos Constitutions actuelles et a consacré par là notre organisation.

Par quels subterfuges et quelles calomnies serait-on parvenu à faire croire à Rome que nous avons des tendances libérales ? Mystère.

Notre situation est à l'heure actuelle celle-ci. - Toute notre famille religieuse est en suspens et les bruits indiqués plus haut lui font attendre avec anxiété les décisions de Rome. Si ceux qui scandalisent depuis 6 ans leurs frères par leur attitude de mauvais religieux et de révoltés ont tant soit peu gain de cause, le scandale sera à son comble et l'existence même de la Congrégation sera menacée.

Je crois de mon devoir de porter à la connaissance de l'autorité suprême un danger qu'il est encore temps de conjurer, et toute la Congrégation comme son chef serait infiniment reconnaissante à Votre Eminence qu'elle daignât lui tendre une main secourable dans ce danger suprême.

Daigne Votre Eminence agréer les hommages bien respectueux de son très humble serviteur.

- A Alexandre Josse

Paris, 4 Janvier 1914

Mon cher Alexandre

Merci de votre si bonne et si affectueuse lettre. Je ne puis l'envoyer qu'en quelques mots, mais je le fais de tout cœur.

Vous avez bien eu raison de me parler de vous, qu'est-ce qui peut plus m'intéresser que l'intérieur et l'extérieur de mon cher 1^{er} né ?

Dès notre première entrevue à Ploërmel j'ai senti mon cœur se mêler au vôtre sous le regard du divin Maître et depuis, je le sens, le lien est devenu de plus en plus fort, de plus en plus tendre. Aussi, comme vous le dites, tout nous est commun et nous pouvons dire : « omnia tua mea sunt ».

Ce qui a resserré encore ces liens c'est la souffrance. Dieu vous a mis là en partie pour m'aider dans les longues périodes de souffrances qu'il a fallu et qu'il faut passer. Vous aussi, pauvre et cher enfant, vous avez souffert, je le sens dans votre lettre. Dieu a accueilli tout cela et j'ai bon espoir que sa gloire et son amour y ont trouvé leur compte.

Profitions des épreuves présentes pour lui témoigner notre amour. Profitions en aussi pour obtenir des grâces aux pauvres âmes. Hélas ! elles ressentent le contrecoup de nos croix et si c'était pour leur perte comment s'en consoler ? En ces temps je pense beaucoup à elles. Ah ! qu'elles sont peu aimées sur la terre ! que j'ai rêvé une famille nombreuse, sainte, ardente et toute de cœur à Dieu et aux pauvres !

Priez, Alexandre, pour les pauvres, aimez les. Aujourd'hui je suis allé avec le cher Charles²⁷ à Ste Geneviève et je n'ai presque répété que ces mots : « Ste Geneviève priez pour les pauvres ! »

Adieu, mon Alexandre si cher.

Je vous embrasse bien fort sur le cœur du divin Sauveur.
Votre père

E Anizan

- A Henri Grosse

Paris, 6 Janvier 1914

Mon cher Enfant

Je vous remercie de vos vœux de fête et de bonne année et j'en forme aussi de nombreux pour vous. Que Dieu vous accorde la santé, la sainteté, la fécondité du bien. Je le lui demande avec instance.

Vous avez aussi à porter votre croix ! Comment s'en étonner hélas ! quand le Divin Maître l'a annoncée si clairement et en insistant, à ceux qui veulent le suivre, quand il l'a prise lui-même si lourde et si douloureuse !

Partout vous le rencontrerez. Nous verrons dans quelques mois s'il est possible de vous soustraire à la croix présente, mais comment parvenir à vous soustraire à toutes les autres ?

Votre supérieur a ses défauts, les autres en ont aussi, et quand vous le serez vous même il s'en trouvera pour gémir sur les vôtres.

Patientez, mon bon Henri, servez Dieu de votre mieux, faites votre devoir et ne vous tracassez point. Surtout n'entretenez pas en vous et n'irritez pas vos petites blessures en les exposant aux autres en les leur faisant palper par des confidences qui ne servent qu'à augmenter le mal en vous et dans les autres.

Si votre mal à l'oreille persiste, voyez le médecin et reparlez m'en.

Soignez aussi votre pauvre santé. Elle se fortifiera peu à peu.

Adieu, mon cher Enfant.

Bon courage, aimez bien le Bon Dieu, servez le avec courage et croyez toujours à ma bien vive affection en N.S.

E A

- Au Cardinal Gaetano de Lai
(brouillon)

[Paris], 11 Janvier 1914

Eminence

Supérieur Général de la Congrégation des FF de St Vincent de Paul, j'ose adresser à Votre Eminence la supplique présente pour deux raisons : le danger très grave où se trouve l'existence même de notre

Congrégation et la bienveillance que vous avez daigné témoigner à notre maison et à notre œuvre du Giglio près Magliano dont Votre Eminence est l'Ordinaire.

Depuis que l'Administration actuelle de notre famille religieuse a été élue régulièrement et selon les Constitutions dans le Chapitre présidé par le Cal Archevêque de Paris il y a six ans, nous vivions en paix et dans l'union, ne cherchant que le règne de Dieu, l'accomplissement de notre vocation dans l'obéissance absolue, non seulement aux ordres mais aussi aux directions du Saint Siège. Quatre de nos frères seuls se posèrent en adversaires irréductibles des Supérieurs légitimes et par leur attitude de révoltés devinrent le scandale des membres de la Congrégation. Ni les avances de leur Supérieur général, ni les exhortations de plusieurs de leurs frères ne purent rien pour les ramener au devoir.

Bien plus, ils portèrent à la Sacrée Congrégation plaintes sur plaintes contre leurs Supérieurs, se firent appuyer par des personnes qui ignoraient la vraie situation et finirent par déterminer la Sacrée Congrégation à ordonner une Visite Apostolique.

Convaincus que la vérité et la justice éclateraient dès les premiers moments de l'enquête, tous accueillirent avec confiance la Visite et s'ouvrirent au Visiteur. Hélas ! il parut bientôt aux yeux d'un certain nombre que le R. P. Saubat choisi comme Visiteur n'avait pas toute l'impartialité nécessaire pour une affaire si délicate. Le R. P. a vu tous les membres de notre famille religieuse, environ 300 sujets, et je dois avouer qu'après huit mois d'enquête je n'ai pu encore obtenir qu'on me dise les griefs portés contre le Supér. Gal et son Conseil.

Des bruits vagues et inquiétants nous ont déterminés moi et mes conseillers avec lesquels je ne fais qu'un cœur et une âme, à adresser un rapport à Sa Sainteté, rapport dont je me permets de vous envoyer la copie (Allegato A). Bientôt son Excellence le Secrétaire de la S. Cong. des Religieux me demanda des précisions (Allegato B) et je répondis par un rapport ci-joint (Allegato C).

A la suite de l'envoi de ce rapport, le R. P. Saubat m'adressa un questionnaire me demandant des réponses qui lui avaient été déjà données par serment au cours de son enquête. La lettre et les réponses sont jointes à cette lettre (Allegato C).

Depuis, nous sommes sans nouvelles, mais j'entends dire avec stupéfaction que mes fils et moi sommes accusés d'avoir des tendances libérales et que l'organisation même de notre Congrégation est jugée empreinte de libéralisme.

J'ai écrit plusieurs ouvrages et de nombreux articles de revue qui suffiraient amplement à prouver la fausseté de la 1^{ère} allégation, et mes fils comme moi nous sommes considérés comme ultramontains et presque exagérés dans les doctrines catholiques.

Quant à notre Organisation, elle a été approuvée maintes fois à Rome. La Sacrée Congrégation a catégoriquement refusé à mon prédé[cesseur]...

- A Joseph Rouillaud

Paris, 11 Janvier 1914

Bien cher Ami

Après la visite au prélat que vous savez nous adressons tout un dossier au Cardinal de Lai et une protestation au Cal Préfet avec quelques articles à l'appui contre l'accusation de libéralisme et d'organisation libérale. Nous demandons à ces demoiselles de les faire parvenir parce qu'on vous connaît et pour ne pas vous donner encore cette corvée.

Merci de ce que vous avez donné au docteur³. Quel regret pour moi de n'avoir pu vous voir !

Je suis très content de votre entrevue avec le Cardinal Van Ros.³³

Surtout ayez bon courage. Nous sommes avec vous de cœur et ne vous abandonnerons jamais.

Ici, je mène tout cela avec calme, résignation et confiance.

Dieu est avec nous sans aucun doute.

Lisez le 1^{er} art. de la Revue les Etudes. On va vous l'envoyer.

Adieu, je vous embrasse de tout cœur.

EA

Ne laissez nos lettres à la portée de personne. Peut être vaut-il mieux les brûler ?

- A Joseph Le Lidec

Paris, 12 Janvier 1914

Mon cher Joseph

Je vois avec joie que vous goûtez Rome et ses sanctuaires. Ce peut être en effet pour vous une source de grâces et de bénédictions si vous savez en profiter. Merci de vos vœux de fête et de nouvel an. Moi aussi je prie Dieu de vous bénir et de vous sanctifier pendant cette année.

Je vois que, Dieu merci, les études ne sont pas trop dures et que vous vous y êtes remis rapidement. Tout ira bien.

Les fêtes de Noël et les vacances de l'Epiphanie sont très douces à Rome avec la crèche, le San Bambino et les cérémonies touchantes. Assurément vous avez dû en jouir largement.

Ici, nous allons bien.

Soyez toujours fidèle à notre Bonne Mère, ouvert et soumis pour M. Rouil.²³, charitable pour vos frères et ennemi de tout mauvais esprit.

Adieu, mon cher Joseph.

Croyez toujours en mes sentiments bien affectueux en M.

E. A.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 13 Janvier 1914

Bien cher Ami

Quelques mots en répondant aux enfants. J'ai été très heureux de vous procurer la joie de la semaine dernière. J'espère que vous y aurez trouvé un réconfort.

Mgr Lobbedey qui a vu M. Edmont me fait exhorter à venir le voir demain mercredi. Je n'y manquerai pas. Il a dit qu'il serait heureux de nous être utile dans nos ennuis.

L'article des Etudes est bien opportun pour nous. On parle de nous à plusieurs endroits. Il est de nature à attirer l'attention, à faire réfléchir et à éclairer.

Je pense que vous l'avez reçu, car on vous l'a envoyé.

Le docteur³ n'a pas été fatigué par trop.

Mgr Batt.³⁹ m'écrit hier un mot de son propre mouvement.

« Aujourd'hui, me dit-il, partent 2 lettres, l'une pour Mgr Sabadel, l'autre pour Patrizi. J'ai plus confiance dans la 2^e que dans la 1^{ère}, mais j'ai tenté celle-ci, au moins il ne pourra pas dire n'avoir pas entendu 2 cloches. » Il lui a signalé la partialité de X.

Il y a, vous le voyez, des sympathies de bien des côtés. Cela doit nous encourager. Ce que vous avez écrit au docteur hier relativement au Secrétaire d'Etat m'a agréablement surpris, je vous avoue. Mais, est-ce sûr ?

Prions et ayons confiance qu'après la pluie viendra le beau temps. Tâchons surtout de le mériter.

Adieu, cher Ami. Ne vous laissez pas trop impressionner par tous les bruits. Dans les tempêtes il en surgit de tous les côtés et beaucoup de discordants, c'est l'habitude.

A vous bien affectueusement en M.

EA

- A Yves Allès

Dominus regit me et nihil mihi deerit

Paris, 17 Janvier 1914

Mon cher Yves

J'ai reçu votre lettre et celle du Cal. Celle-ci prouve que le siège était fait et que le Visit. a rendu compte de son enquête dans l'esprit qui lui est propre.

Qui s'est insurgé contre lui ? Mystère. - Comment de toutes les imputations portées contre les deux, ne reste-t-il plus rien, quand pour certaines il reste des preuves écrites et signées de leurs mains et quand d'autres sont de notoriété publique ? Second mystère !

Quelle scène scandaleuse a eu lieu à Paris ? Mystère encore. En quoi sommes nous entachés de Modernisme social, puisque l'article même attaqué a été jugé enfantillage par le Visit. ? ? ?

Quant aux deux scènes de Frinoise, a-t-on pris quelques informations sur la part de chacun et sur l'énervement des uns et l'attitude si souvent provocante des autres ? Et les serments du grand nombre ne comptent pas en face de ceux du petit groupe !

Mystère ! Mystère toujours.

Je ne vois rien pour vous à tenter. Il n'y a plus qu'à prier car tout ce qui a pu être dit et écrit a été dit et écrit. La parole reste à Dieu qui manifesterà Sa volonté, par ce qu'il permettra.

C'est dans ce sentiment d'abandon à la sainte volonté de Dieu que je vous engage à vous tenir et à tenir ceux qui dépendent de vous.

En entrant dans la famille, nous cherchions Dieu, sa sainte volonté et la réalisation d'une vocation qui était en nous, ayons confiance que d'une façon ou d'une autre nous pourrons atteindre ces grands buts qui sont ceux de notre vie.

Oui, je donne les pouvoirs à M. Gestin. Il peut en user.

Adieu, mon cher Yves.

Soignez vous et tenez votre conscience en paix pour ce que vous avez fait, c'était pour le mieux. Votre père

E.A.

- A Alexandre Josse

Paris, 17 Janvier 1914

Mon cher et bien aimé Alexandre

Je n'ai pas répondu encore à votre lettre du 6 parce que je n'ai eu ni le temps ni la présence d'esprit suffisante pour le faire comme je le voulais. Ce soir au retour de St Sulpice qui me rappelle tant de grâces et où se fait l'adoration perpétuelle, j'ai un peu de temps à moi et demain une occasion se présente, j'en profite.

Merci de votre lettre si affectueuse qui me rappelle de si doux souvenirs et tout ce qui nous unit.

L'appel de Dieu, la sympathie affectueuse que notre première rencontre a éveillée en moi et que me représente si fidèlement le 1^{er} vers. du XVIII chap. du 1^{er} livre des Rois, votre arrivée et la déchirure de votre cœur que j'ai devinée, et ma promesse si facile du soir dans votre cellule, et le vide de votre départ pour Rome et la mort de votre cher père, et votre ordination, votre 1^{ère} messe, votre fête à Quelneuc, l'affection que vous portait ma chère et sainte mère, et votre cœur fidèle en 1907, et votre union de prières et d'affection depuis 8 mois et tant d'autres détails touchants. Ah ! il ne m'est pas difficile d'avoir tout à la fois pour mon enfant chéri la tendresse d'un père et d'une mère. Je l'avoue j'ai l'un et l'autre et quand même faiblesse il y aurait, je suis obligé de dire que je l'ai et que je ne me la reproche pas.

Ce qui l'a peut-être encore fortifiée c'est l'affection que vous portait M. Bellanger. Pour cela comme pour beaucoup d'autres choses nous sympathisons.

Il est encore autre chose qui m'unit plus encore à vous, c'est votre amour pour Dieu, pour la Ste Vierge et pour les pauvres. Ce sont mes trois grands amours et je crois pouvoir dire comme les vôtres. Et cette affection pour vous est si forte que qqf en pensant à vous mon cœur s'émeut et les larmes me viennent aux yeux. Ai-je tort de vous révéler cela ? Non, car je pourrais vous dire d'autres détails que je ne vous dis pas mais que je dis à Dieu.

Cependant, mon Alexandre, je ne voudrais pas que votre délicatesse si grande de cœur suffise pour vous faire prendre une décision comme celle que vous me dites. Certes tout ce qui précède suffit pour vous faire croire la joie et le bien que je trouverais à vivre avec vous, à travailler toujours avec vous pour notre Dieu si aimé, pour les chers pauvres, et cela jusqu'à la fin de ma vie ; mais à aucun prix je ne voudrais entraver en quoi que ce soit la volonté de Dieu. Je crois l'aimer assez pour accepter le travail solitaire, si je croyais ne plus pouvoir vivre en paix au service de Dieu et des pauvres c'est à dire dans ma vocation, ici. Mais qu'il me serait insupportable de devoir me dire, c'est un peu par délicatesse et par dévouement à ma pauvre personne qu'il m'a suivi ! Non. En cela comme en tout, cherchez le règne de Dieu, il n'y a que lui qui compte vraiment et l'éternité seule est là pour jouir et aimer.

Certes ce me serait bien dur d'abandonner la congrég. et mes enfants. Je suis pourtant obligé d'y penser un peu avec la tournure que semblent prendre les choses. Vous avez raison, c'est souvent à la fin que Dieu se manifeste comme pour les Carmes déchaussés et Ste Thérèse, cependant qqfois Dieu attend après la mort comme pour St Alphonse. Si je suis obligé de partir je n'abandonnerai sans doute ni le don total de moi même à Dieu ni les pauvres. Je suis à eux irrévocablement, à eux je veux rester. Je chercherai même dans ce cas le champ que j'ai toujours rêvé, c'est à dire un champ abandonné et où je pourrai me donner tout entier. Mais il est possible que si les circonstances m'obligeaient à partir, elles ne vous obligerait pas vous même. Vous n'êtes pas lié, mon Alexandre, par votre lettre, ne cherchez que l'inspiration de Dieu.

Je souffre de parler d'une telle éventualité et je vous prie de n'en souffler mot à personne. Mon rôle est d'encourager et de rassurer jusqu'au bout ; mais vous c'est moi, je ne le dis à personne qu'à moi en le disant à vous.

Et maintenant, puisque vous m'aimez aussi un peu, mon cher petit, je le vois bien par vos lettres et vous m'en avez donné mille

preuves priez pour que j'aime Dieu mille fois plus que je ne le fais. Hélas ! après tant d'années passées à son service et baignées de tant de grâces qu'est-ce que c'est que ces bribes d'amour que j'ai pour lui ?

Je lis en ce moment la vie de Gemma Galgani en lecture spirituelle, et cette lecture me fait honte. Souvent je demande à Dieu de plus grandes lumières sur lui pour l'aimer plus, plus de détachement du moi et des créatures, mais sans doute ces prières sont ou trop peu ferventes ou trop intermittentes. Et pourtant la vie passe et les années viennent.

Je veux aussi vous exhorter à aimer les pauvres les ouvriers, ceux qui peinent et qui sont abandonnés. J'ai le sentiment si vif de leur abandon ! Tout retombe sur eux, même nos tristes affaires. Et combien peu les aiment beaucoup ! même chez nous. N'est ce pas une des causes de nos épreuves ? Oh ! qu'il faudrait les aimer !

J'espère que l'hiver ne vous éprouve pas trop et que vos élèves vont bien. Que tout cela est long aussi pour eux ! Il serait si urgent de faire une vraie organisation !

Chauffe-t-on assez la maison, les classes, les études ? Que M. Mayet use donc de son autorité si c'est nécessaire, mais que personne ne peine du froid. Ecrivez moi donc un mot à l'occasion sur ce sujet.

Adieu, mon cher Timothée. Je reste vôtre et vous embrasse.

EA

- A Joseph Rouillaud

Paris, 17 Janvier 1914

Cher Ami

Je vous adresse copie de la lettre très grave comme vous allez le voir que le Cal Billot répond à M. Yv.¹⁹

Ainsi donc 1° nous sommes accusés de nous être insurgés contre le Visit. et de ne l'avoir pas reçu avec respect.

Qui ? quand ? où ? Mystère ! car je n'ai absolument rien entendu ni vu de semblable ; et MM. Maig.² et Im.⁸ sont les vrais obéissants et bons relig.

2° De toutes les accusations portées contre eux rien ne subsiste ou presque rien !

Or il y a les accusations jurées de notre côté et bp plus nombreuses que de l'autre.

Il y a l'attitude et les inconven. de M. Maig. qui sont de notoriété publique.

Il y a les lettres signées de sa main etc...

M. Imh. est pur de toute calomnie et médisance, or, ce sont 15 à 18 qui l'ont entendu à diverses reprises et qui l'ont juré. Il y a ses lettres qui contiennent des révélations de choses secrètes qu'il ne savait que par sa charge.

Plusieurs ont fait le serment qu'il a dit de moi à plusieurs voyages : « J'espère qu'il ne moisira pas ici... etc... »

Et l'affirmation de M. M. à Mgr Monestès que M. Petit est allé à Rome épier ses démarches ?

Et sa politique ?

Et les paroles de M. Imh. après la mort de M. Asseray et de M. Baumert ? Et ses paroles sur le C. Ferrata ? Et tout le reste ?

3° L'accusation de modernisme social a-t-elle qq fondement ? En a-t-on même parlé pdt la Visite ? Et si on lit l'article Lecigne, ne peut on dire que c'est l'apologie de notre méthode ? Et le bon Cal semble nous l'opposer.

4° Les scènes scandaleuses de Paris et de Tournai ? De Paris ? Personne ne sait à quoi cela fait allusion car rien de scandaleux ne s'est passé ici. De Tournai ? A-t-on fait une enquête contradictoire pour peser les responsabilités ? Je les ai déplorées, mais, hélas ! l'énervement des uns et l'attitude tp souvent provocante des autres l'expliquent trop.

Voilà évidemment les bases des mesures qui seront prises.

Sans aucun doute il n'y a plus qu'à prier et qu'à s'abandonner à Dieu.

Tout ce qui a pu être dit et écrit l'a été et je ne vois plus rien à faire.

Gardez cette lettre pour vous, car on en ferait encore une arme.

Je vous avoue que ma conscience est fort tranquille et que c'est là ce qui m'aide le plus à attendre avec sérénité ce que Dieu permettra et qui nous éclairera sur ce qu'Il attend de nous.

Adieu, cher Ami.

J'ai vu en effet celui que je devais voir et qui a dû écrire le soir même de mercredi au St Père. Il a dû demander qu'on m'appelle (ce que je redoute) et déclarer qu'il répondait de moi comme de lui-même pour les doctrines. Puis faire l'éloge de la famille.

A vous de cœur en M.

E A

Veillez remercier pour moi Eugène Delisle de son excellente lettre.

Copie de la lettre du Cardinal Billot à Yves Allès
(de la main de J E Anizan)

Bien cher Ami

Je ne sais que répondre à toutes vos explications, car enfin je ne suis pour rien dans cette affaire. Dieu sait si je me suis jamais occupé de la Visite apostolique dont je n'ai eu vent que quand elle était déjà commencée et qui a suivi son cours jusqu'à la fin sans que, ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement j'aie eu à m'en mêler en aucune

façon. Que si ces derniers jours seulement j'ai été appelé à donner mon avis à pur et simple titre d'avis, je l'ai fait, veuillez le croire, en toute conscience et ne considérant que la gloire de Dieu et le plus grand bien de la Cong. Quant à ce que vous m'exposez dans votre lettre, en particulier sur l'attitude de MM. Maig.², Im.⁸ et Hell.²⁹, si vous l'avez dit au Visiteur qui avait en main l'autorité du St Siège, qui seul était qualifié pour l'entendre et le faire confirmer sous la foi du serment, soyez bien sûr qu'il l'aura rapporté. Ce que vous pourriez ajouter maintenant ne plus être pris en considération. Et puis, du reste, quelle singulière conception des choses ! Ne voilà-t-il pas que ceux qui reconnaissent l'autorité du Visiteur et qui la soutiennent sont considérés par vous comme des traîtres et des rebelles ! Où sont les principes les plus élémentaires de cette subordination et de cette obéissance religieuse que vous mettez en avant ? Si vous aviez des motifs d'estimer que la Visite n'avait pas sa raison d'être étiez vous pour cela en droit de vous insurger ? Car enfin, il n'y a ni supérieurs, ni assistants, ni général qui tienne. Le St Siège est au dessus de tout, et du moment que le St Siège vous envoyait un représentant, vous n'aviez qu'à le recevoir avec respect et à lui exposer en toute sincérité l'état des choses ; le pour, le contre, vos raisons, vos griefs si griefs il y avait, car son mandat portait expressément ut videat et referat. C'était bien ou jamais le cas de montrer votre soumission au St Siège autrement qu'en paroles. Mais, maintenant, avouez, cher Ami, que les scènes scandaleuses et inqualifiables qui ont eu lieu récemment à Paris et à Tournai, jusque devant le St Sacrt exposé, ne suffiraient que trop par elles seules à prouver qu'il y a un mal profond dans la Congrég. et que ce mal demande un remède. Je ne veux pas pour le moment entrer dans le fond des questions. Je ne veux pas vous dire que d'après les dépositions jurées, de toutes les accusations si graves portées contre MM. Maign et Im. rien ne subsiste ou à peu près rien. Bien moins encore me mettrai-je sur le terrain de l'accusation de modernisme social que l'article du chanoine Lecigne paru dans l'Univers du 11 Janvier pourrait peut être appuyer. Non, je laisse tout cela. Je veux en appeler à votre bon sens d'abord, à votre esprit de foi ensuite. Le bon sens vous dira que la Congrégation ne peut plus subsister dans l'état où elle est présentement, quelques soient d'ailleurs les causes qui ont amené cet état et, où vous me ferez bien, je pense, la justice d'accorder que je suis de tous points étranger. D'autre part, l'esprit de foi vous montrera qu'il n'y a qu'un parti à prendre, le parti de l'obéissance pleine et entière aux dispositions qu'édictera la S.C. des Religieux qui est pour vous comme pour nous l'autorité suprême.

Persuadez vous bien que le moment est critique, et que de la manière dont seront reçues les mesures prises pour votre bien par le St Siège dépendra le salut ou la ruine de votre Congrégat.

- A Joseph Rouillaud

Paris, 22 Janvier 1914

Bien cher Ami

Vous avez reçu mon télégramme¹ qui vous donnait la substance des dernières décisions prises. Quelqu'un vous a-t-il envoyé les détails ? Hélas, depuis hier c'est une procession de tous ces pauvres enfants de Paris qui viennent me voir en sanglotant et en me disant leurs inquiétudes pour l'avenir ; je n'ai pas eu une minute pour vous écrire, et en ce moment j'attends la visite de toute la nouvelle administration.

Voici comment elle est composée.

S.G. M. Desrouss².....

Assis. MM. Garn.³ - Imh.⁸

Perrol.⁴ - Hodies.⁵

Proc. à Ro M. Delr.⁶

et Supér. du Sco. - M. Maign.²

Econ. Gal M. Bouchacourt

Le Docteur³ lui va s'absenter de Paris quelques semaines pour n'être pas importuné par les visites et les récriminations.

Quand vous signifiera-t-on la chose ? Je l'ignore. En tous les cas, je vous recevrai à bras ouverts n'importe où [que] je sois.

En ce moment, je crois que nous n'avons qu'à baiser la main de Dieu et à donner à nos frères l'exemple de ce que nous leur avons toujours prêché : l'esprit relig. et l'amour des pauvres.

Adieu, cher Ami.

¹ *Télégramme* : Paris 22 14h.45 Rouillaud personnel administration entière vous & moi compris changée - Emile -

² Fernand Desrousseaux

³ Alexandre Garnier

⁴ Jules Perrollet

⁵ Gabriel Hodiesne

⁶ Alphonse Delran

Bon courage ! A vous de cœur en M.

EA

- A Fernand Desrousseaux
(copie dactylographiée)

Je ne vois rien à remettre au Supérieur général que j'aie ici. J'ai un certain nombre de détails à lui donner, détails que je suis prêt à lui donner aussitôt qu'il le voudra.

Paris, 26 Janvier 1914
Em Anizan pr SV

Desrousseaux
Sup. Gen.
A. Ganier
Assist. gen.

Saubat
S.C.R.
Visiteur apost.

- A Jules Schuh

Paris, 27 Janvier 1914

Bien cher Ami

Je ne sors pas de visites ici, de gémissements des uns et des autres, de récriminations, d'indignations. Mon temps y passe du matin au soir. Mais la plupart de ces gémissements ne vont pas au delà, parce que chacun est inquiet pour son avenir personnel. Que vous êtes

heureux de n'avoir pas ainsi le cœur déchiré, déchiqueté à chaque instant.

Le Visit. ayant à sa suite MM. Desrouss.⁴³ et Gar.⁴⁴ va de maisons en maisons n'ayant que le nom du Pape à la bouche, non pas que cela mais avec des menaces d'excommunication pour quiconque entravera tant soit peu son action. Ces visites produisent le plus déplorable effet. Demain mercredi, réunion générale on ne sait encore où. Que va-t-il promulguer ? que se passera-t-il ? Peut être rien, peut-être ? ? ? L'embarras est grand pour répondre à chacun. J'ai fini par télégraphier à Mgr Battandier de venir à Paris s'il le peut.

Je n'ai rien de M. Rouillaud. Au noviciat c'est M. Maign.² qui, en manteau romain et amené en voiture particulière a fait réunir les nov. et, sans un mot de préparation, sans un mot de commentaire a lu le décret et est parti en disant à Bruno³⁴ que le lendemain matin arriveraient des instructions pour le noviciat.

Ça été un coup de foudre pour les pauvres enfants qui ne savaient rien et qui ne savent ce que cela veut dire. On m'écrit que tous passent leur temps à pleurer, qu'on ne répond plus aux prières car quand on est réuni on pleure.

Qu'en en est-il à Kain ?

Devuyst a déclaré à M. Desrou. qu'il allait partir. Tous attendent avec anxiété la réunion de mercredi.

Je n'aurais pu croire qu'on pût bouleverser ainsi une famille religieuse. Le Visit. affirme que je ne suis ni accusé, ni condamné ni déposé !!! A Paris dans le monde religieux l'émotion est grande. Mais !! - Je suis encore ici et ne sais jusqu'à quand. Et vous ? que devenez vous ? Vous pouvez m'écrire avec double enveloppe chez Madame Gachot 94 Rue du Bac.

Adieu cher Ami.

Dummodo annuntietur Christus !

A vous de tout cœur en M.

E A

Le Cardin. tergiverse je crois.

- A Jules Schuh

Paris, 30 Janvier 1914

Bien cher Ami

Je reçois votre lettre qui me fait bien plaisir.

Il y a eu réunion générale à Clignancourt. Le P. Vis. a été aussi maladroît que possible, provocateur par son expression, son attitude et ses paroles, déclarant qu'il fallait en finir avec ces œuvres à tapage, que la vie religieuse devait être rétablie etc.. etc... que le Pape l'avait envoyé et que s'il fallait se faire casser la tête il irait jusque là. De là murmures exclamations, piétinement. Il a déclaré que c'était se révolter contre le Pape... etc... Il a, dit-il, écrit à Rome pour se plaindre. Je n'étais pas à la réunion.

Il y a un bon nombre de demandes de dispense. Que va-t-il résulter de tout cela ?? Au Noviciat ça été navrant. M. Ch M.² est arrivé en voiture, manteau de cérémonie, a ordonné qu'on réunisse les nov. à la chapelle et, sans préparation ni commentaires, il a lu le décret, et est parti en silence, disant à M. Mayet simplement qu'il recevrait des ordres.

Après consternation, larmes etc, etc... C'est la débâcle qui commence. Faut-il m'interposer pour dire restez ? Puis-je dire partez ?

Je ne dis rien, sinon qqf « obéissez ». Mais en conscience je ne puis dire formellement restez ! Je vois trop l'avenir et l'orientation certaine. - Hélas ! que de demandes de conseil ! que de supplications pour avoir une ligne de conduite ! D'autre part comment la donner ? C'est cruel.

J'ai vu hier le Cal. Il a reçu la visite du P. Saubat accompagnant M. Desrousseaux.

Il a déclaré qu'il ne donnerait pas de pouvoirs dans son diocèse à M. Imhoff, qu'il exigeait que tous les sujets mis à Paris viennent au moins jusqu'à nouvel ordre demander leurs pouvoirs individuellement à l'Archevêché, parce qu'il voulait contrôler les sujets qu'on lui envoyait.

Il a ajouté : « Je sais que quelques uns d'entre vous sont de l'Action Française, je défends d'introduire la politique dans les Œuvres de Paris. » Il a ajouté : « J'estime beaucoup le P. Anizan et je tiens à vous dire qu'il conserve toute mon estime. »

Il va voir à Rome ce qu'il peut faire pour recevoir les sujets déliés de leurs vœux.

Mgr Gibier m'a fait offrir de prendre tous ceux qui le voudront et même de les grouper dans un même canton.

MM. Henry¹¹ - Vinot - Metzler - Siffert pensent partir et s'occupent de situations. M. Blétit a écrit une lettre de protestation très forte au Visiteur. Celui-ci a déclaré que c'était un 1^{er} cri de révolte. M. Augros prépare paraît-il, un petit volume à la même destination. Tout cela n'est pas fini. M. Le Chevallier est à Tournai pour rendre ses comptes. Lui aussi a demandé d'être relevé de ses V. de même M. Devuy.²⁷ M. Daniel M. Le Flo.¹ G. Marchand et bp d'autres. C'est une débâcle. On dit que Ch. Maig. s'attend au départ d'une soixantaine, et le Visit. à Clignancourt a déclaré que l'ivraie serait balayée.

Le dit Visit. a écrit à Mgr Battandier pour lui dire les motifs de tout cela et lui montrer mes torts. Mgr Battan. m'a envoyé cette lettre. C'est absolument ridicule. Il m'accuse de m'être contredit dans mes dépositions orales et les écrites. Puis, il parle des syndicats qui ne sont pas assez catholiques. Ce qu'il dit de ce dernier point est absurde et odieux de mauvaise foi. Quant aux contradictions... sur quoi ? Une que je connais est fausse. Il prétend que j'ai affirmé qu'il avait donné l'ordre de rejoindre Rome aux scolastiques de St Lazare. J'ai simplement demandé de surseoir aux ordres que je prévoyais devoir venir. Aussi Mgr Battandier conclut

« Vous voyez la pauvreté des motifs invoqués contre vous. Ce qui ressort de tout cela c'est qu'à tout prix on voulait vous enlever. » Il ne peut venir à cause de ses yeux. Du reste, je ne sais ce qu'il ferait. Rouillaud m'écrit qu'il se soumet avec humilité (à mon exemple!).

Moi, je ne pars pas en ce moment pour ne pas amener une débâcle immédiate dont je resterais responsable. Mais je prévois trop qu'il me sera impossible de rester dans une congr. orientée comme on devine. Je ne sais où on va m'envoyer. Mgr de Poterat demande qu'on laisse le même personnel à l'Union. Que fera-t-on ?

¹ Albert Marie Le Floch

Mme Vanheuil vient de mourir.

Dieu nous éprouve bien fort. Sans doute il nous aime bp et nous donnera lumière et force. Je le lui demande pour vous, pour tous et pour moi.

Les visites ici ne cessent pas. A Paris, tout le monde se montre extrêmement sympathique.

Dans les visites de chaque maison on a été partout maladroit, impérieux et on a soulevé les cœurs.

Adieu, bien cher Ami.

Quand je pourrai j'irai faire ma retraite, probablement en Autriche près du P. François de Sales.

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Jules Schuh

Paris, 1^{er} Février 1914

Bien cher Ami

Il se produit en ce moment un mouvement de demandes de dispenses absolument étonnant. Je n'y suis pour rien.

On m'affirme que pour Paris seul il y en a de décidées près de 80. M. Chamussy me parle dans une lettre de plus de 20 ou 22 à Tournai ou plutôt en Belgique.

On parle aussi de Lille etc...

Qu'est-ce que cela va amener ? car comment l'administration nouvelle va-t-elle pouvoir marcher ?

Croyez-vous que vous manqueriez à l'obéissance en allant près de Mgr Battandier quelques jours pour servir d'intermédiaire et donner conseil ?

Ne serait-ce pas le moment pour vous de faire votre demande que vous vouliez faire ?

Mgr de Versailles m'appelle pour me proposer des postes en harmonie avec notre vocation. Je vais aller le voir demain.

Tout cela est-il providentiel et est-ce Dieu qui manifeste ainsi ses vues et sa volonté ?

Le Cardinal Amette part mardi pour Rome. Il doit parler de nous.

Ch. Maign.² est parti hier également pour Rome. Ne va-t-il pas chercher à contrecarrer ce que demandera le Cardinal ?

On veut me faire chicane sur les remboursements Delouf et Lécivain. Le P. Saubat déclare que je n'avais pas le droit de les autoriser.

Un certain nombre de prêtres écrivent au Cal pour le prier de demander à Rome la dissolution qu'ils jugent préférable à l'état actuel.

La désolation est générale et les témoignages d'affectation affluent.

M. Bard est prévenu. Il vous a sans doute écrit et d'autres aussi.

Que faites vous ? Que devenez vous ?

Je ne demande pas encore ma dispense mais ne serai-je pas entraîné et forcé ?

Adieu cher Ami. Priez pour moi et pour nous, car je suis sur un vrai champ de bataille.

A vous bien aff^t

Em Anizan

Le bon Rouillaud se rallie très humblement à la nouvelle administration et a écrit, je pense, avec son effusion à M. Desrousseaux.

- A Jules Schuh

Paris, 3 Février 1914

Bien cher Ami

Les demandes de dispenses se généralisent à Paris à Tournai, dans le Nord.

15 de Frinoise et de St Lazare ont fait leur demande, on m'affirme que dans le Nord trois seulement ne l'ont pas faite. A Paris, on dit qu'il y en a plus de soixante déjà. Le P. Lantiez le conseille. MM. Henry¹, Vinot, Le Chevallier se sont exécutés.

Ce mouvement me stupéfie moi-même.

On m'offre des places nombreuses et voisines les unes des autres dans Seine et Oise. C'est, paraît-il, dans un centre ouvrier.

Tout à l'heure le Curé de St Denis vient me demander de lui envoyer deux de ceux qui partiront.

Les sympathies les plus chaudes viennent de partout.

Il y a là quelque chose de vraiment mystérieux.

Mgr de Poterat est fâché contre le P. Saubat qui, à sa demande de lui maintenir le personnel actuel, répond qu'il en réfère au Saint Siège.

Le pauvre M. Garnier a déjà dit deux fois, paraît-il, qu'il allait rentrer dans son diocèse.

Le Cardinal part aujourd'hui pour Rome.

Que sortira-t-il de tout cela ? N'est-ce pas la Providence qui agit ? En fait il y a là quelque chose d'extraordinaire.

Priez. En ce moment il est impossible que je quitte, ce serait abandonner tout le monde.

M. Maign.² doit être à Rome depuis hier. M. Rouillaud pense aller à Farneta faire sa retraite.

Adieu, cher Ami.

Priez pour moi car ma situation est bien difficile.

Le P. Saub.⁹ m'incrimine pour avoir autorisé à rendre les dépôts Lécivain et Delouf.

A vous de cœur

E A

M. Henri a passé aujourd'hui ses papiers et ses pouvoirs.

- A Jules Schuh

Paris, 5 Février 1914

Bien cher Ami

Voici ce que j'ai entendu dire, car je ne me mêle à rien.

Les Supérieurs des maisons de Paris ont écrit au Cardinal, avant son départ, pour lui demander de solliciter de Rome la dissolution.

De plus, il y a un mouvement de demandes de dispense quasi général à Paris. Je dis quasi général, car on me parle de 60 au moins. Il y en a encore un bon nombre en Belgique et dans le Nord. On fait la demande en double, me dit-on, une pour M. Desrousseaux l'autre est envoyée à Mgr Patrizi, piazza della Rotonda 2 Roma. Il se chargera de porter à la Sacrée Congrégation et de suivre l'affaire. Mgr Battan.³⁹ croit en effet que Maig.² est bien capable de quelques manœuvres pour empêcher l'effet de ce mouvement. Si donc vous vous associez à ces demandes, il faudrait que vous fassiez les deux démarches. Vous avez plus haut l'adresse Patrizi.

Le voyage chez Mgr Battandier ne me paraît plus nécessaire, où en sont les choses.

J'ai vu hier M. Dubois qui ira à Nancy, je crois, Dimanche.

M. Rouillaud est seul, il a un tempérament lymphatique, il ne faut pas s'étonner. Vous souvenez vous de sa demande au Chap. de 1904 de cinq minutes de méditation pendant la discussion sur la présentation des Constitutions.

Il m'écrit qu'il a demandé d'aller 8 jours à la Chartreuse Certosa di Farneta presso Lucca Toscana Italie.

Mais je ne sache pas qu'il il y soit encore.

Ch Maig. a dû arriver à Rome lundi matin, il avait télégraphié son arrivée à Calmein.

Je viens d'avoir une longue entrevue avec M. Desrous.⁴³ . Il voulait quelques détails sur toutes les maisons de Paris. Puis il m'a demandé de calmer les esprits. Je lui ai dit que c'est « difficile. Au début, j'ai tâché de donner l'exemple de la soumission mais maintenant en face de l'émotion générale et des raisons que chacun m'apporte je reste sur la réserve et ne conseille rien, d'autant que bien des points d'interrogation se présentent pour moi. Ce n'est pas une émotion passagère, je crois, elle est profonde pour plusieurs causes. 1° L'injustice de la mesure prise, 2° la crainte de l'orientation nouvelle polémique, politique, 3° répression d'œuvres à tapage ? ? ? 4° choix de plusieurs membres de l'administration : MM. Imhoff qui a tant manqué à la charité et à la discrétion, Bouchacourt qui ne peut se lever, ne suit pas les exercices et sent toujours le tabac à plein nez... Comment voulez vous faire croire que le Pape ait fait de pareils choix pour rétablir la vie religieuse, la charité et la paix. Le Pape s'il est intervenu, n'a pas su, et bp rien quand on parle du choix fait par le Pape. »

Et puis, je lui ai exposé ma situation. « Bp vont partir, puis-je les abandonner ? Il y en a là que j'ai tirés de leur pays, je les connais tous eux, leurs secrets, leurs familles. Si je reste dans la Congrég. puis-je les recevoir, leur écrire les diriger ? On dira que je suis traître à la Congrég. - Puis-je les abandonner ? Non. Aussi avant de prendre un poste quelconque je ferai une retraite et prendrai une détermination. Il est possible que je parte moi-même. »

Il m'a avoué, qu'ils allaient changer de Maître des N. Donc, c'est Hel.²⁹ qui va revenir, évidemment. Si cela est, je crois bien que ce sera ma raison pour partir.

Le pauvre M. Desrous. m'a dit qu'il comprenait la difficulté de la situation, mais je crois qu'il ne la voit pas dans toute son étendue. « En tous cas, lui ai-je dit, la mienne n'est pas facile non plus. » Pour moi, je suis décidé à partir un jour ou l'autre, car toute la jeunesse étant confiée à MM. Maig. et Hell. l'avenir est fixé.

En ce moment se joue le va tout.

La masse des demandes de disp. peut impressionner Rome ; le Cal peut en profiter. C'est la dernière carte. Vous ferez bien, je crois, de vous y joindre plus le nombre sera grd plus il y aura de chances d'un revirement ou plutôt de permissions larges.

Il faudrait faire en double comme je le dis plus haut.

Je ne veux pas vous influencer, je veux seulement vous tenir au courant de la marche qui semble la meilleure.

J'ai vu Versa. Il m'offre d'en prendre un très gd nombre. Il m'a indiqué une région qui ferait notre affaire.

Adieu, cher Ami.

La Providence veut elle quelque chose que nous ne savons pas encore ?

En tous les cas, soyons entre les mains de Dieu et à sa disposition.

A vous bien cordialement en N.S.

EA

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 8 Février 1914

Bien cher Ami

Je tiens à ce que vous soyez au courant surtout pour l'Union.

Il y a deux jours, je crois, M. Desrousseaux est venu me voir et causer.

Un moment il m'a dit avec un point d'interrogation dans la voix : « Vous restez à l'Union ? » Réponse : « J'irai où vous m'enverrez. » « Mais, vous n'avez pas d'autre désir ? » - « Evidemment j'ai de l'attrait pour l'apostolat et les pauvres. » Avec un empressement qui m'a paru un peu prompt et qui évidemment couvrait un désir, il me dit : « Oui, je m'en doutais et je veux entrer dans vos désirs. Aussi je vous mettrai bien volontiers dans une de vos dernières fondations..... D'ailleurs, vous pourrez bien rester quand même vice président de l'Union ? etc.... » - « J'irai où vous voudrez, mais je tiens à vous dire qu'avant d'aller ici ou là, je désire me recueillir quelques jours pour décider de l'avenir, car je vois un grand nombre de nos frères demander leurs dispenses et je ne puis les abandonner, leur refuser de recevoir leurs lettres, de leur donner une direction et même de les aider à se caser s'ils me le demandent. Ils m'ont été fidèles jusqu'au bout, il en est que j'ai tirés de leur pays, je ne puis m'engager à rompre avec eux, ce que vous exigerez et peut être devrez exiger si je reste dans la Congrég..... » Il m'a alors parlé pour lui de loger à l'Union. Sachant ce que vous en pensez, j'ai cherché à l'en détourner, lui disant qu'il pouvait bien y avoir des inconvénients et que nous étions chez vous. Je lui ai suggéré de prendre un appartement en ville avec un ou deux autres. Il a alors ajouté : « Oui, en effet, j'y coucherais, mais j'aurais mon bureau au 82 de la rue de l'Université. »

Voilà probablement les derniers projets, je veux que vous les connaissiez.

Mais j'entrevois que je ne pourrai rester que bien peu désormais dans l'Institut. car le mouvement de départs s'accroît. En voilà 80 au moins qui ont fait leur demande.

Le Cardinal est à Rome, que pourra-t-il ? Il y a là encore un point d'interrogation.

Je reçois à l'instant un mot très sympathique de M. de Villou-treys. Comme de coutume, il dit qu'il espère venir d'ici peu de temps. Ses désirs ne changent guère de domaine.

Je suis toujours doublement sur la croix, car l'émotion des nôtres ne diminue pas. Un de nos pauvres laïques, enfant de M. Maugis, perd la tête depuis quelques jours. Il a été frappé par les menaces d'ex-communication du Visiteur. Il ne dort plus, ne mange plus et divague. Nombre d'autres sont malades ou fondent en larmes à la moindre occasion. Je n'ai jamais vu pareil bouleversement. Les changements apportés aux Constit. y sont pour beaucoup chez nos laïcs.

Priez Dieu de venir en aide à tous et croyez toujours à mes plus affectueux sentiments en N.S.

Em Anizan pr SV

- Au Cardinal Léon-Adolphe Amette

Paris, 9 Février 1914

Eminence

Ce n'est plus seulement le Temps, mais le Matin, le Petit Parisien, la Petite République, le Radical, la Lanterne, me dit-on, qui se sont emparés de notre affaire.

Demain ce sera peut-être tous les journaux. Je ne saurais vous dire la peine, la douleur que j'éprouve à voir ainsi, à notre occasion et particulièrement à la mienne, le chef de l'Eglise blâmé et insulté, aussi bien que la Sacrée Congrégation. Je suis bien innocent de tout cela, certes, et Dieu sait que j'aurais voulu accumuler tout sur moi, mais qu'y puis-je ? Je n'ai pu non plus arrêter le mouvement des demandes de dispense. On m'affirme qu'il y en a plus de 80 ou 100 de parties pour Rome. Je sens bien que je ne pourrai plus rester non plus, mais je n'ai

pas demandé d'être relevé de peur d'entraîner le reste des hésitants et je ne le ferai qu'à la dernière heure.

J'ai été appelé par la Présidente de nos Dames Patronnesses, la C^{esse} de Bonneval. Plusieurs voulaient simplement se retirer du Comité. Je les ai priées de n'en rien faire, mais puisqu'elles voulaient faire quelque chose absolument, je leur ai conseillé de consulter Votre Eminence. Pour les Messieurs, ils s'inquiètent eux aussi. Le marquis de Gontaut St Blancard m'a également demandé un rendez vous et m'a déclaré, que, devant aller à Rome d'ici quelque temps il voulait devancer l'époque pour exposer ses craintes relativement à nos Œuvres dont plusieurs lui tiennent à cœur. En effet sa famille a été dès la fondation et est restée depuis, notre grande bienfaitrice. A sa Grand'Mère nous devons nos noviciats, notre maison de retraite et beaucoup d'autres bienfaits.

Il est le président du Comité de chez M. Blétit, son oncle est fondateur et propriétaire d'une de nos Œuvres de Paris, son beau frère et sa belle sœur de la Fer. que Votre Eminence connaît, ont fait leur œuvre grâce à lui etc., etc... Il se croit donc autorisé à parler au nom des bienfaiteurs. Le point de vue des Œuvres est, bien entendu, son seul point de vue.

Il veut voir Votre Eminence à Rome et je vous serais bien reconnaissant de lui faire bon accueil et de le conseiller.

Il m'a demandé de vous annoncer son voyage et sa visite. Il doit arriver à Rome lundi. C'est le principal but de ma lettre.

Je la termine comme je l'ai commencée, en déplorant le bruit qui se fait autour de cette affaire au dehors surtout. J'espère qu'elle n'aura pas de plus grand retentissement et qu'elle ne nuira pas aux Œuvres que l'on se prépare en ce moment à combattre.

Je le demande surtout à Dieu.

Daignez agréer, Eminence, les bien humbles hommages de celui qui aime à se dire votre humble et dévoué serviteur.

Em. Anizan pr SV

- Au Cardinal Léon-Adolphe Amette

Paris, 11 Février 1914

Eminence

Je viens de voir Monsieur Lefebvre qui m'a lu le passage de la lettre de votre Eminence relatif à nos affaires.

.Je n'ai jamais eu, certes, de plus grand désir que de me conformer en tout à ceux de Sa Sainteté. J'ai même été au-devant de ses désirs en donnant l'exemple de la soumission, mais le mouvement des demandes de dispense des V. est irrésistible. Plus de cent, paraît-il, sont parties pour Rome. On en avait donné un exemplaire au nouveau Sup. comme le droit le réclame.

Les raisons données du reste sont tellement plausibles que je ne vois rien à y objecter.

Le changement des Constitutions est réel et essentiel. L'assiette de l'Institut est changée, je ne puis le nier ; c'est une source de réclamations pour le présent et de récriminations pour l'avenir, de la part des laïcs qui se sont engagés sous un régime différent.

L'orientation politique et polémique annonce de plus en plus de dissensions entre ceux qui, à juste titre, ne veulent pas de cette orientation et les jeunes qui vont être formés par l'administration actuelle.

Chacun entrevoit également des luttes intimes de conscience à cause de l'impossibilité de se soumettre de jugement à des Supér. dont la direction ne sera plus en harmonie avec les Constitutions, les traditions et la vocation. Peut-on entrevoir un pareil horizon de gaieté de cœur et même sans trouble de conscience ?

Puisqu'il est impossible de revenir, ne serait-ce qu'en partie, sur la chose jugée, assurément le mieux serait, je crois, que Votre Eminence obtînt de pouvoir employer dans les Œuvres qui seront forcément abandonnées, ceux qui auront cru devoir quitter.

Le Cardinal Billot a répondu à un de nos prêtres, son ancien élève, une lettre bien extraordinaire. Il n'est pas une de ses allégations qui ne soit fausse.

Et c'est sur de pareilles données qu'on a bouleversé de fond en comble une œuvre prospère et qui s'annonçait plus prospère encore.

Je joins une copie de cette lettre à celle-ci pour le cas où elle paraîtrait intéressante à Votre Grandeur.

Je joins aussi un extrait d'une lettre Battandier. Je l'avais prévenu du mouvement de demandes de dispense qui se faisait et lui avais demandé ce qu'il en pensait. J'avais ajouté que je ne ferais une demande de ce genre qu'à toute extrémité. - Excusez-moi, Eminence, de vous communiquer cet extrait. Il n'y a là, pas même une indication pour vous qui savez ce que vous pouvez et devez faire. Je veux seulement prévenir votre Eminence de ce qui m'est dit et de ce qui est fait.

Daigne Votre Eminence agréer les bien humbles hommages de son respectueux et dévoué serviteur en N.S.

Em Anizan pr SV

- A Alexandre Josse

Paris, 12 Février 1914

Mon bien aimé Alexandre

Merci encore de votre lettre de ce jour, laquelle comme toutes les autres m'est si douce et si consolante. Je crois que Dieu vous a mis là un peu comme l'Ange Consolateur, et cela me fait peut être le plus aimer encore. Il me semble que votre cœur est comme un reflet du sien. Ce divin Cœur doit être bien bon et bien délicat puisqu'il l'est encore plus que le vôtre qui l'est déjà tant. Croyez, mon Alexandre, que vous trouvez en moi un fidèle écho et un retour complet.

Oui, en effet, je suis sur le Calvaire et de plus en plus. Pourtant mon Calvaire est moins cruel que celui du divin Maître. Il était presque seul, Lui, et il n'entendait que des injures et des malédictions. Je reçois, moi, beaucoup de témoignages de tous les côtés. Il a pris le plus amer du calice et ne nous laisse que ce que nous pouvons porter.

Il semble que notre pauvre famille soit abandonnée à ceux qui veulent sa mort. Coups du dedans, coups du dehors, sève tarie, base (autorité) absolument ébranlée, trahison de toutes parts, et dans l'ombre, pas loin, les ennemis de Dieu et des siens qui ne tarderont pas sans doute à intervenir. Que reste-t-il d'espoir ? Rien au point de vue humain. Car Rome est bien tout à fait trompée et elle paraît bien ne pas vouloir être détrompée.

Mais Dieu reste et rien n'arrive sans sa permission. C'est bien le cas de dire : « Dominus regit me et nihil mihi deerit ». La confiance peut seule sauver.

Le plus douloureux c'est le scandale apporté aux bons. Par moment je ne sais que répondre, car tout le monde n'est pas capable de faire la part des responsabilités.

Je ne vous ai pas répondu à vos dernières lettres parce que nous sommes à une heure où chacun doit porter sa responsabilité et où moi en particulier me trouve dans une situation spécialement difficile.

On me dit que vous êtes fatigué et maigre. Mon pauvre petit, que je voudrais vous soigner et vous rendre la paix et la joie ! J'espère que cela viendra.

En attendant, en pensant à vous je suis consolé de vous savoir tout à Dieu et à sa Sainte Mère. Je suis bien sûr de vous retrouver chaque jour des apparitions de Lourdes, au pied de la grotte. Nous lirons chacun de ces jours le récit correspondant, et, devant la ravissante Immaculée nous prions pour la gloire de Dieu pour les Pauvres, pour la famille et si vous voulez, l'un pour l'autre.

Ma santé est bonne bien que le cœur se resserre souvent.

Adieu, Alexandre. Soyez toujours dans les mains de Dieu. Il ne vous abandonnera pas, moi non plus. Je vous embrasse comme je vous aime.

Votre père et ami en M.

E. A.

Si vous voyez l'occasion, dites à Jules Forget que je serai toujours pour lui un père et un soutien, qu'il peut compter sur moi.

- A Jules Schuh

Paris, 12 Février 1914

Bien cher Ami

Vous avez dû recevoir des coupures de journaux par M. Bard. Le scandale hélas ! a éclaté dans nombre de journaux. On a dévoilé les noms et les adresses, et tout cela retombe de tout son poids sur l'Eglise. Je ne saurais vous dire la peine que j'éprouve de tout cela.

Je suis excédé de toutes les façons. Peut on espérer reprendre ? Humainement parlant ce qui existait est perdu. Vous comprenez si l'administration doit être aux aguets !

Quel bel ouvrage ont fait ces chevaliers de l'orthodoxie ! N'est ce pas déjà le châtimement ? Mais combien d'âmes vont en pâtir et peut être se perdre !

Plus de cent ont demandé la même chose que vous. Qu'en résultera-t-il ?

Les nouveaux sont dévoilés. Personne ne veut les loger de peur d'être compromis.

Le Cal a parlé au Chef qui a écouté avec bienveillance, a déclaré que la chose est jugée et qu'il n'y a qu'à obéir.

Donc, pas de recours possible.

Le pauvre Marcel Gallet est en voie de perdre la tête.

Pas de nouvelles de M. Rouillaud. On dit qu'on veut le remettre à Kain.

Il en sera enchanté et je prévois qu'il fera toutes les soumissions. Il m'avait dit qu'il irait peut-être à Farneta et que si je le savais, je lui écrive. Il ne me l'a pas fait savoir et je n'ai pas écrit.

Adieu, cher Ami.

Je regrette bien de vous envoyer une missive si sombre ; mais que dire quand on est entouré de ténèbres ? Bien vôtre en N.S.

- A l'abbé Mottard

Paris, 13 Février 1914

Cher Monsieur le Curé

Je suis bien sensible à votre témoignage de sympathie et d'affection, d'autant plus sensible que je vous aime toujours moi-même beaucoup.

Je ne puis vous raconter dans une lettre le détail de la triste histoire dont vous savez l'épilogue.

Nous sommes frappés en pleine prospérité et par suite de manœuvres aussi peu justes que charitables.

Comment on est parvenu à faire croire que j'étais entaché de modernisme social ? pourquoi ne m'a-t-on pas appelé à Rome ? Pourquoi en tous les cas a-t-on frappé sans avoir donné le moindre avis, car l'Evangile demande qu'on adresse d'abord des remarques et qu'on ne frappe que les incorrigibles. Il est vrai que ma conscience ne me reproche pas cela. Tout cela est mystérieux même pour moi.

A nos questions on m'a toujours répondu qu'il n'y avait pas d'accusation contre moi. Alors ?

Enfin, ce qui est clair du moins, c'est qu'il s'agit d'une croix à porter et que Notre Seigneur a porté la sienne beaucoup plus lourde et tout en étant la perfection même, ce que je suis loin d'être.

Ce qui est sûr aussi, c'est que tandis que Lui était abandonné et outragé par presque tout le monde, moi je reçois mille témoignages de sympathie dont les vôtres sont parmi les plus précieux.

S'il n'y avait que ma personne mon parti serait pris légèrement, le malheur est qu'il y a changements imposés dans les Constitutions et orientation nouvelle. Aussi de 100 à 120 Membres demandent la dispense de leurs V. C'est la ruine de l'Œuvre qui s'annonce. Moi même pourrais-je rester ?

Oui, priez un peu pour moi et pour nous, pour que Dieu surtout m'éclaire sur ses vues et sur la voie à suivre.

Adieu, cher Monsieur le Curé.

Merci encore une fois de votre union de cœur, croyez bien que je suis aussi tout vôtre de cœur.

Aimons Dieu, il n'y a que cela.

A vous en M.

Em. Anizan pr SV

- A Alexandre Josse

Paris, 18 Février 1914

Mon cher Alexandre

Je ne résiste pas au désir de vous envoyer un mot de réponse. Soignez vous, ne vous laissez pas abattre, je ne suis pas abattu moi.

Je tâche de porter ma croix avec le Bon Maître dont je voudrais bien être dans la circonstance le Cyrénéen. Qu'il est bon le divin Maître qui m'a préparé et me donne en ce moment mon cher, mon bien aimé Timothée. Quand j'ai besoin d'un peu de consolation je me transporte dans une chambre austère de St Lazare et là je regarde la fleur qui m'est chère, je me place un peu à son ombre et j'oublie quelques instants le reste. C'est bon en ce moment car je reçois à journée faite des visites et continuellement il faut reprendre le même sujet.

On me dit que certains ne craignent pas de m'opposer à mes enfants les plus chers. M. B.³⁴ vous dira ce qu'il en faut penser. Le vrai est que vous êtes avec moi et que je suis avec vous. L'avenir du reste le dira.

Adieu, mon Alexandre. Je paierais cher une petite entrevue, mais voulons ce que Dieu veut en attendant les caresses qui viendront peut être un jour ou l'autre.

Tuus in osculo sancto

EA

- A Jules Schuh

Paris, 18 Février 1914

Bien cher Ami

Que je suis en retard avec vous, mais si vous saviez toutes les visites que je reçois et le peu de temps dont je dispose !

L'épreuve s'est beaucoup alourdie ces derniers temps par le bruit qui s'est fait dans les journaux. C'est aux quatre vents du ciel que toutes ces misères ont été jetées. Par qui ? peut être par dix, vingt, trente fissures, car tout le monde ecclésiastique était au courant : l'archevêché surtout savait tout et comme il y a là beaucoup de monde et qu'il y vient un plus grand nombre encore ? Et puis, on m'affirme que votre ancien compagnon ne s'est pas fait faute d'en parler lui même soit à son servent de Messe soit au frère du petit Brulé.

M. Soulange Bodin a été mis au courant en détail par la 1^{ère} de ces voies.

M. Joseph de la Somme est, paraît-il, poursuivi par l'administration. Qu'en résultera-t-il pour lui et sa maison ? Et les autres ?

Aujourd'hui Beau Cal. On a surtout parlé de nos affaires et de la répercussion pour l'Union.

M. Joseph²³ a dû vous écrire. Il est un peu morfondu des conseils que j'ai crû devoir lui donner sur son attitude douteuse.

On attend le retour du Cal et on annonce aussi les réponses de Rome aux demandes de disp.

J'attends aussi pour aller en Autriche, car c'est ici un vrai champ de bataille et je ne puis m'y soustraire. Mais que de témoignages de sympathie ! Adieu et à vous de tt cœur en M.

E A

- A Jules Schuh

Paris, 21 Février 1914

Bien cher Ami

C'est vrai, je suis, et je puis ajouter, nous sommes toujours sur la croix. Sans cesse des visites de condoléances des étrangers, de gémissements et d'indignation de l'intérieur. On a du reste déjà murmuré que je pousse à demander les dispen., ce qui est faux, mais il fallait bien m'y attendre.

Si j'avais pu faire comme vous, c'eût été avec joie, car j'aurais du moins eu la paix, mais je ne le pouvais pas, c'eût été l'abandon de tous.

Une dépêche dit qu'au Canada beaucoup imitent ceux de France. C'est le désastre. Je comprends bien que vous ne puissiez céder aux instances de M. Gues.¹ ; il faut attendre le Cal.

Aura-t-il obtenu quelque chose ? c'est fort douteux.

M. Gestin a passé hier, il allait près de sa mère mourante. Nous avons vu Bruno³⁴ mercredi.

M. Babeur et son Comité sont très en crainte et ont prié les compromis de ne pas mettre les pieds chez eux, en particulier Francis de quitter. Il va partir dans sa famille.

Il faut donc que tout cela fasse le tour du monde ?

Evidemment cela ira aussi au Canada.

Enfin ! c'est la croix. Espérons qu'elle sera féconde.

Joseph est encore à Paris. Il voudrait bien aussi avoir un congé de quelques semaines et aller aux bords de la mer à la campagne du Père de Montmartre. On lui donnera réponse à son désir lundi.

Adieu, cher Ami.

Priez pour moi et pour nous dans votre retraite.

¹ Clément Guesdon

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Jules Schuh

Paris, 25 Février 1914

Bien cher Ami

Le Cal a reparlé de nous dans sa seconde audience. Il écrit que le Pa. ne semble pas disposé à accorder les dispenses demandées.

Le marquis de Gontaut est parti pour Rome et a vu le Cal Merry del Val. Il lui a parlé de nous. Celui ci a dit que la mesure prise contre nous avait des motifs graves, sans les préciser, mais que s'il voyait un moyen de sauvegarder le présent et l'avenir des œuvres il insistait pour qu'il dise sa pensée. Le M^{is} a fini par parler d'une dissolution.

Le Cal a répondu : « C'est sérieux, mais vue la quantité de demandes de disp. je vais en reparler à la Sacrée Congrég. »

Que sortira-t-il de toute cette affaire ? Dieu le sait. Nous sommes menacés de perquisitions, d'une façon assez certaine et prochaine.

Le cardin. ne revient que le 27.

Il paraît qu'au cercle les choses se gâtent plutôt.

Quelle situation !

Je pense aller en Autriche après les conséquences du retour du Cardinal.

De tous les côtés, Archevêché, clergé, bienfaiteurs, je ne reçois que témoignages de sympathie.

Et vous, comment allez vous, cher Ami ? Que je voudrais vous revoir et causer !

M. Lefèvre ne va pas.

Ici, tout va cahin caha.

Je ne suis occupé que par les nombreuses visites qui me prennent beaucoup de temps. Mgr Leroy revenant de Rome disait à

M. Lefebv., vic. gén. qu'un consultant lui avait dit après avoir vu tout notre dossier : « il n'y a pas de quoi fouetter un chat ». Il s'agit de démocratie et de modernisme social.

Adieu, cher Ami. Bon courage ! à bientôt, j'espère. A vs de cœur en M.

M. Henr.¹¹ est à sa ferme, je viens de voir M. Dan. Font¹.

- A Alexandre Josse

*Paris, Dimanche [Février ou Mars
1914 ?]*

Mon cher Enfant

Je reçois votre lettre. Que je suis peiné de toutes vos peines et de vos angoisses ! Je voudrais les porter pour vous.

Ma consolation est la conviction que vous offrez tout à Dieu et que vous le glorifiez tout en acquérant de grands mérites et en faisant du bien aux Pauvres.

Ne perdez ni courage ni confiance. C'est une tempête suscitée par le démon furieux du bien qui se faisait et du plus grand qui se préparait. Rien de grand ne se fait sans la souffrance.

Vous avez devant vous encore de longues années, votre apostolat futur quel qu'il soit, sera fécondé par les souffrances présentes.

Que je voudrais vous voir pour vous encourager et vous soutenir à cette heure douloureuse !

En attendant cette joie je prie pour vous et avec vous.

Si je vous voyais j'aurais peut-être quelque chose à vous dire qui vous donnerait un peu d'espérance.

¹ Daniel Fontaine

Adieu. Je vous embrasse de cœur sur celui du Maître si aimé et toujours,

E A

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 3 Mars 1914

Bien cher Ami

La lettre que vous avez reçue est bien extraordinaire de fond et de forme, mais je ne veux pas la juger autrement.

Ce que vous avez répondu était absolument à propos et juste.

Je n'en ai plus entendu parler, car je n'ai eu aucune communication depuis que je vous ai vu.

Le Cal est donc revenu. Il avait vu toutes les sommités, lesquelles ont toutes dit des choses vagues ou se sont dérobes.

Le Pape lui a dit que la paix n'existant pas on avait mis pour la rétablir des hommes n'étant d'aucun parti.

Le Cardinal Cagiano a parlé de modernisme social. Le Secrétaire a affirmé qu'il n'était pas pour les mesures prises, etc etc..... Ainsi tous les autres. On a dit que les demandes ne seraient pas accordées, mais j'entrevois qu'elles seront renouvelées. Vous voyez que ce n'est pas encore la fin.

Avez-vous reçu une réponse de Mgr de Durfort ?

Le Card. l'a rencontré et Mgr de Durf. lui a parlé en ma faveur.

Je vais peut être aller faire ma retraite ces jours-ci. M. Mayet est enlevé et envoyé provisoirement à St Dizier ! M. Josse demande à être aussi enlevé.

Adieu, cher Ami.

A vous bien affectueusement et merci mille fois de votre sympathie si affectueuse et si consolante pour moi dans ces tristes circonstances.

E A

- A Jules Schuh

Paris, 3 Mars 1914

Bien cher Ami

Le Cal que j'ai vu hier m'a raconté ce qui suit.

Il a vu le Pap. qui l'a écouté et lui a répondu : « Il y avait le trouble ; vous avez été chargé autrefois de l'apaiser. Vous n'y êtes pas parvenu, on a mis des hommes qui ne sont ni d'un parti ni de l'autre dans l'espoir qu'ils ramèneront la paix. » Ce sont le Cal Billot et Mgr Sabadel qui lui ont fait croire ces deux assertions fausses.

Il a également dit qu'on n'accorderait pas les dispenses. « Qu'on se soumette, on aura un grand mérite. »

Le Cal Cagiano paraît ne pas être au courant des affaires de sa Congrégation. Il s'est retranché derrière le Cal Vivès qui a tout ordonné. Il a ajouté : « Il paraît que dans les instructions qu'ils donnent à leurs jeunes gens, leur doctrine n'est pas suffisamment sûre. » Quant au changement dans les Constitutions, il déclare qu'il ne s'agit que d'un point qui lui paraît sans doute peu important !!

Le Secrétaire a dit que lui et son Vice Secrétaire n'avaient pas été d'avis de la mesure prise mais que c'était le Pape.

Le Cal Merry del Val a déclaré que ce n'était pas de son ressort. Le Cal de Lai a semblé déplorer la mesure mais il se préoccupe surtout de relever les erreurs de la presse.

Le Cal Bisleti qui fait partie des Relig. affirme qu'on n'en a pas parlé en Congresso.

Les Caux Ferrata et Degliardi sont hostiles à ce qui a été fait.

Le Cal Amette a indiqué comme seule solution possible la convocation d'un Chapitre.

L'anarchie pendant ce temps augmente, bp veulent renouveler leur demande jusqu'à ce qu'elle soit accordée. Vous le voyez c'est la bouteille à l'encre, le trouble. J'ai l'intention d'aller bientôt faire ma retraite projetée. J'ai vu hier Mgr Gibier qui me demande du monde.

Quand nous verrons-nous ?

- A Fernand Desrousseaux
(copie dactylographiée)

Paris, 5 Mars 1914

Bien Vénéré Père

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'autoriser à aller faire ma retraite à la Chartreuse de Saint Barthélemy près de Videm en Tyrol.

Il y a là un Supérieur Chartreux de mes amis avec lequel je serais heureux de faire cette retraite. Je partirais aussitôt que possible, le moment actuel me paraît favorable.

Veuillez agréer, Vénéré Père, mes sentiments bien respectueux et dévoués en N.S.

Em. Anizan pr SV

- A Charles Devuyst

St Barthélemy, 8 Mars 1914

Mon cher Charles

Je suis arrivé ici à bon port. A Bâle je n'ai pas trouvé M. Sch.³ mais un télégramme de lui me disant qu'il ne pouvait trouver de corres-

pondance. Aussi ai-je continué immédiatement mon voyage pour ne pas perdre de temps et ne pas voyager le Dimanche.

Le voyage est long puisque je ne suis arrivé à Videm (la dernière station de chemin de fer) que samedi soir à 10h. J'ai, il est vrai perdu 3 ou 4h. à attendre les correspondances. Je ne suis du reste pas fatigué.

Me voilà dans le silence la solitude et la paix.

Je compte beaucoup réfléchir et prier.

Dom Pollien que j'ai déjà entretenu me plaît beaucoup par son élévation, sa largeur de vue et ses lumières.

Sans aucun doute les entretiens que j'aurai avec lui m'aideront à orienter le présent et l'avenir.

Il est convaincu que Dieu veut quelque chose, cela du reste ne fait de doute ni pour lui, ni pour moi.

Priez pour demander la lumière. J'en ai besoin, pas seulement pour moi.

En tous les cas je suis bien pour la recevoir, c'est bien le (montem excelsum) de l'Evangile du jour.

Ah ! si la gloire de Dieu et l'évangélisation plus intense du peuple pouvaient sortir de tous ces événements ! S'il pouvait en surgir un 'misereor super turbam' vrai, profond, fécond ! qu'importerait l'épreuve si longue !

Prions et espérons.

Adieu, mon cher Enfant. A vous et à tous bien affectueusement en M.

- A Jules Schuh

Paris, 22 Mars 1914

Bien cher Ami

J'ai vivement regretté de ne trouver à Bâle que votre télégramme, car que de choses il y aurait eu à se dire !

Je suis allé donc faire ma retraite à Pletenje (Chartreuse) plus loin que Trieste. J'ai pu du moins avoir la paix pendant une grande semaine, et m'occuper de Dieu et de mon âme. J'ai vu là tout à mon aise le P. Fr. de S. que je désirais voir et j'ai été content de mon séjour.

J'étais décidé à envoyer ma demande de dispense en arrivant. Le Cal de Paris m'a tellement supplié d'attendre encore que j'ai dû céder à ses instances, et je vais retarder encore. Du reste Mgr Charost qui arrive de Rome a besoin de me voir, paraît-il. Je vais me mettre à sa disposition.

Vous savez évidemment les changements de St Lazare et de Kain. M. Bruno³⁴ à St Dizier et M. Yves¹⁹ à la place de M. Godet. Que surviendra-t-il encore ? Il est vrai que l'autorité est ruinée jusqu'à terre et qu'elle n'a plus aucun prestige. On lui parle et on en parle !!!! ... !!

Jos. Rouil.²³ est à Paris en ce moment, victime de ses hésitations et de son manque de fermeté. Certains le traitent comme un traître. Chez M. Ledoux où on l'envoie comme hôte on n'en veut pas. Peut-être va-t-il aller prendre un congé du côté de Bruneval.

Pour moi je commence demain une série de retraites jusqu'à Pâques, aux soldats d'abord puis à l'œuvre de jeunesse de St Denys, puis à Belleville (pas chez nous...).

On doit paraît-il me laisser la Vice Présidence.

Le Cal préfet a écrit à celui d'ici, qu'on on ne pouvait ni m'appeler ni ordonner un Chap. immédiat, comme il l'avait demandé, parce que ce serait dire qu'on s'est trompé, qu'on a jugé sans avoir pris suffisamment de renseignements. - Une des raisons pour lesquelles j'ai dû céder pour attendre c'est qu'on m'a ajouté qu'en en ce moment à cause de Ro. on ne pourrait peut être même pas me prendre à Paris. Adieu, cher Ami.

Yves est ici en attendant qu'on le présente chez M. de la Ser. A vous de cœur en M.

EA

J'apprends à l'instant que c'est Rollin qui vous remplace ? ? ? !!! Je vous engage si vous receviez votre dispense à n'en pas user de suite. On ne sait pas ce qui peut survenir.

- A Alexandre Josse

[Paris, 28 Mars 1914]

Mon cher Enfant

J'ai reçu votre mot, merci !

Que penser après ce que m'ont dit le Cal de Paris et l'Evêque de Lille ? Je ne le sais trop, mais ce que je vois c'est qu'on vient d'envoyer les dispenses à une dizaine de nos meilleurs religieux dont sept n'avaient demandé qu'une fois.

Ce sont MM. Schuh, Mayet Bru. Mayet Maur., Augros, Devuyst, Chamussy, Dufragne, Henr. Tard.¹¹ et Vinot.

C'est à dire que malgré les démarches des Evêques, la bande peut obtenir encore de faire un triage et de proscrire comme elle veut.

Quelle espérance de relèvement reste avec cela ?

On peut tirer de là bien des conséquences.

C'est, hélas ! la ruine plus ou moins lente qui vient.

Je pense bien à vous et je voudrais bien vous voir et vous parler. Pour quand sera-ce ?

M. Forget m'écrit. Je ne sais que lui répondre, surtout après la liste qui vient d'arriver.

Dites lui donc ce qui se passe et voyez avec lui ce qui convient le mieux ; j'approuverai tout ce qu'il fera et ne cesserai pas de m'intéresser à lui et de le protéger.

Je prêche une série de retraites. En ce moment les soldats à St Fr Xavier, puis la semaine prochaine à St Denis et la Semaine Ste dans des Œuvres de Belleville.

Priez un peu pour que le bien se fasse.

Adieu, mon cher Enfant.

Croyez toujours que je ne change pas et réunissez si vous le pouvez tout ce que je vous ai dit depuis que nous nous connaissons. C'est toujours vrai.

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Jules Schuh

Paris, 28 Mars 1914

Bien cher Ami

Si je ne vous ai pas écrit le premier c'est à cause des retraites que je prêche. Inutile de vous dire ma stupéfaction de vous voir en tête d'une première liste de proscriptions. Je dis liste de proscriptions à cause du triage qui a été fait. Mgr Patrizi dans un télégramme à M. Delmart dit que l'on a accordé la dispense aux dix plus acharnés. Or vous étiez parti et n'avez pu rien dire. Mais pourquoi ergoter sur le parti-pris qui apparaît de plus en plus ? Le fait est là.

Assurément, cher ami, la rupture du lien officiel n'empêche nullement la persévérance des liens du cœur et de l'âme. Je souhaiterais même fort que d'autres liens succèdent à ceux qu'on a brisés. Mais comment parler de cela dans une lettre ? Ce n'est pas possible. Ne pourrions-nous nous voir et causer ? Vous n'êtes plus lié maintenant, ne pourriez vous vous rapprocher assez pour qu'on puisse vous voir et revenir en une journée ?

A la suite de ma retraite j'étais décidé à demander ma dispense moi aussi. Le Cardinal de Paris que j'ai voulu voir avant, m'a tellement supplié d'attendre que je n'ai pu faire autrement, mais ma décision est prise et dès que je le pourrai sans froisser le Cardinal je m'exécuterai.

La vocation et le désir de la perfection resteront bien entendu, et avec le désir, l'intention bien arrêtée de poursuivre l'un et l'autre par des moyens efficaces s'il plaît à Dieu.

Versailles ouvre ses bras, peut-être, je le pense même, Paris les ouvrira aussi. Mais il y a des précautions que le Cardinal veut prendre pour se mettre à couvert.

Tout ce qu'ont dit les Evêques a été inutile et Mgr Bruchesi a été arrêté dès le 1^{er} mot.

Il n'y a donc aucune espérance pour un avenir prochain.

Adieu, cher Ami. Prions et mettons nous entre les mains de Dieu pour ses desseins.

Je vous embrasse de cœur en M.

E A

- A Fernand Desrousseau
(copie dactylographiée)

Paris, 1^{er} Avril 1914

Cher Monsieur Desrousseau

Je vous remercie de m'avoir procuré l'avantage de la retraite que j'ai faite à la Chartreuse. J'y ai passé huit jours et suis revenu directement comme je vous l'avais dit.

En ce moment et depuis dix jours, je donne une série de retraites, la 1^{ère} aux soldats à St Fr. Xavier, en ce moment deux à St Denis et la semaine prochaine de Mercredi 4 à Pâques 3 à Belleville, mais deux sur ces 3 à des écoliers et écolières.

Le marquis de Gontaut, petit fils de la marquise l'insigne bienfaitrice de la Congrégation, morte l'an dernier, vient de tomber malade à la suite de voyages. Il m'a écrit samedi pour me demander de venir le voir à St Blancard près d'Agen. J'ai répondu que ce m'était impossible à ce moment. Je reçois à l'instant une nouvelle lettre où il insiste plus encore en m'envoyant par chargement le prix du voyage. Je juge presque impossible de lui refuser. Je puis à la rigueur partir samedi soir après les confessions et revenir mercredi pour les retraites. Jugez-vous pouvoir m'accorder ? Si oui, il me faudrait le prévenir pour le rassurer.

Je vous serais reconnaissant de me répondre un simple mot, cela suffira.

Veuillez agréer mon religieux dévouement en M.

Em. Anizan pr SV

- A Fernand Desrousseaux
(copie dactylographiée)

*Paris, Vendredi Saint
10 Avril 1914*

Cher Monsieur Desrousseaux

J'ai reçu la lettre ci-jointe de Mademoiselle Bellanger. Les tableaux dont elle parle sont ceux de Valloires. Ils ont une certaine valeur.

Voulez-vous décider ce qu'il y a à faire et lui répondre ?

Si vous faites partir ces tableaux à l'étranger, il y aura des précautions à prendre. Je les réservais pour les remettre en place quelque part dans des temps meilleurs.

Veuillez agréer mes bien respectueux hommages.

Em. Anizan pr SV

- A Joseph Rouillaud

Paris, Vendredi Saint

[10 Avril 1914]

Bien cher Ami et Frère

J'ai reçu votre lettre qui m'a fait grand plaisir comme tout ce qui me vient de vous. Mais je suis pris en ce moment du matin au soir par cinq prédications quotidiennes sans compter les visites.

Je comprends et je sens ce que votre situation actuelle a de pénible et même de cruel. Il faut que tous les membres de la pauvre famille portent une lourde part de croix pour le salut du malheureux peuple que nous sommes chargés d'évangéliser.

N'oubliez pas que N.S. a prié, peiné et souffert dans le silence de la vie cachée, pour nous, pendant 30 ans, et que la Passion s'y est ajoutée pour notre salut.

Les vues de Dieu nous apparaîtront un jour, en attendant il nous faut nous mettre entre ses mains, les yeux fixés sur lui pour être prêts au moindre de ses désirs.

En ce moment les choses vont de plus en plus mal.

Le Cercle ne fait que s'enfoncer dans l'anarchie. M. Guesdon vient d'être enlevé d'office et envoyé à St Germain. Vous voyez le beau tapage.

Auteuil n'est guère moins ému et parle de se séparer. On doit fermer Calais ces jours-ci.

Les aspirants aux dispenses réclament avec plus d'insistance.

Le trouble loin de diminuer continue. Hélas ! la situation n'est que trop claire, c'est une dissolution lente mais trop facile à prévoir.

L'autre jour Daiteau du pit nov. est retourné chez lui. M. Lefebvre séminariste novice est retourné à Issy.

A Rome M. Maign.² affirme que les grâces du ciel tombent de plus en plus sur la famille, en avouant que ce sont des grâces qui,

comme dit L. Veuillot, cassent les carreaux. Il est triste de voir des germes de rénovation dans la perte de vocations si pleines de promesses et dans le départ de sujets si excellents que les dispensés. Il me faut, hélas ! à mon corps défendant assister à toutes ces ruines.

Je vous engage à profiter de vos loisirs forcés pour vous donner à la spiritualité et à l'étude. Choisissez les études qui vous plaisent, et si vous prépariez instructions et conférences sur les matières de ces études vous feriez œuvre utile et prépareriez un avenir plus fécond. Pourquoi ne vous lanceriez-vous pas particulièrement dans la liturgie et peut-être l'art chrétien ?

Cela n'empêcherait pas quelques études théologiques.

L'important est de ne pas perdre son temps et sa vie. Celle-ci est courte et quand les occupations ressaisiront on n'aura plus le temps d'enrichir son fonds.

J'ai vu M. Schuh qui fait du ministère et prendra bientôt sa décision définitive selon l'accueil des Evêques.

Adieu, cher Ami.

Bon courage et confiance malgré tous les événements si tristes.

Nous ne sommes pas plus que le maître.

Adieu et à vous de cœur en M.

E. Anizan pr SV

- Au Cardinal Léon-Adolphe Amette

Paris, 17 Avril 1914

Eminence

Monsieur Lefebvre m'a convoqué hier pour me demander en votre nom quelques détails sur la propriété du Cercle de Montparnasse.

Lors de la confiscation par le liquidateur Ménage du siège de ce cercle (Brd. de Montparnasse) le P. Leclerc croyant tout perdu, déclara impossible de continuer l'Œuvre et s'en désintéressa.

C'est alors que quelques anciens et bienfaiteurs s'organisèrent en Société Civile pour le rétablir et sauver l'Œuvre. Il y avait à ce moment un immeuble, rue de Lourmel, immeuble qui avait été pris à la Congrégation quelque temps auparavant, se trouvait sans usage et allait être vendu par le liquidateur. Le président du Comité, M. Dubois, télégraphia au P. Leclerc absent pour lui demander l'autorisation de l'acquérir. Il reçut une réponse affirmative. La société civile acheta donc en son nom et avec l'argent de ses membres.

Ils payèrent 132 000^f, je crois. Depuis ils ont élevé deux étages en plus pour la Maison de famille. Ils ont payé en tout, achat compris, 250 000^f.

Tous les fonds ayant été fournis par les membres de la société civile, on ne peut leur en contester la propriété.

Les divers actes ont été passés chez le notaire M. Morel d'Arleux, il serait facile d'en obtenir extraits.

Hélas ! le malheureux Cercle est dans une effervescence inouïe, et la situation, me dit-on, n'est plus tenable.

C'est du côté des hommes et jeunes gens membres de l'Œuvre, une exaspération qui va s'accroissant. Le pauvre M. Garnier et M. Rollin font maladresse sur maladresse et ne se possèdent pas. On craint les pires excès.

Il n'y a donc pas seulement une question de propriété.

C'est à l'instant que M. Lécrivain me donnait ces tristes nouvelles.

Et encore, si c'était le seul point profondément agité !

Je n'y puis malheureusement rien. Pourvu que les journaux ne s'emparent pas encore de ces affaires !

Daigne Votre Eminence agréer les sentiments bien respectueux et affectueusement dévoués de celui qui se dit son bien humble serviteur.

Em. Anizan pr. S.V.

- A Jules Forget

Paris, 10 Mai 1914

Mon cher Jules

J'ai reçu avec grand plaisir votre lettre et je vois avec plus de joie encore que tout va bien.

Vous faites bien de vous adapter à l'esprit de la maison tout en cherchant à être bon et charitable dans les services où vous le pouvez. Du reste, M. Josse m'a dit qu'on était très content de vous, je m'en suis réjoui.

Oui, tâchez de faire de votre mieux vos exercices de piété, sans pourtant tomber dans le scrupule. Les débuts doivent être laborieux et difficiles. Je comprends que vous trouviez peu de temps après l'accomplissement de vos devoirs d'état. L'important est que pour ce qui vous est possible au point de vue piété, vous le fassiez bien. Si vous ne pouvez avoir la quantité, ayez la qualité.

Je pense souvent à vous, mon cher Jules. Que je suis heureux de vous savoir en paix ! Oubliez tout le passé, soyez de cœur à Dieu, faites tout le possible pour lui plaire et ayez confiance qu'il vous restera toujours.

Votre chère mère et le jeune ange qui l'a précédée là haut veillent sur vous.

J'espère que vous avez de bonnes nouvelles de Louise et que le mieux est revenu entièrement.

Continuez à prier pour moi et pour nous tous qui en avons tant besoin.

Adieu. Je vous embrasse de cœur et reste toujours pour vous ce que vous savez.

Em. Anizan pr SV

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 12 Mai 1914

Bien cher Ami

Je suis heureux de la communication que vous avez reçue car elle simplifie singulièrement la situation et vous évite des démarches pénibles. J'ai dès lors l'intention de rester au 82¹ jusqu'à ce qu'on me dise de quitter, car ma présence n'est plus un signe que l'Œuvre est une Œuvre de la Cong.

Nous en parlerons du reste demain.

Monsieur Perrin cherche une seconde situation parce qu'il n'a plus son journal et qu'il a besoin d'augmenter ses ressources.

Je ne vous ai pas demandé de venir avant mercredi parce que je n'en voyais pas l'utilité.

Je suis heureux que votre voyage à Perpignan ait été bon.

Merci encore de votre sympathie si affectueuse et si fidèle. C'est aux heures de l'épreuve qu'on éprouve la solidité des affections. Merci aussi tout particulièrement de votre aide efficace et de votre générosité qui soutiendra plus d'une détresse.

Adieu, cher Ami. A demain et à vous de tout cœur en M.

Em. Anizan pr SV

¹ Bureau Central de l'Union des Œuvres (Union des Associations Ouvrières Catholiques) : 82, rue de l'Université

- A Raymond Calbardure

Paris, 14 Mai 1914

Mon cher Enfant

J'ai reçu avec grand plaisir votre lettre et des nouvelles de vos démarches, je suis heureux et reconnaissant à Monseigneur Lobbedey de vous avoir accueilli malgré la situation si embrouillée dans laquelle on vous a mis.

Ce que vous me rapportez de vos sentiments à notre endroit m'est aussi très particulièrement agréable.

Tout le monde vous a bien accueilli, vous devez avoir confiance que les obstacles tomberont et que vous serez bientôt prêtre.

C'est l'important.

Je suis encore au 82⁵¹, je ne sais pour combien de temps.

Le ciel est toujours aussi sombre bien que tous les prêtres aient leurs Evêques et la promesse d'être bientôt occupés dans le sens de leur vocation.

Il reste les frères et bien des conflits en perspective.

Priez Dieu de nous faire connaître sa volonté et de nous donner la force et la grâce de l'accomplir en tout. C'est l'unique but à poursuivre et le souci qui s'impose toujours. Si la volonté de Dieu s'accomplit tout sera bien.

Que ce soit aussi pour vous la grande règle de votre vie.

Tous ici ont été touchés de votre bon souvenir.

Merci de vos prières, continuez les. Je prie aussi pour vous et pour les pauvres petits dont vous me parlez et pour lesquels quelqu'un ferait peut-être des sacrifices.

Remerciez aussi votre bonne mère de son bon souvenir.

A vous bien affectueusement en N.S.

Em Anizan

- A Jules Schuh

Paris, 17 Mai 1914

Bien cher Ami

J'apprends avec joie et tristesse à la fois que vous êtes incorporé à Trèves. Avec joie parce que cela met un terme à cette situation ambiguë si pénible. Avec tristesse parce que cela va vous tenir souvent éloigné de nous.

Ma consolation est que cette situation pourra facilement être abandonnée si le Bon Dieu daigne mettre un terme à nos tribulations et permettre une réunion un jour.

Le P. Saub.⁹ est à Paris. Evidemment il est venu surtout pour Auteuil et pour le cercle et peut être aussi pour exercer quelques nouvelles tracasseries. Heureusement l'échéance du 17 est arrivée et beaucoup se sont dispersés et ne pourront plus être atteints.

Je suis toujours fort perplexe pour moi, nous en parlerons mardi. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vs veniez dire votre messe le matin. Vous ne vous montrerez guère du reste et à cette heure vous ne risquez pas de rencontrer le bouillant et malfaisant...

A mardi les nouvelles.

A vous de cœur en M.

E A

- A Yves Allès

Paris, 21 Mai 1914

Mon cher Yves

Si vous êtes honteux, moi je suis bien heureux que vous soyez au repos et à l'abri de tous les ennuis qui minaient votre santé. Voilà longtemps déjà que vous aviez un besoin pressant de paix et de vie exempte de souci. Jouissez en sans scrupule et même sans regret. Le fait seul de vous savoir au vert me fait un peu de bien. Vous êtes là où Dieu veut pour le moment. Que vous faut il de plus ?

Oui, priez un peu pour nous. Mais je dis un peu parce que vous ne devez vous fatiguer à aucun point de vue, c'est nécessaire et obligatoire.

Qu'ont donc vos jambes ?

Ecrivez le moi. Je sais bien que c'est la partie faible et que vos fatigues même morales agissaient de ce côté. Dites moi en détails quoique brièvement ce qu'il en est. Ne parlez pas de retour d'ici longtemps, n'y pensez même pas.

J'arrive en retard, mais il n'est jamais trop tard pour offrir des vœux de fête à qui l'on aime beaucoup. Bonne fête donc ! que Saint Yves vous donne son amour pour Dieu, sa patience vaillante dans les tribulations et qu'il conserve intacte en vous la flamme de la charité pour les âmes des pauvres en détresse ! Votre vocation n'est ni perdue, ni même suspendue. Si vous ne vous intéressiez plus aux délaissés et si vous ne priez plus pour eux, vous sortiriez de la voie où Dieu continue à vous vouloir.

Adieu, mon cher Enfant.

Le sort d'Auteuil se joue en ce moment et aussi le maintien des FF dans les Œuvres abandonnées par les nouveaux. Priez.

Adieu, mon cher Yves. Je redoute que vous receviez un élève près duquel vous trouverez encore le moyen de vous fatiguer, vous êtes si ingénieux pour cela !

A vous bien affectueusement en M.

E.A.

- A Jules Forget

Paris, 21 Mai 1914

Mon cher Jules

J'ai reçu vos vœux avec tout mon cœur, comme tout ce qui me vient de celui qui y a une si large place.

Que je suis consolé de vous savoir content, occupé, fidèle à ce que Dieu demande de vous ! Restez aussi fidèle à votre vocation. C'est un trésor qu'il ne faut pas laisser s'appauvrir, et cette préoccupation est la principale pour moi à l'égard de vous tous. Aussi ne vous étonnez pas si j'y reviens sans cesse. J'ai tellement le sentiment de la détresse des pauvres âmes simples et délaissées ! Je sais aussi à quel point le désir de les secourir et de se donner à elles était profond dans beaucoup de nos frères.

Le démon s'en inquiétait sans aucun doute, ne lui prêtons pas la main pour éteindre cette flamme divine allumée au contact du cœur du Bon Maître.

Pour la Pentecôte, restez à Lille. Tout est tellement ténèbres et chaos autour de nous que votre premier soin doit être de vous tenir en dehors jusqu'à nouvel ordre.

Aidez le cher M. Lefebvre.

Les nouvelles ne sont pas consolantes, nous sommes toujours sous le pressoir.

Les prêtres sont tous casés quoique pas encore à leur poste. On prétend interdire aux laï. de rester dans les œuvres ayant appartenu à la famille. C'est contre toute loi canonique mais nous sommes en plein dans l'arbitraire.

Adieu, mon cher et si aimé enfant. Je suis très heureux des bonnes nouvelles de Louise.

Je vous embrasse de cœur

EA

- A Yves Allès

Paris, 25 Mai 1914

Mon cher Yves

Deux mots seulement.

Je vous engage à envoyer les pièces demandées, à Mgr de Monaco.

Vous pouvez lui envoyer directement 1° votre curriculum vitæ « naissance, séminaire, grades, prêtrise, vœux et diverses occupations 2° votre demande officielle d'agrégation avec l'engagement demandé.

Envoyez cela au plus tôt.

Pour votre décret de sécularisation, préparez une copie nouvelle et envoyez la moi. En qualité d'ancien Supérieur, je l'authentifierai. Si cela ne suffit pas, nous verrons ensuite.

Pour le jeune homme d'Auteuil, laissez faire les démarches commencées puisqu'elles sont en cours. Si elles réussissent, tenez vous en paix, si elles échouent vous pourrez offrir qu'on vous adresse le jeune homme.

Mais, je ne crois pas que vous restiez en Bretagne jusqu'au delà de la mi juillet au plus.

J'espère que M. Vaugeois a fait bon voyage. Je pense bien souvent à vous et je me représente votre cadre que je connais. Je prie pour vous, priez pour nous.

A vous et à Monsieur Vaugeois bien affectueusement. Mon souvenir bien respectueux à vos parents qui se souviennent de mon pas-

sage déjà lointain, il est vrai. Faites une prière de ma part sur la tombe de votre cher père que je n'oublie pas. Il est assurément heureux.

E. A.

- A Charles Devuyt

Paris, 28 Mai 1914

Mon cher Charles

Je reçois à l'instant pour vous la lettre ci-jointe qui me réjouit plutôt car elle amène une situation plus conforme à nos vues.

Je reçois aussi une lettre du Curé du Sacré Cœur de Genève m'offrant officiellement la paroisse de Ste Clotilde et me disant les avantages et les charges. Il y a des charges d'argent qui ne paraissent pourtant pas insolubles. J'irai lundi ou mardi voir par moi même.

On me dit qu'il y a 8 000 catholiques et beaucoup de bien à faire.

Si j'étais libre et si je n'étais le radeau auquel tous s'accrochent j'accepterais pour moi et vous, car il y aura là moyen de faire un premier essai immédiat. Je suis enclin du moins à accepter pour vous et deux autres, mais il faut voir sur place. Nous en reparlerons.

En attendant, unissez vous à Dieu et chassez tous ces nuages que le démon a accumulés pour nous détourner de Dieu. Ah ! que je voudrais être uniquement à ce grand essentiel. Il est vrai qu'on peut l'être toujours.

Priez pour que nous y arrivions tous. Rien d'extraordinaire depuis hier. L'article de Poterat arrive je l'expédie à Auteuil.

Mes hommages à l'excellente famille Maugis, à vous mes plus affectueux sentiments.

J'ai mon billet.

EA

- A Donatien Clavier

Paris, 30 Mai 1914

Bien cher Ami

Un simple mot, car je n'ai qu'une minute.

Rien de très nouveau.

A Auteuil, la question de propriété est abandonnée par le P. Sau.⁹ Les fr. anci. sont autorisés à rester un an, les prêtres non. Aucune nouvelle mesure n'a encore été prise.

Je m'absenterai demain samedi et quelques jours pour aller à Moulins où M. de la Celle célèbre les noces d'argent de son œuvre.

Le docteur³ que j'ai vu hier repart dans son pays demain.

J'ai vu ce matin la bonne Supérieure de Domb. Elle va demander à l'Abbé Charles qui a donné la retraite de Ste Philomène de leur rendre le service que vous rendiez.

M. Petit ne va toujours pas, me dit-on.

J'ai vu le bon M. Martino qui pense beaucoup à Mgr Leroy.

Adieu, cher Ami.

Reposez vous dans le Seigneur, c'est-à-dire dans l'union avec Lui et dans la paix. Surtout, fortifiez votre santé.

Mes hommages bien respectueux et sympathiques à votre vénérable mère.

A vous mes plus affectueux sentiments en M.

Em. Anizan pr SV

MM. Allès et Vaug.¹ sont chez le premier à Pleubian C. du N.

¹ Georges Vaugeois

J'ai pensé à vous pour la St Donatien bien que je n'aie pu vous le dire. Bonne fête ! C'est un peu tard.

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, Mai 1914

Bien cher Ami

Je vous retourne votre note de Perpignan.

M. Marty est venu ce matin, nous avons causé assez longuement du Congrès.

Ici, rien de nouveau. Je persiste à croire que si on veut vous enlever les fr. laï. anciens, il faudrait en référer à Rome, au moins par écrit, ou réclamer un délai assez long. Il paraît qu'à Auteuil on accorde un délai d'un an.

J'ai été très heureux de vous voir et de causer l'autre jour.

Je vais tâcher de passer une partie de la journée en dehors d'ici dans une chambre qui m'est offerte par un ami. Ce sera plus sûr à plus d'un égard.

Nous n'avons pas parlé de la réunion du B^{eau} C^{al} de ce mois. Je n'y ai pas pensé. Il vaut peut être mieux attendre que la situation se fixe.

Adieu, cher Ami.

A vous bien affectueusement en M.

Em. Anizan pr SV

- A Charles Devuyst

*Culoz, Mardi Pent
[2 Juin 1914]*

Mon cher Charles

Je reviens de Genève.

Tout s'est bien passé jusqu'ici. La situation de Genève me paraît bonne à prendre quoiqu'oblitérée. Un seul point d'interrogation est l'acceptation de l'Evêque de Lausanne très timide.

Nous en parlerons.

Je vais à St Félicien Ardèche où je serai demain jusqu'à 1h. après midi.

Une dépêche m'y arriverait.

Peut être irai je à Monaco avant de revenir à Paris.

Adieu, cher Ami, à vous affectueusement

Em Anizan

- A Henry Tardé

*Annonay, Jeudi soir
[4 Juin 1914]*

Bien cher Ami

Je n'ai qu'une minute. Je tiens à en profiter pour vous envoyer un mot de souvenir et d'amitié.

Merci de ce que vous avez fait pour mon déménagement. Je trime fort de ce côté de la France. Espérons qu'il y aura des fruits.

Et à Gaillon! Comment vont les pompes les poulets, les abeilles, Adolphe, les vaches et tout le tremblement ?

Que je voudrais vous voir avec des occupations normales, fructueuses pour la famille et dans les travaux de vos fonctions !

Quelle épreuve !

Mais elle ne vient pas de nous. Je voudrais bien que vous ayez occasion de voir Clément⁴⁹ qui se morfond, je crois, au 39.

Avez vous pu déterminer M. Josse à s'en aller au vert avec vous ?

Je me réjouis de vous revoir mardi peut être même lundi soir si vous êtes à Paris.

Mais je voudrais vous voir tout près de la rue de l'Université.

Adieu. Un souvenir devant Dieu pour le voyageur.

A vous de tout cœur en M.

E Anizan pr

- A Yves Allès

Paris, 5 Juin 1914

Mon cher Yves

Je reçois votre bonne lettre du lendemain de la Pentecôte. J'ai passé cette fête à Moulins chez M. de La Celle qui célébrait les noces d'argent de son Œuvre. J'y ai dit la messe de communion avec allocution et assisté à la fête entière. Je suis ensuite allé à Genève où j'ai vu la paroisse et la maison d'Œuvres qui nous sont offertes, sauf consentement de l'Evêque de Lausanne que l'on attend. J'ai vu également Mgr Battandier avec lequel j'ai causé de la situation.

Je suis très heureux que M. Vaugeois soit bien reposé. Sait-il qu'il est nommé à notre Œuvre de Calais ? Il aura tout près, à St Omer, M. Augros. M. Ledoux est à Lens.

M. Devuyt est toujours occupé de ceci, de cela, retraite, sermon, etc.. etc.. Je doute qu'il se laisse entraîner à un repos complet.

Pour vous, mon cher Yves, reposez vous bien.

On me dit que Vaneuroy quitte Nazareth dimanche. Il dit la situation intenable à cause des critiques de l'ancienne administration. Du reste, M. Ravel est venu me voir et ne veut pas non plus rester.

Le refus de pouvoirs de Mgr Morel est bien extraordinaire. Il est sans doute un peu blessé que vous ne retourniez pas dans son diocèse. Une lettre de M. Mayet respire la paix et la satisfaction de sa situation actuelle. Adieu, mon cher Yves. A vous tt affectueusement en M.

E A

M. Vaugeois sera certainement parti quand ma lettre vous arrivera.

L'Evêque de Moulins a été aussi bon et sympathique que possible pour moi.

- A Yves Allès

Paris, 7 Juin 1914

Mon cher Yves

Je suis bien content de vous savoir mieux et encore au repos. Reprenez des forces pour travailler. J'ai trouvé M. Vaugeois (qui est venu ce matin) beaucoup mieux.

Je ne vois personne à vous envoyer en ce moment.

M. Devuyt a toujours quelques ministères à remplir, et, avec son énervement, cela lui est plutôt salulaire. Si je vois quelqu'un qui ait besoin du grand air je vous l'enverrai.

L'inconvénient qui arrête est la distance.

Que vous dire de neuf ?

M. Mosnier vient d'arriver, ses v. étant terminés. Ses frères du scol. s'apprêtent à l'imiter. Pour moi, je ne puis pas quitter le champ du travail car tous recourent à moi et la charité me fait un devoir impérieux de rester à leur portée.

Envoyez moi de vos nouvelles de temps en temps.

Adieu, mon cher Yves.

Que je souffre de voir cette désorganisation et la situation qui vous est faite à tous. Ces Messieurs qui se sont faits nos adversaires abandonnent Auteuil et nos Amis y restent pour le moment.

La mère de M. Béziau est bien malade, je l'ai administrée ce matin. Lui même a la scarlatine.

M. Caron supér. du pit Sémi. de Versailles m'écrit au bas d'une lettre d'Orieux que les 8 enfants placés chez lui « sont pour leurs maîtres et leurs condisciples un sujet d'édification par leur bon esprit et leur piété. » Cela vous revient.

Adieu, mon cher Yves. Je vous embrasse de cœur

Em Anizan pr SV

- A Jules Schuh

Depositum custodi
Paris, 9 Juin 1914

Bien cher Ami

Oui, j'ai fait bon voyage.

D'abord à Moulins où j'ai dit la messe de Communion et fait l'allocation, où j'ai rencontré M. Le Gall de St Etienne auquel j'ai dit un simple mot de politesse et qui a passé là une journée fort embarrassée, où j'ai trouvé l'Evêque de Moulins tout à fait sympathique et même affectueux.

De là, je suis allé à Genève. La situation, là, m'a bp séduit. Il y a 8 000 f à trouver tous les ans, c'est le point noir. Mais là c'est l'indépendance, un beau champ d'action et les locaux d'Œuvres existent. Il reste à obtenir l'approbation de l'Evêque de Lausanne qui est un timide à l'égard de Rome. J'attends.

De là je suis allé à St Félicien où je suis resté presque une journée. Nous avons beaucoup causé. Mgr B.³⁹ est convaincu que les restes ne tiendront pas longtemps. Pour moi il persiste à me conseiller de ne pas demander encore ma disp.

« On ne me dit rien, je puis rester à Paris, et rendre de grands services. Je gêne beaucoup et il ne voit pas l'utilité présente de leur enlever ce souci, il préférerait que je saisisse une occasion présentée par les autres, et il craint que je fournisse une arme dont on se servira. Si du reste on doit me frapper encore il préfère que ce soit sans que je prête le flanc. Et puis, si les autres veulent faire un chapitre pour régulariser leur situation je suis encore croit-il, une menace, tout allant à la dérive. -

Pour moi, in petto, je me demande si dans le cas d'une chute de la famille, je n'obtiendrai pas plus facilement de vous réunir de nouveau et de reprendre la chose ». Tout cela, je vous l'avoue, me laisse fort anxieux.

Il est convenu en tous les cas, qu'à la 1^{ère} alerte, déplacement ou défense de continuer mes relations avec les partis, je pars moi même. Priez Dieu de m'éclairer.

La mère de René Béziau est mourante à St Michel et lui-même a la scarlatine à St Joseph. Je vais chaque jour de l'un à l'autre. Priez pour eux.

Les grands de Nazareth sont partis.

M. Ravel quitte les autres. Plusieurs partisans se désaffectionnent d'eux.

Garnier est toujours à Rome, dit on.

M. Guesdon est malade. M. Devuyst très fatigué et énervé part à cette heure pour Gaillon.

Heureusement Dieu soutient ma santé qui va bien. Les frères se casent peu à peu. A la fin de la semaine ils seront presque tous

occupés. M. Vaugeois est nommé à Calais, Vic. de St Pierre et chargé de notre ancienne œuvre. Il ira avec M. Hurtebize.

M. Ledoux est fixé à Lens, M. Augros à St Omer.

Je suis chez M. Bard auquel je fais votre commission et qui vous dit mille choses.

Un employé du minist. de l'Intéri. disait l'autre jour qu'il avait vu ces jours-ci, sur le bureau du Ministre, les lettres venant de Rome pour les nouveaux Supér. y compris le P. Saub.⁹ sur la famille.

Hélas ! à Montreuil, à Nazar. il n'y a plus d'exercices ! Voilà les réformes.

Adieu, cher Ami. Merci de vos prières, je ne vous oublie pas non plus, croyez-le, ni moi, ni nos amis. Restons unis.

Surtout n'oublions pas l'œuvre de Dieu et de nos pères. N'oublions pas non plus l'abandon des pauvres. A vous bien affectueusement en M.

E A

Mettez moi votre adresse. Je ne sais guère où vous envoyer cette lettre.

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 10 Juin 1914

Bien cher Ami

Je suis plus pris que jamais depuis quelque temps, excusez moi d'avoir retardé ma réponse et de la faire courte.

Vous avez dû recevoir les documents pour les Œuvres. Il paraît que les jeux de mots etc ... sont fournis par Auteuil. Pour les pages de l'Unionistes il paraît qu'elles contiennent environ 2 000 lettres.

C'est à Auteuil qu'il faut adresser votre manuscrit et les explications.

Nous aurons notre réunion de Juin le jour ordinaire, le 3^{ème} mercredi.

N'est-ce pas imprudent de m'engager pour votre retraite des hommes d'Octobre ? Je le veux bien si aucun empêchement absolu ne survient. En tous les cas, ce ne pourrait être qu'après le congrès de Perpignan car je suis déjà retenu hypothétiquement pour celle des conscrits de Paris avant le congrès.

M. Devuyst très fatigué se repose à Gaillon avant de prendre un ministère.

M. Foucaut est de retour.

Mgr Battandier juge que la maison de l'Université n'est nullement une maison dirigée par la Congrég. Elle est dirigée par vous, moi je ne suis qu'un délégué isolé accordé par la Congr. pour aider.

Adieu, cher Ami.

Tout à vous bien affectueusement en N.S.

Em. Anizan pr

- A Donatien Clavier

Paris, 11 Juin 1914

Bien cher Ami

Merci de votre bonne lettre qui m'a fait grand plaisir.

Reposez vous sérieusement et ne vous faites pas trop de mauvais sang. L'épreuve est dans les conditions normales de l'homme ici bas. La croix est annoncée par l'Evangile. Evidemment la forme sous laquelle elle se présente à nous était bien imprévue, mais sous ses apparences extraordinaires et décevantes, c'est bien la croix providentielle.

Acceptons la et unissons la à celle qui nous a sauvés.

M. Béziau atteint de la scarlatine et soigné à St Joseph (quartier des contagieux) vient de perdre sa mère qui sera inhumée demain. Priez pour les deux.

Ici rien encore de très nouveau. La lutte continue acharnée de la part de nos adversaires. Cependant il n'y a pas de nouvelles mesures fermes.

M. Vaugeois commence dimanche son ministère à l'Œuvre de St Pierre de Calais comme Vic. chargé du Patronage. M. Devuyst se repose à Gaillon.

J'ai vu ce matin Alfr. Orieux. Il va bien. Au bas d'une de ses lettres M. Caron m'affirme qu'il est très content de tous à cause de leur bon esprit et de leur piété.

Vous faites bien d'éclairer la famille et M. le Curé.

Adieu, cher Ami. A vous de tout cœur en M.

Em. Anizan pr SV

M. Ledoux, vic. à Lens sera bientôt chargé d'une nouvelle paroisse détachée de celle-ci.

M. Augros va à St Omer.

M. Le Camus vu ce matin est placé aussi. Il a découvert qu'il a le ver solitaire.

Mgr Leroy me donne un rendez vous ce soir.

Mille hommages à votre chère mère pour laquelle je prie.

- A Donatien Clavier

Paris, 18 Juin 1914

Bien cher Ami

Merci de votre bonne lettre. Quelques mots seulement pour répondre à vos questions, car (vous le savez sans doute) M. Petit est mort et je vais tout à l'heure à sa messe d'enterrement.

Pour la Mulotière vous ne pourrez y aller car l'évêque de Chartres a maintenu ses prétentions, mais je vous ai désigné à M. Dubois qui va vous demander de présider sa colonie des Saines Vacances à St Laurent en Normandie. Vous aurez pour vous aider successivement MM. Guesdon, Renaud (actuellement au cercle) et Faucilhon. Vous pourrez prendre deux jeunes (Orioux et un autre si vous voulez). Il suffira de me dire qui vous prendrez pour que je n'en dispose pas ailleurs.

Une nouvelle pièce de Rome interdit à l'Archevêque d'employer les prêtres dispensés même d'une façon provisoire, même en passant à confesser, à prêcher ou à tout autre ministère.

De plus, on défend de recevoir les laïques dans les maisons occupées avant Janvier par la famille.

Pour cela, me dit-on, l'Archevêché enfin excédé aurait réclamé. En tous les cas si la chose est communiquée il y aura d'autres réclamations. Quelle manière évangélique !

M. Vaug,⁵² finit sa retraite à Issy. Il sortira demain. On prétend aussi faire expulser les enfants, mais M. Caron déclare qu'il n'en fera rien.

Adieu, cher Ami. Restez donc le plus que vous pourrez à la Bernerie, vous vous fortifierez, serez en dehors de ces ennuis et pourrez plus facilement vous mettre à l'Œuvre ensuite. Cependant faites comme vous voudrez.

Adieu, à vous de cœur, mes hommages à votre vénérée mère.

E. A.

- A Jules Schuh

Paris, 18 Juin 1914

Bien cher Ami

Je reçois votre bonne lettre, merci.

Chaque jour nous apporte ses incidents.

L'autre jour une nouvelle pièce de Rome apportée sans doute par M. Garnier interdit au Cardinal de donner des pouvoirs même transitoires, même passagers aux dispensés. Puis, on veut interdire aux fr de rester dans les maisons ayant été occupées par la famille en Janvier. On m'affirme que pour ce dernier point, non encore notifié, l'Archevêché a envoyé une protestation.

En attendant ils restent.

Pour le 40 rue La.¹ il y a une remise du départ même pour les prêtres.

Le cercle va bien, dit-on, un certain nombre de Nazareth s'y sont réfugiés.

Savez-vous que M. Petit est mort. On a fait ce matin son convoi. J'ai assisté à la messe et à l'absoute à Vaugirard. L'Eglise était du reste pleine.

La maladie de M. Béziau suit son cours.

M. Chignac est ravi de la paroisse dont il est Vicaire. On me demande d'envoyer quelques autres pour les environs.

Genève n'est pas fini.

Une lettre annonçait de nouvelles charges ; j'ai déclaré ne pouvoir accepter aucune charge en plus de ce qui m'avait été dit dès le début.

Qu'en résultera-t-il ? A la grâce de Dieu, mais on ne sera pas embarrassé.

¹ Maison des orphelins et apprentis d'Auteuil, 40 rue La Fontaine Paris

Je pense que M. Clavier prendra la colonie de St Laurent sur Mer. Je dois pourvoir aussi à St Chrysto. et à Jouy.

Rien de nouveau pour moi.

Adieu, cher Ami.

On dit que M. Garnier est parti pour le Canada.

A vous bien affectueusement en M.

E A

- A Fernand Desrousseaux
(copie dactylographiée)

Paris, 20 Juin 1914

Cher Monsieur

Pour ne pas vous créer un embarras peut-être inutile je viens vous proposer de ne pas me chercher un poste avant d'avoir reçu la réponse catégorique à la mise en demeure de vous dire mes projets d'avenir pour laquelle vous m'avez appelé hier.

Avant de prendre une décision qui est fort grave à mes yeux, et que j'aurais peut-être reculée encore, j'ai besoin de réfléchir, de prier et de consulter certaines personnes en lesquelles j'ai confiance. Ce ne sera pas long, quelques jours.

Si je me décide à courir les chances d'un avenir si sombre et si incertain vous aurez toujours le loisir de décider. Mais il me répugnerait de vous laisser faire des calculs et des projets qui vous gêneraient si je me décidais à me remettre aux mains de Dieu pour un nouvel avenir.

Veillez agréer, cher Monsieur, mes sentiments respectueux et dévoués en N.S.

Em. Anizan pr SV

- A Donatien Clavier

Paris, 23 Juin 1914

Bien cher Ami

N'avez vous pas reçu une lettre du P. Lantiez qui veut vous demander un service à Bruneval avant la colonie de vacances ?

Dès que je verrai M. Dubois, je lui ferai votre commission. Mais une chose adoucit grandement la situation, c'est qu'il y aura continuellement un des trois laïcs dont je vous ai parlé et que chaque groupe a son prêtre qui le préside.

On ne vous demandera du reste rien qui soit au dessus de vos forces.

Vous êtes bien heureux d'être sorti de la bagarre et je voudrais bien être de même. M. Desrous.⁴³ m'a demandé un rendez-vous et m'a mis en demeure de dire mes projets d'avenir. J'ai promis de répondre dans quelques jours. Je le ferai dans votre sens, bien entendu.

Clément et Henri Lockquell ont été envoyés à Rome et doivent y être en ce moment. Le dernier y est allé bien à contre cœur, et résolu à ne pas changer ; mais l'ambiance ? ?

Etes vous bien reposé ?

Que je voudrais vous savoir fort et bien portant !

Et pourtant le mieux est encore l'abandon à la sainte volonté de Dieu.

En ce moment l'épreuve est le mieux pour nous puisque Celui qui nous aime tant le permet. Demandez pour moi son amour. Cela me tourmente plus que nos peines.

Adieu, cher Ami.

Mes respectueux souvenirs à votre chère Mère, à vous mes plus affectueux sentiments en M.

E. Anizan pr SV

M. Béziau va de mieux en mieux, mais il n'est pas fort.

- A Jules Schuh

Paris, 23 Juin 1914

Bien cher Ami

Quelqu'un me dit que vous viendrez bientôt à Paris, je m'en réjouis.

Depuis ma dernière lettre j'ai reçu un rendez vous de M. Desrous.⁴³

Nous avons parlé environ 1h.½ et j'ai pu lui dire un bon nombre de vérités qui assurément ne le changeront pas, mais qui pourront lui faire surveiller un peu sa langue.

Il m'a mis presque en demeure (poliment du reste) de lui dire mes projets d'avenir, voulant me donner un poste. J'ai répondu que je n'avais pas de projets, attendant chaque jour quelque chose de nouveau qui pourrait me déterminer en un sens ou en un autre. Mais puisqu'il souhaitait une solution, je la lui donnerais dans quelques jours.

Mgr Battandier est d'avis que je pourrais profiter de cette mise en demeure pour faire ma demande de dispense, et vraisemblablement je la ferai ces jours-ci.

Pour le reste, rien de très nouveau, si ce n'est quelques méchancetés nouvelles. M. Le Bihan ne peut se faire incorporer à Paris. G. Chioso n'est pas appelé au sous-Diaconat, et on lui impose après son doctorat en philosophie deux années nouvelles d'études secondaires ! C'est Henr. Fontaine qui me l'écrit.

M. Béziau va mieux. J'ai de bonnes nouvelles des dispersés : MM. Clavier, Fontaine, Brevet, Marmignon, Grosse etc...

Adieu, cher Ami. Bon courage et confiance à vous de cœur en M.

Em. Anizan pr SV

- A Auguste Mosnier

Paris, 25 Juin 1914

Bien cher Ami

Je veux répondre en quelques mots à toutes vos lettres car je ne puis vous écrire longuement.

Assurément je ne vous abandonnerai pas. Mettez votre confiance en Dieu, vous ne serez pas trompé. Vous irez à la Mulotière avec votre petit neveu.

La lettre de vos bons parents n'est pas du tout étonnante. Que voulez vous qu'ils comprennent à toutes ces affaires et comment voulez vous qu'ils ne s'inquiètent pas ? Rassurez les et écrivez leur souvent tous ces temps.

Pour votre ami, dites lui d'attendre et de finir son séminaire. Son Evêque du reste ne le laisserait pas entrer à St Lazare, avec raison. Dites lui assez de détails pour qu'il comprenne un peu.

Je vois avec plaisir que tout va bien pour vous. Sanctifiez vous tout en fortifiant votre corps. Pour les lettres, tenez vous en à l'essentiel et faites de la théologie.

Pour le petit, je ne sais que dire, mais pendant les vacances vous verrez ce qu'il pense. Ne le pressez pas pour sa vocation. Les événements sont souvent un élément pour la Providence, élément par lequel elle éclaire et conduit.

Adieu, cher Ami.

Courage et Confiance.

A vous bien affect^t en M.

E. A.

- A Fernand Desrousseaux
(brouillon)

Paris, 26 Juin 1914

Cher Monsieur Desrousseaux

J'ai promis de répondre bientôt à la question pour laquelle vous m'avez donné rendez-vous l'autre jour, relative à mes intentions pour l'avenir.

Ma situation très particulière et très délicate m'oblige à vous demander tout d'abord un éclaircissement et à vous soumettre une idée.

L'éclaircissement a trait à mes rapports avec mes frères prêtres et laïcs qui, en conscience, ont cru devoir se retirer de la famille.

Dans la situation critique qui leur est faite, ils ont besoin d'aide et d'appui, il y va de la vie et de l'âme d'un certain nombre. Or, dans la circonstance, je suis le seul qui puisse les leur donner efficacement. Je ne crois pas pouvoir me soustraire à ce devoir de charité ; ce n'est pas seulement mon sentiment, c'est celui de tous ceux, directeurs, théologiens et canonistes auxquels j'en ai parlé.

Je vous l'ai dit du reste deux fois à vous même et vous avez paru le comprendre.

Je désire donc savoir si vous m'autoriserez à faire ce que j'ai commencé pour nos frères, j'entends, ce que jugerai en conscience utile. Je ne veux pas plus dans l'avenir que dans le passé agir d'une façon subreptice.

En second lieu, je ne veux pas être cause de la fermeture d'une maison d'Œuvres. Or, j'estime que ma présence est un réel danger, surtout à cause du triste bruit qui a été fait dans les journaux autour de mon nom. Il y a peu de jours, un envoyé de la police est allé s'informer si je n'habitais pas maintenant Auteuil.

D'autre part, l'Union, comme je vous le disais l'autre jour, a plus besoin que jamais de moi pour vivre et continuer sa mission. C'est, à mon sens, le seul endroit où je puisse, tout en restant dans la Congrégation, continuer à faire quelque bien sans inconvénient. J'y pourrais joindre des ministères transitoires tels que retraites et prédications.

Je ne puis m'orienter en connaissance de cause avant d'avoir votre sentiment sur ces deux points qui vous regardent, vous, Supérieur.

Aussi cette lettre est elle pour vous et pour nul autre.

Je vous demande en terminant de vouloir bien faire diligence pour donner à mon administration décharge de la situation financière qui vous a été laissée et qui n'est devenue critique que pour des motifs auxquels nous sommes étrangers. - Je reste à votre disposition, bien entendu, pour répondre à vos questions à ce sujet.

Veillez croire à mes sentiments bien respectueusement dévoués en N.S.

Em. Anizan pr SV.

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 27 Juin 1914

Bien cher Ami

Quelle sollicitude de la Préfecture de Police pour votre Iorgnon ! Je l'en félicite du reste, mais si tous les services de la Ville de Paris étaient aussi bien faits nous n'aurions assurément à déplorer ni effondrement ni aucun accident de ce genre. Quoi qu'il en soit, l'objet est ici, rattaché à un carton officiel par un cachet, et M. Foucaut paraît tout fier d'avoir collaboré avec la Préfecture de Police pour son sauvetage.

J'ai mis dans l'Union le rapport de Moulins et votre allocution. Si votre confusion en augmente, je suis convaincu du moins que tous nos lecteurs le liront avec plaisir.

J'ai été appelé à un rendez vous par M. Desrous.⁴³ qui m'a mis quasi en demeure de dire mes projets d'avenir. Il ajoutait devoir me donner un poste. En fin de compte, je lui ai promis une réponse bientôt. Evidemment on désire mon départ.

J'étais résolu à faire purement et simplement ma demande. Mgr Battandier m'a écrit que peut être pourrais-je encore tirer un peu sur la corde, mais puisqu'on m'y acculait je n'avais qu'à m'exécuter. Il me conseille de ne pas demander moi même mon maintien à Paris. Il juge que cette demande devrait venir de vous apportant comme argument l'Union. J'ai du reste quelques explications de Mgr Battand. à ce sujet, je vous les communiquerai d'un jour à l'autre.

Après une entrevue avec le Cardinal de Paris et sur sa demande, j'ai commencé par demander par lettre à M. Desrous :

1° S'il m'autoriserait à continuer ce que j'ai fait jusqu'ici pour nos frères partis, prêtres et laïcs, c'est-à-dire les soutenir, les guider et les conseiller.

2° S'il me maintiendrait à l'Union. J'ai déclaré avoir besoin de ces deux renseignements pour me décider. J'attends la réponse et je vous tiendrai au courant. Peut être irai je vous voir ces jours ci. Je vous préviendrai.

Adieu, cher Ami, et à vous affectueusement en M.

Em. Anizan pr SV

- A Charles Devuyt

Paris, 28 Juin 1914

Mon cher Charles

M. Henri¹¹ me dit que vous êtes tout bouleversé et que vous n'avez presque pas dormi, lui disant que les choses n'allaient pas, qu'il fallait beaucoup prier.

Pour le dernier point vous avez raison assurément, mais je ne vois pas la raison de votre trouble et de votre ennui.

Je vois que j'ai eu tort de vous faire hier soir la confidence que vous savez puisque vous en êtes si ému.

Vous l'êtes plus que moi qui ai parfaitement dormi et qui ne suis nullement troublé. Pourquoi l'être ?

Nous suivons le pas de la Providence et agissons selon la marche des événements.

Votre trouble vient-il de la préoccupation que j'éprouve ? J'ai la préoccupation avant de fixer ma décision. Une fois la chose faite, je m'en rapporte à Dieu et ne m'inquiète plus. Or, ma lettre est partie, je ne me préoccupe guère des conséquences.

Est-ce parce que vous croyez voir dans ma préoccupation et ma démarche une faiblesse ?

Vous auriez tort, je crois.

Ma situation n'est pas la vôtre, ni celle de vos frères.

Le retentissement de ce que je fais n'est pas individuel seulement, il est pour tous. Je dois envisager et les autres et l'avenir. C'est ce que je fais. Laissez moi conduire la barque au mieux des intérêts de tous.

Avez-vous de l'inquiétude de ne pas m'avoir dit ceci ou cela ?

Laissez cela, je ne vous ai pas demandé conseil. Je vous ai fait une confidence, vous n'avez aucune responsabilité.

Si la réponse à ma lettre était affirmative, elle léserait les intérêts de nos adversaires et me laisserait dans l'état actuel avec plus de liberté en plus.

Si elle est négative, comme elle ne peut manquer de l'être, la raison de mon départ étant une raison de charité, ma situation serait beaucoup plus belle et ne pourrait constituer pour personne un scandale.

Je vous en prie, mon cher Charles, ayez un peu plus de confiance et ne craignez pas non plus que cette nouvelle préoccupation me trouve démuné. Je commence à avoir l'expérience pratique des épreuves et la grâce de Dieu est toujours là.

Reposez-vous, soyez en paix, mangez, buvez et dormez. Et puis, pensez plus à Dieu qu'aux hommes. - Je lisais ce matin dans St-

Jure¹ l'importance de l'exercice de la Présence de Dieu ; il est sûr que c'est un grand réconfort, usez en et vivez avec Lui.

Une préoccupation pour moi est votre santé, enlevez moi cette préoccupation en vous soignant.

Adieu ! mon cher enfant.

Je pense sans cesse à vous et vous aime toujours bien tendrement.

EA

- A Donatien Clavier

Paris, 29 Juin 1914

Bien cher Ami

Si le P. Lantiez ne vous a pas écrit, c'est qu'il a changé son projet. L'aumônier de Bruneval devait prendre des vacances et le P. Lantiez comptait vous demander de faire l'intérim.

La situation voisine de St Nazaire m'attirerait beaucoup si ce n'était si loin. Je prendrais bien pour moi même un champ de ce genre, mais il faudrait que ce ne soit pas éloigné de Paris, pour que je puisse en même temps aider notre monde. Pour le moment je n'ai personne.

Arrangez vos affaires en vue de la colonie de vacances. L'air de la mer ne vous sera pas défavorable, je pense. Dites le moi donc. Voyez aussi le médecin pour savoir l'effort que vous pourrez faire. M. Béziau est mieux de sa scarlatine. Il est encore à l'hôpital St Joseph au quartier des contagieux.

Le Cardinal a voulu que je demande à M. Desr.⁴³ avant de lui dire ma décision, s'il me permettra de m'occuper de tous les frères partis de la Cong. comme avant et dans la mesure où je le jugerai utile. Je n'ai pas de réponse.

J'attends M. Schuh la semaine prochaine.

¹ Jean Baptiste Saint-Jure, S.J., 1588-1657

M. Veillet arrive. On lui confie pour commencer trois petites paroisses.

Adieu, cher Ami.

A vous tout affectueusement en M.

Em. Anizan pr SV

- A Charles Devuyt

Dominus regit me...

Paris, 29 Juin 1914

Mon cher Charles

M. Henry¹¹ me dit que vous êtes encore énervé et fatigué. Cela me chagrine.

En fait, quelle est la situation et quelle raison avez vous de vous tourmenter ?

Nous sommes l'objet d'une persécution et d'une persécution dont nous ne sommes pas responsables. Nous entrevoyons pourquoi Dieu l'a permise et les vues qu'il a pour l'avenir.

Il s'agit donc d'entrer dans ses vues en acceptant les croix présentes bravement, puis de nous préparer à la grande œuvre de l'avenir.

Cette œuvre de l'avenir, vous m'avez répété que vous la voyez, que vous en comprenez l'importance et la grandeur.

Vous devez reconnaître qu'elle mérite bien d'être préparée par des souffrances.

Dès lors, la route est claire, la ligne de conduite à suivre très simple. Pourquoi embrouiller les choses dans votre pauvre tête par des préoccupations qui ne regardent que Dieu ?

Vous croyez donc que les événements dépendent de nous ?

Ils dépendent de Dieu.

Assurément nous sommes bien misérables, nous méritons fort peu ses lumières, son secours et son choix. Mais il ne regarde pas à l'imperfection de ses instruments. Saint Pierre et Saint Paul dont nous faisons la fête en sont la preuve.

Nous avons une vocation, la claire notion de cette vocation. Les éléments sont là à notre portée, ils sont et veulent rester unis. La bonne volonté et l'attente sont générales, les sympathies ont doublé, les bien-faiteurs ne nous abandonnent pas, nos chefs immédiats et légitimes sont avec nous. Tout ce que font nos persécuteurs tourne contre eux. En plus de tout, nous avons porté et portons la croix source de toute fécondité, que vous faut il pour avoir confiance ?

La voie n'est pas encore complètement dégagée ? On vous interdit certains ministères immédiats ? Qu'est-ce que tout cela fait et prouve ?

La mesure d'épreuve n'est pas encore comble. Laissons faire Dieu et remettons nous de tout à Lui.

Il ne faudrait pas que Dieu puisse vous dire : « Homme de peu de foi ! lent à croire tout ce qui est dans l'Ecriture ! »

Vous diriez de très belles choses sur ce sujet si vous aviez à prêcher des éprouvés. Prêchez vous donc vous même !

Voilà, mon bon Charles, ce que j'avais à vous dire.

Pour mon affaire, ne vous embarrassez pas tant.

L'heure vient où Dieu va m'indiquer ce qu'Il veut, et ne craignez pas que je ne le fasse pas.

On dit qu'il est plus difficile de connaître son devoir que de le faire, c'est souvent vrai, mais quand on compte sur Dieu pour avoir lumière et force, on n'a pas à se faire de souci.

M. Devaux a écrit au Cal Vinc. Vanutelli une lettre (sur mes affaires) qui en dit long s'il veut comprendre.

Mais je compte plus sur Dieu que sur les Cardinaux.

Adieu. Pensez un peu à votre grand ministère prochain.

A vous de cœur

Em. Anizan pr SV

- A Jules Schuh

Paris, 29 Juin 1914

Bien cher Ami

Nous vous attendons donc avec impatience la semaine prochaine.

Tous restent bien unis et aspirent à le rester, c'est bien, me semble-t-il, un signe des vues de Dieu.

J'ai préparé un petit programme de vie qui pourra être un premier lien.

Le cardinal Vinc. Vanutelli a passé à Paris où il a marié un neveu. M. Devaux lui a envoyé sur notre affaire une lettre très claire et très forte quoiqu'assez courte. Je crois que quelques autres lui ont également parlé. Que peut-il ? ? En tous les cas il aura entendu un son de cloche.

Nous avons vu ce matin M. Reitter qui a été si enchanté de vous voir, et aussi M. Veillet qui va partir pour le diocèse de Meaux.

M. Dufragne va sans doute être vicaire à Compiègne.

Adieu, cher Ami. A vous de cœur en M.

E A

Le pauvre Rouillaud a une ligne de conduite bien ambiguë. Je ne sais trop le bois dont il se chauffe. Il n'a du reste pas bonne presse.

- A Fernand Desrousseaux
(double manuscrit)

Paris, 2 Juillet 1914

Cher Monsieur Desrousseaux

L'expérience vous apprendra que les questions de conscience sont, en nombre de cas, beaucoup moins simples que ne le dit votre lettre ; et je suis dans un de ces cas.

Mes questions elles mêmes suffisaient pour vous prouver que je ne songeais nullement à me soustraire à l'obéissance.

Quoi qu'il en soit, votre lettre ne répond pas suffisamment à la mienne. Permettez moi donc de vous reposer de nouveau ma première question, en vous priant de vouloir bien y répondre clairement, ne serait-ce que par oui ou par non.

Si je reste dans la famille, m'autoriserez-vous à rendre à mes frères qui ont cru devoir partir, et dans la mesure où je le croirai utile, les devoirs de charité que nécessite la situation exceptionnelle qui leur est faite ?

Pour la seconde question, mon sentiment pouvait n'être pas inutile, eu égard aux situations que je connais beaucoup mieux que vous.

Vous croyez devoir n'en tenir aucun compte ; libre à vous. C'est du moins un point acquis.

Je me permets de réclamer de nouveau et sans délai la décharge de ce que nous vous avons laissé.

Veillez agréer, mes bien respectueux et dévoués sentiments en N.S.

Em. Anizan pr SV

- A Jules Forget

Paris, 3 Juillet 1914

Mon cher Jules

Votre cas est un peu plus embarrassant que celui de quelques autres à cause de votre Evêque qui laisse difficilement partir ses sujets quand il a l'occasion de mettre la main sur eux.

Le mieux évidemment serait que vous optiez pour un autre diocèse si c'était possible. Cet autre Evêque vous laisserait achever vos études à St Sulpice, et nous aurions ainsi plusieurs années devant nous pour nous retourner.

M. Bruno³⁴ me dit que vous trouveriez peut être un appui dans un vicaire général de Rouen.

Que pensez vous de cela ? et voyez vous une autre marche possible ?

Pour les colonies de vacances, je veux bien vous inscrire pour la seconde période des vacances, mais il m'est impossible de fixer la colonie à laquelle je vous attacherai. Il faut attendre. Je crains fort de n'avoir pas deux places, car beaucoup d'anciens me demandent de les occuper.

Je comprends votre attache à vos élèves, mais ils trouveront eux autant d'amis qu'ils en voudront. Il n'en est pas de même des pauvres et des petits.

Inutile de vous dire la joie que j'éprouverai à vous revoir après un si long temps, surtout après de si cuisantes épreuves.

Merci de vos prières, mon cher Jules. Je n'oublie pas non plus que je suis votre père et votre ami.

A vous de tout cœur en M.

Em. Anizan pr SV

- A Charles Devuyt

Paris, 9 Juillet 1914

Mon cher Charles

Je n'ai pu répondre à votre lettre d'hier parce que je suis pris sans cesse. Aujourd'hui je suis allé à Orléans pour annoncer à Mgr de Poterat que j'envoyais ma demande à Rome. Elle partira d'Allemagne où le docteur³ qui est à Paris rentrera après demain.

Ici, tout va son petit train. M. Henry¹¹ est ici, M. Séraphin¹ aussi. Le jeune Marcel est parti hier pour Lourdes. Il n'a pas à y retrouver la santé, car il se porte à ravir.

M. Béziau est sorti de l'hôpital et ira à Gaillon se reposer et se refaire.

J'espère que votre séjour en famille vous aura quand même fait quelque bien en changeant votre horizon.

Je compte vous revoir d'un jour à l'autre et je m'en réjouis.

Dites mille amitiés à toute votre chère et si bonne famille.

A vous tout affectueusement en M.

E A

- A Monseigneur Nazareno Patrizi
(brouillon)

Paris, 10 Juillet 1914

Monseigneur

C'est avec la recommandation et sous le patronage de Mgr Bat-tandier que je m'adresse à vous pour remettre à la Sacrée Congrégation

¹ Séraphin Goutard

des Religieux ma demande de dispense de vœux. Vous recevrez également une lettre de Mgr de Poterat président de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques de France, adressée au Saint Père, et qui sollicite dans l'intérêt de la grande Œuvre qu'il préside, la permission exceptionnelle pour moi de conserver au moins pour un temps mon domicile habituel à Paris.

Je suis résigné d'avance pour ce qui me concerne au refus de cette faveur, les procédés dont j'ai été l'objet depuis un an me le font prévoir. Si pourtant vous pouviez quelque chose dans ce sens, vous rendriez un vrai service à un bon nombre d'Œuvres de notre pays.

Je désire que vous me fassiez savoir les frais que vous aurez à faire et vous me permettez la chose faite d'y ajouter un témoignage de ma reconnaissance.

Vous connaîtrez mieux que moi la filière à suivre pour les deux lettres que vous recevrez. Mgr Battandier m'a laissé entrevoir que si la mienne doit aller directement à la Sacrée Congrégation, celle de Mgr de Poterat doit passer par le cabinet du Pape.

Si vous avez quelques détails intéressants à me transmettre je vous en serais reconnaissant. Vous voudriez bien m'écrire sous double enveloppe avec mon nom sur l'enveloppe intérieure à cette adresse Monsieur Bard, 9 rue de Bagneux, Paris.

- A Yves Allès

Paris, 11 Juillet 1914

Bien cher Yves

Il est possible que j'aie besoin de vous pour une colonie de vacances, mais ce n'est pas sûr. Si le besoin surgissait je vous télégraphierais. En attendant commencez le travail que vous sentez le besoin de faire, et soyez encore en paix.

J'ai envoyé hier ma demande de disp. à Mgr Patrizi. Mgr de Poterat veut écrire pour demander qu'on m'autorise à rester à Paris pour l'Union.

Qu'en résultera-t-il ?

Je vous ai gardé jusqu'ici sans vous procurer un poste parce que c'est du temps gagné si quelque chose de nouveau survenait, parce qu'aussi je vous réservais pour vous prendre et me seconder dans le cas où je prendrais un ministère, obligé que je serais par la charité et les espérances d'avenir de rester dans une certaine mesure à la disposition de tous.

Je me rends bien compte que cela est un peu long et ennuyeux. Aussi suis-je en état et en disposition de vous procurer un ministère dès ce moment si vous le désirez.

Il suffirait de me le dire.

Plusieurs Evêques sollicitent des sujets, entr'autres hier encore Mgr Péchenard de Soissons. Dites moi ce que vous en pensez. Mon cas en effet est très particulier et a amené des temporisations auxquelles il m'a été et il m'est encore impossible de me soustraire.

Certains me demandent de conserver ma liberté, de ne pas m'éloigner etc.. etc...

Tout cela me laisse assez anxieux et je ne voudrais pas que vous en souffriez.

Adieu, mon cher Yves.

A vous de cœur en M.

M^{me} de Gontaut a l'intention de faire sortir de Kain ces jours-ci Branchaux et Le Saux. Elle veut leur causer pour voir où ils en sont.

Je lui conseille de les envoyer quelque temps dans leur famille pour qu'ils puissent se décider en dehors de toute la poussière d'insinuations et de pression qui les entourent.

Elle pense à les mettre à l'Œuvre de Belleville pour aider les 2 pères de la Salette qui y sont installés et ne savent s'en tirer. Je trouve cela fort dangereux pour leur vocation. Enfin, elle voudrait que je les voie et j'y répugne car on peut leur arracher plus tard des aveux et m'attribuer une influence sur eux. Elle veut les retirer avant le 20 de ce mois.

Je vous le dis pour que vous jugiez s'il est utile que vous fassiez visite au clergé de la paroisse et aux parents. - M. Devuyss arrive de Lille où il a vu les uns et les autres. On se détache de plus en plus de ceux qui se sont imposés, même parmi ceux qui leur ont été fidèles.

- A Yves Allès

Paris, 11 Juillet 1914

Mon cher Yves

Je vois à l'instant une lettre à laquelle je n'ai pas répondu, et, bien que vous ayant écrit ce matin je jette ce mot pour que vous ne vous inquiétiez pas.

Jean²⁰ n'est pas venu me voir, je ne puis donc rien vous en dire. Evidemment ce serait un repos pour lui d'aller à Pleubian quelque temps.

Non, je ne vous conseille pas d'entrer en relations avec M. Dan. dont vous me parlez. Je vous dirai la cause de vive voix.

Pour les P. P. ils m'ont déjà offert à 4 ou 5 reprises les places de profess. à Reims et à Lyon mais je n'ai personne à leur donner.

Je ne suis pas étonné qu'on pense à enlever M. Mi. du Sacré Cœur, je serais même étonné du contraire.

Adieu, cher Ami.

A vous en M.

E A

Amitiés à M. Mosn.¹

¹ Auguste Mosnier

- A Yves Allès

Paris, 16 Juillet 1914

Mon cher Yves

M. Clavier, chargé de la colonie de St Laurent-sur-Mer m'écrit que c'est au dessus de ses forces et M. Guesdon qui connaît la situation me dit que vous feriez très bien.

Voulez-vous donc accepter cette œuvre jusqu'au milieu de Septembre ?

D'après ce qu'on me dit et aussi d'après la carte, il est de beaucoup préférable que vous alliez directement de chez vous à St Laurent-sur-Mer.

Il y a un train qui part de Lamballe et qui va à Lison.

En partant de Lamballe, par exemple, à 10h.8 du matin vous arrivez à Lison à 6h.9 du soir. A Lison vous prenez le train pour le Molay-Littry à 6h.21. Il arrive à cette station à 6h.38. Et là se trouve un petit train qui part à 7h.3 pour arriver à St Laurent-sur-Mer à 8h.13 du soir.

Vous trouveriez là M. Clavier qui vous dirait ce qu'il y a à faire.

La colonie actuelle est facile car ce sont des jeunes gens. Ils ont d'ailleurs, je crois, le prêtre qui les conduit.

Vers la fin du mois, il y aura des enfants, mais MM. Faucilhon, Guesdon et Renaud viendront successivement et vous aideront. Mais, pour ces colonies encore le prêtre conducteur est là pour chaque groupe.

Si la chose vous va, veuillez donc écrire à M. Clavier votre arrivée, mais confrontez les heures parce que mon Indicateur est du milieu de Juin.

J'ai reçu vos lettres par M. Mosnier. Attendons. J'ai fait ma demande mais n'ai pas encore la réponse.

Je tâcherai de vous aller voir à St Laurent.

Adieu. Je vous embrasse de cœur. Votre père et ami

E A

- A Donatien Clavier

Paris, 16 Juillet 1914

Bien cher Ami

Je suis bien peiné de voir que votre travail est au-dessus de vos forces.

Mille affaires m'ont empêché de vous écrire plus tôt et je n'ai qu'une minute.

Je vais faire revenir M. Allès qui vous remplacera. Peut être pourrez vous rester quand même en vous déchargeant de tout.

Ce sera à votre volonté.

A vous de cœur en M.

E. A.

J'ai écrit à M. Allès de se rendre directement à St Laurent par la ligne.

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 17 Juillet 1914

Bien cher Ami

Mille affaires m'ont empêché de répondre à votre lettre d'il y a quelques jours et de vous remercier de votre envoi à Rome. Je le fais aujourd'hui de grand cœur.

Comme vous le dites, tout est entre les mains de Dieu. Humainement parlant, nous n'obtiendrons rien, et, comme me le disait ce matin un vicaire général de Paris, si on le pouvait on m'embarquerait dès l'heure sur un navire à destination du Spitzberg. Il y a l'élément divin qui a toujours sa part même dans les détails et il faut en tenir compte.

M. Veillot vient de m'envoyer un nouvel article que je lui avais demandé. Il se prépare à partir de Bretagne pour Lourdes. Je m'occupe des rapports que vous m'avez recommandés.

Rien de très nouveau au Bureau central, le même quotidien travail continue.

Adieu et à vous bien affectueusement en M.

Em. Anizan pr SV

- A Raymond Calbardure

Paris, 22 Juillet 1914

Bien cher Ami

Merci de votre bonne lettre je vois avec joie la petite amélioration dont vous me parlez, mais veillez bien sur votre langue.

A ce sujet je vous donne un conseil.

Veillez beaucoup sur vous.

M. Delâtre, m'a-t-on dit, a été mal impressionné par certaines de vos paroles sur Rome et les Congrég. Romaines. Ça été évidemment la cause de ce qui est survenu, comme ce que vous vous étiez laissé aller à dire au P. Saubat à Rome a été l'origine de vos ennuis. Sans qu'on m'en ait parlé, je soupçonne qu'on vous met à Berck sur Mer en observation. Quelqu'un va probablement vous étudier pour qu'on prenne à Arras une décision définitive. Soyez donc sur vos gardes, veillez sur vos paroles, sur vos appréciations souvent paradoxales, ne vous laissez pas

aller à l'acharnement dans vos idées, soyez modeste et réservé pour les émettre.

Si vous manquez votre Sacerdoce à Arras, où irez vous ? On vous refusera partout.

Pour les enfants, je n'ai rien organisé et je ne puis rien organiser. On m'a demandé si je connaissais des prêtres et séminaristes aptes aux colonies. J'en ai indiqué, c'est tout.

Vous pourriez en parler soit à M. Vaugeois qui va s'installer dans votre diocèse, soit à M. Allès qui est à la colonie de St Laurent-sur-Mer par Vierville Calvados, mais malgré mon affection pour les pauvres petits, que puis je faire ? Ecrivez à M. Allès.

Adieu cher ami.

Bon courage et bonne campagne de vacances !

A vous bien affectueusement.

Mon souvenir respectueux à votre mère.

Em Anizan pr SV

Mille choses à MM. Edmont et Martino.

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 23 Juillet 1914

Bien cher Ami

Je crois bien en effet qu'il est bon de savoir tout d'abord ce que pense Mgr Battandier, habitué aux choses de Rome, de la lettre du P. Saubat et des déclarations de M. Desr.⁴³

Je n'ai pas été pour ce qui me concerne bien ému de l'opinion de M. Devaux et voici pourquoi.

S'il y avait un ordre du Souverain Pontife il n'y aurait qu'à s'incliner, c'est clair. On pourrait laisser tout entre ses mains il ferait ce qu'il voudrait.

Mais dans le cas présent nous n'avons qu'une lettre d'un Visiteur, non pas de l'Union mais d'une congrégation avec laquelle elle n'a pas partie liée. Le P. Saubat a été donné comme tuteur de l'administration actuelle ; il n'a pas mission pour traiter de l'Union. Il aurait droit d'envoyer M. Desr. me dire à moi : « Partez de là ! » Mais quel droit a-t-il sur vous et sur l'Union ? Quand il vous parle du St Siège il parle de lui même. L'Union ne dépend pas de la Congr. des religieux.

Néanmoins, il faut bien s'adresser aux Religieux pour demander que je reste si on désire me garder, c'est vrai, mais si le Pape était mécontent de l'Union après tant d'approbations, ce n'est pas le Père Saub. qui le dirait. Je suis donc d'avis qu'on use de tous les moyens pour sauver l'Œuvre qui intéresse tant d'Evêques et toutes les Œuvres. Ce serait une désertion que de tout abandonner sans lutte et après une 1^{ère} réquisition si incorrecte.

Je continue à m'occuper du numéro d'Août qui paraîtra comme de coutume.

Evidemment l'Evêque d'Orléans a raison, un délai serait actuellement le mieux. Le moment n'est guère favorable pour les démarches à Rome. Un si grand nombre l'ont quittée ! Adieu, cher Ami. Je suis bien confus d'être la cause de tous ces ennuis, mais j'en suis bien surtout la victime.

A vous bien affectueusement en M.

Em. Anizan pr

Il me tarde un peu d'avoir des nouvelles du silencieux M. Patrizi.¹

¹ Monseigneur Nazareno Patrizi

- A Jules Forget

Paris, 25 Juillet 1914

Mon cher Jules

Faites à l'égard du vicaire général ce que vous auriez fait avec Mgr l'Evêque. C'est la vraie marche à suivre, je crois. Vous verrez du reste ce qu'on vous dira. Peut être quelque prêtre du Havre connu de vous pourrait-il vous donner une indication sur ce que vous pourriez tenter et espérer ?

Dites à Louise que je suis heureux de la savoir bien portante.

Rien de nouveau ici depuis votre passage.

Adieu, mon cher Jules. Croyez toujours à mon affection inaltérable. Combien j'ai regretté de ne pouvoir vous voir davantage à votre passage.

Tout vôtre en M.

E. A.

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 25 Juillet 1914

Bien cher Ami

Pour aller à St Félicien on peut suivre deux routes celle d'Annonay et celle de Tain.

1^{ère} . - Vous vous arrêtez à St Rambert d'Albon. Là vous prenez le train pour Annonay d'où un autobus fait 2 fois par jour le service de St Félicien à 8h.30 et à 4h.30.

Je n'ose vous indiquer les heures de train pour St Rambert et pour Annonay, vous trouverez dans l'indicateur. Le trajet d'autobus est de 2h.

2^{ème} Vous arrivez à Tain. Là vous traversez le pont et la petite ville à pied (20 minutes) ou avec une voiture (on en trouve à la gare). Vous vous rendez à Tournon qui n'est séparé que par ce pont et vous prenez à la gare le petit chemin de fer qui conduit à Colombier-le-Vieux. A cette petite station il y a (le matin à 8h.30) une sorte de patache qui vous mène en 2h. ½ environ à St Félicien.

Vous allez profiter un peu du congrès Eucharistique peut être ?

Puisse la Vierge de Lourdes vous conduire, vous inspirer et féconder votre voyage pour tant d'œuvres et d'âmes solidaires de l'Union !

Je m'ennuie de ne rien avoir de Mgr Patrizi. Si vous avez quelques nouvelles de ma demande ou directement ou par Mgr Battandier veuillez m'en prévenir.

Je prie pour vous. Bien vôtre en M.

Em. Anizan pr SV

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 29 Juillet 1914

Bien cher Ami

Merci de votre lettre et des détails que vous me donnez.

Le Car. Sévin a été ce que je prévoyais. Depuis le début, sous la pression de Mgr Monestès et de la marche des choses, il nous est hostile. Il est du reste, depuis un certain temps, inféodé au parti actuellement influent.

Je suis bien aise de m'être un peu trompé sur Mgr de Durfort. La lettre à laquelle il a fait allusion n'entraînait aucune réponse, elle n'était que l'explication d'une démarche qu'il avait faite. Du reste une réponse qu'il avait envoyée à M. Devaux était peu engageante et son silence après son voyage à Rome ne disait rien qui vaille. Je m'excuserai par un mot.

J'ai appris avec joie qu'on vous avait fait honneur à Lourdes, c'était mérité, mais j'ai été peiné que ces grandes manifestations n'aient pas attiré davantage. On a trop parlé de l'affluence extraordinaire attendue, cela a effrayé.

Je ne vois pas grand inconvénient à donner à un autre le rapport de M. Devuyst, je ne verrais même qu'avantage à donner également le mien à un de nos amis.

Pour le rapport sur le travail à domicile, on pourrait s'adresser à Madame de Las Case. Elle s'occupe activement de cette question dans la Lozère. Son fils s'occupe du travail à domicile pour les hommes.

Il serait, je crois, préférable que vous écriviez vous même.

Pour l'Union, je ne sais que vous dire, sinon que je suis disposé à tout ce que vous jugerez bon.

Adieu, cher Ami.

A vous bien affectueusement

Em Anizan pr SV

- A Gabriel Bard

Paris, 1^{er} Août 1914

Cher Monsieur Gabriel

Je vous aurais écrit hier si on ne m'avait dit que vous passeriez peut être à Paris le soir même.

En venant ici avant hier et hier j'ai retrouvé votre servante. Elle m'a dit qu'après être allée dans une maison où elle devait rester en pension, sa sœur n'ayant pas de place pour se loger, elle préférait de beaucoup rester au 9 de la rue de Bagneux, cela lui coûtait moins et elle pouvait ainsi entretenir la propreté de la maison.

Elle m'a ajouté, je crois, qu'elle prend au dehors ses repas. Tout cela est un peu confus dans mon esprit depuis hier. J'ai tenu cependant

à vous en parler et la servante elle même m'a demandé de vous en aviser quand je vous écrirais.

J'ai voulu prendre hier un bain, elle m'a préparé le linge et lavé la baignoire avec beaucoup d'obligeance du reste.

Je vous ai expédié avant hier une lettre. Aujourd'hui il y en avait une pour moi. Deux autres me semblent à vous, je vous les expédie.

Je crains bien décidément que nous ayons la guerre, on y croit partout et l'Allemagne semble user vraiment d'une duplicité qui cache des desseins secrets. Dieu nous garde et qu'Il daigne ne pas nous faire payer toutes les fautes de nos gouvernants successifs et de ceux qui les soutiennent.

J'espère que votre voyage s'est bien passé et que vous avez trouvé en bonne santé Madame votre mère et Monsieur votre frère.

Pour nous, rien de très saillant quoique chaque jour amène sa calomnie et sa menace. Que tout cela pourrait contribuer à notre sanctification si nous l'acceptons comme Dieu veut ! Une petite prière.

Votre servante rentre à l'instant des Quinze-20, son docteur est parti pour la frontière. Elle me prie de vous dire qu'elle couche dans sa chambre d'ici au 6^{ème}. Veuillez agréer, Cher Monsieur Gabriel, mes plus affectueux sentiments.

Je prie pour toute votre chère famille et pour vous bien spécialement.

Bien vôtre en N.S.

Em. Anizan pr SV

- A Fernand Desrousseaux
(copie dactylographiée)

Paris, 2 Août 1914

Cher Monsieur Desrousseaux

Après réception de vos lettres qui me fixaient sur vos intentions, j'ai usé du droit que me donne le N° 222 de nos Constitutions et ai demandé à la Sacrée Congrégation la dispense de mes vœux. Je l'attends, mais comme elle tarde à venir et que les événements vont vite, je viens vous prier de vouloir bien m'autoriser à faire ce qu'ont fait presque tous nos anciens frères en 1870, à partir comme aumônier militaire volontaire.

J'ai été autrefois dans ce ministère quand j'ai fondé l'œuvre du Gros Caillou, je suis membre actif du comité des soldats et des marins, je me suis occupé des questions d'aumônerie militaire et ai fait nombre de retraites de conscrits et de soldats, j'ai traversé dans mon pays à 16 ans la guerre de 1870 et ai soigné avec mon père médecin, beaucoup de blessés. Le ministère des soldats du reste nous a été légué par Pie IX, ma santé est bonne, j'ai donc bien des raisons de courir au secours de tant d'âmes en péril.

A l'autorisation de partir je vous prie de vouloir bien ajouter toutes les permissions qui me seront nécessaires ou utiles au point de vue obéissance et pauvreté dans les circonstances exceptionnelles où je me trouverai.

Ces autorisations sont sans doute les seules faveurs que j'aurai occasion de solliciter de vous, j'espère que vous ne me les refuserez pas.

Veuillez agréer, mes bien respectueux et dévoués sentiments en N.S.

Em. Anizan pr SV

- A Gabriel Bard

Paris, 4 Août 1914

Cher Monsieur Gabriel

Que devenez vous vous et votre chère Mère et vos frères au milieu de ces soucis et préparatifs de guerre.

Etes vous partis ? où ? que de questions je me pose ?

Moi aussi je pars sur le théâtre de la guerre en qualité d'aumônier auxiliaire. Je serai sans doute après demain à Verdun. Je suis très heureux d'être libre en ce moment pour pouvoir me donner à tant de pauvres âmes en détresse et qui peuvent bientôt paraître devant Dieu.

Cela ne m'empêchera pas de prier pour vous et pour les vôtres.

Je prie Dieu de vous protéger tous à tous les points de vue.

Combien je voudrais encore vous remercier de votre si aimable et si cordiale hospitalité ! Remerciez aussi votre chère Mère. Peut être aurai-je encore recours à votre charité ? Vous m'avez mis en goût. Si vous aviez envie de m'écrire un mot pour me dire de vos nouvelles vous pourriez le faire rue de l'Université 82. J'ai recommandé à la concierge de vous renvoyer toutes les lettres.

Adieu, cher Monsieur Gabriel. Que Dieu vous garde tous, mais nous, aimons le toujours. Il est notre fin. A vous bien affect^t en N.S.

Em. Anizan pr

- A Monseigneur Philibert de Poterat

Paris, 4 Août 1914

Bien cher Ami

Que de préoccupations étrangères à celles que nous avons hier encore !

Me trouvant libre et sans charge d'âmes, il est tout indiqué que j'en fasse profiter nos soldats et je vais partir comme aumônier auxiliaire sur le théâtre de la guerre.

Tout est réglé avec les Autorités ecclésiastiques de Paris et aussi de chez nous.

L'Union va être obligée d'interrompre évidemment. Au bureau vont rester seulement M. Foucaut et M. Schuh si vous n'y voyez pas d'empêchement. Ce dernier a pris la nationalité canadienne il y a déjà quelque temps. Du reste vous pourrez correspondre avec lui.

Je compte partir dès jeudi matin pour Verdun.

J'ai mon permis de circulation du Ministère de la guerre.

Faites une petite prière pour que je fasse le plus de bien possible, c'est mon unique souci après l'amour de Dieu.

Adieu, cher Ami et à vous bien affectueusement en M.

Em Anizan pr SV

- A Henry Tardé

Paris, 5 Août 1914

Cher Monsieur Henry

Je pars sans m'occuper de faire des prophéties et même sans aucun pressentiment, mais si quelquefois je ne revenais pas, je vous

préviens que M. l'Abbé Chantrel a encore sa dette de 10 000^f dont il m'a payé tous les intérêts jusqu'ici. Quand il rendra la somme, elle sera employée au bien de nos frères ou de la future famille.

Quand à mon patrimoine, je vous laisse une feuille ci-jointe.

Mille choses à tout Gaillon et à vous bien affectueusement en M.

Em. Anizan pr SV

M. Chantrel est prévenu que c'est à vous qu'il rendrait à mon défaut.

Pour n'être pas obligé de patienter indéfiniment j'ai dit à M. Chantrel que cette somme est prêtée par une dame morte mais que je dois rendre à quelqu'un qu'elle a désigné.

Table des Abréviations les plus courantes

	com.	communion
a. m.	aumônier militaire	
a., ap., apos.	apostolique(s)	
affect	affectueux ou affectueusement	
arch., archev.	archevêque	
aux.	auxiliairice	
B.C(h) et V. P.	Bien Cher et Vénéré Père	
B.C(h).P.	Bien Cher Père	
B.C., B ^{eau} C ^{al}	Bureau Central (de l'Union des Oeuvres)	
bcp, bp	beaucoup	
bd, brd	boulevard	
B ^{eux}	Bienheureux	
C., Cal, C ^{al} , Cardin.	Cardinal	
can., canon.	canonique(s)	
capit., capitul.	capitulant(s)	
C ^{esse}	Comtesse	
ch.	cher, chère	
chap.	chapitre(s)	
chp	champ	
Cie	Compagnie	
circul.	Circulaire	
CNDA	Curé de N. D. Auxiliairice	

com.	complies
con.	congrès ou conseil
conf., confér.	conférence(s)
confes.	confesseur
cong., congr.	congrès ou congrégation(s)
congrég., congré	congrégation(s)
cons.	conseil
constit(ut).	constitution
C ^t	Commandant
d., doc., doct.	docteur(s)
D ^{elles}	demoiselles
D ^{eur(s)} , direct.	Directeur(s)
dioc.	diocèse
ds, dns	dans
enfts	enfants
ev.	évêque
F., FF., fr.	frère(s)
G., gal(e), G ^{al}	général(e), Général
gd(e), grd(e)	grand(e)(s)
hop.	hôpital
h ^{ie}	haute
Jés	Jésuites

laï.	laïc(s), laïques(s)
Lazar.	Lazaristes
loc.	local, locaux
Maison M. M.M.	Maison Mère
maj.	majeur(s)
M ^e	Maître
Mgr, Monsg	Monseigneur
M ^{is(e)}	Marquis(e)
MM.	Messieurs
mouv ^t	mouvement
n., no., nov	novice(s), noviciat(s)
ns	nous
orph.	orphelinat
P.	Père ou Pape
patron.	patronage
pdt	pendant
pit(s)	petit(e)(s)
pr	prêtre(s) ou pour
pr SV	prêtre de Saint Vincent de Paul
prés., présid.	président
qd	quand
qq ch	quelque chose
qq, qqs, qqes	quelque(s)
qqf	quelquefois
qqns	quelques uns
R., rel., relig.	religieux

R., Ro	Rome
ré., rég.	régulier
retr.	Retraite
s. g.	supérieur général
S., S ^{ée}	Sacrée
S., st, ste, sts	saint(e)(s)
s., sup., su- pér.	supérieur(e)(s)
S.C.	Sacrée Congrégation
sc, scol, sco- las	scolastique(s)
Scrt	Sacrement(s)
sem, semin	séminaire ou séminariste
slt	seulement
Souver. Pont. Sou Pon	Souverain Pontife
T. Or.	Tiers Ordre
tj, tjs	toujours
tps	temps
ts	tous
tt(e)(s)	tout(e)(s)
V.	Vatican
v.,	voeu(x) ou vicaire
V., Vis., Visit.	Visite ou Visiteur
vic.	vicaire
voc., vocat.	vocation(s)
vs	vous